

L'expérience coopérative en milieu insulaire

Actes du Forum sur la coopération
tenu les 22 et 23 mai 2008 aux Îles-de-la-Madeleine
(Québec) précédés d'extraits du rapport de recherche

Sous la direction d'Hélène Chevrier (CERMIM)
avec la collaboration de
Guy Massicotte et de Bruno Jean (UQAR)

Cahiers de l'ARUC-DTC
Série « Études », numéro 1

Janvier 2009



ARUC
DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
ET COOPÉRATION

L'Alliance de recherche université-communautés – Développement territorial et coopération (ARUC-DTC) est le résultat d'une association entre le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) basé à l'UQAR (regroupant aussi l'UQO, l'UQAC et l'UQAT) et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), le Réseau des SADC du Québec, l'Association des CLD du Québec et la Fédération québécoise des municipalités (FQM), l'Université de Moncton et l'Université Laval. Cette alliance de recherche est rendue possible grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) est un organisme autonome créé en 2004 et affilié à l'UQAR en 2006. Le CERMIM a pour mission de contribuer au développement durable des milieux insulaires et maritimes québécois par des activités de recherche, de formation et de transfert des connaissances. Il vise aussi à favoriser les interactions entre chercheurs, gestionnaires et décideurs de ces milieux et à développer une vision et des approches globales dans la gestion de ces milieux.

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

L'expérience coopérative en milieu insulaire

Hélène CHEVRIER (sous la direction de)
Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)
Adresse : 37, chemin Central, C.P. 2280, Havre-aux-Maisons
Îles-de-la-Madeleine (Québec) G4T 5P4
Téléphone : 418-969-2100
Courriel : cermim@uqar.qc.ca
Site Internet : <http://www.cermim.ca>

Guy MASSICOTTE et Bruno JEAN (collaborateurs scientifiques)
ARUC-Développement territorial et coopération
Adresse : 300, allée des Ursulines
C. P. 3300, succ. A, local G-310
Rimouski (Québec) G5L 3A1
Téléphone : (418) 723-1986 poste 1247
Courriel : aruc-dtc@uqar.ca
Site internet : <http://aruc-dtc.uqar.qc.ca/>

ISBN 978-2-923711-08-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-923711-09-6 (version pdf)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

Tous droits réservés © 2008
ARUC-Développement territorial et coopération
CERMIM

Ce document peut également être téléchargé sur les sites Internet de
l'ARUC-DTC et du CERMIM

Ce document doit être cité comme suit :

CHEVRIER, H. (dir.). *L'expérience coopérative en milieu insulaire*. Actes du Forum sur la coopération tenu les 22 et 23 mai 2008 aux Îles-de-la-Madeleine (Québec) précédés d'extraits du rapport de recherche. Îles-de-la-Madeleine (CERMIM) et Rimouski (ARUC-DTC) : Cahiers de l'ARUC - Développement territorial et coopération, Série « Études » n° 1, janvier 2009; vi, 99 pages.

Remerciements

Pour mener à bien les deux phases du projet (la recherche et le forum) sur la coopération en milieu insulaire, le CERMIM a bénéficié de l'apport de plusieurs personnes et organismes.

Direction du projet de recherche / intervention :

- M^{me} Hélène Chevrier, MSs Ethnologie

Personnel de réalisation du projet :

- M^{me} Stéphanie Arseneau Bussièrès, agente de recherche
- M^{me} Suzanne Richard, chargée de projet (forum)

Collaboration scientifique :

- M. Guy Massicotte, professeur-chercheur associé, UQAR
- M. Bruno Jean, professeur-chercheur, UQAR

Membres du comité d'accompagnement du projet (recherche et forum) :

- M. Isaac Hubert, Coopératives d'alimentation des Îles
- MM. Michel Nadeau, Francis Simard, Yvon Cormier, Caisses Desjardins des Îles
- M. Jeannot Gagnon, Municipalité - Agglomération des Îles
- M. Claude Richard, Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM)
- M. Jean-Guy Mazerolle, Coopérative de développement régional (CDR)
- M. Lucien Landry, Société d'aide au développement des collectivités (SADC)
- M^{me} Agnès Dupriez, Centre local de développement des Îles-de-la-Madeleine (CLD)
- M. Lucien Boudreau, ministère des Affaires municipales et des Régions
- M. Bruno Jean, CRDT-UQAR et Chaire de recherche du Canada en développement rural
- M. Marc-André Bourassa, Alliance de recherche universités-communautés - Développement territorial et coopération (ARUC - DTC)

Équipe de production des Actes du Forum sur la coopération :

- M^{me} Suzanne Richard, transcription des conférences (sauf 5.5 et 5.6) et des résultats d'ateliers et compilation des questionnaires de fin de forum
- M^{me} Claire Langford, correction et mise en page
- M^{me} Marie-Paule Robichaud, mise en page de la couverture
- M^{me} Hélène Chevrier, rédaction, transcription des conférences 5.5 et 5.6 et élaboration du plan d'action

Conférencières et conférenciers, animatrices et animateurs et secrétaires d'ateliers ainsi que participantes et participants :

Le *Forum sur la coopération* a réuni 84 personnes, dont 18 ont présenté des communications. La liste des participants et leur fonction sont présentées à l'annexe I.

La recherche et l'organisation du forum ont bénéficié de la contribution financière des organismes suivants :

- SADC des Îles-de-la-Madeleine
- Fondation communautaire Gaspésie – Les Îles
- Caisses Desjardins des Îles (des Ramées, Fatima et Havre-aux-Maisons)
- Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
- Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'UQAR
- Chaire de recherche du Canada en développement rural (UQAR)
- Coopérative de développement régional (CDR) Gaspésie-Les-Îles
- Centre local de développement (CLD) des Îles-de-la-Madeleine
- Magasins COOP des Îles (Magasin Coop de Havre-aux-Maisons, Coop L'Unité, Coopérative L'Éveil)
- Boulangerie Régionale
- Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM)
- Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) – Développement territorial et coopération
- CERMIM

À chacun de vous, collaborateurs et contributeurs financiers, nous adressons nos remerciements. Grâce à votre coopération, ce projet sur la coopération en milieu insulaire a été un véritable succès... coopératif! Nous tenons à remercier particulièrement l'ensemble des acteurs du mouvement coopératif madelinot et les organismes de développement pour leur collaboration si indispensable à la réalisation de ce projet.

Un merci spécial également à mesdames Stéphanie Arseneau Bussièrès et Suzanne Richard qui, à tour de rôle, ont mis à contribution leur professionnalisme et leur sensibilité au service de ce projet d'intérêt collectif. Merci à Serge Rochon qui a habilement animé le forum et à Claire Langford pour son inestimable contribution à la production de ce cahier.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance à l'endroit du professeur Guy Massicotte qui, de loin, a toujours été proche du projet, et au professeur Bruno Jean pour sa confiance sans faille quant au bien-fondé d'une telle démarche de « partage » des connaissances.

Souhaitons que ces efforts réunis, dans le cadre des mandats du jeune *Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes* (le CERMIM), témoignent de la pertinence du travail de recherche mené en partenariat Universités-Communautés, et aussi de celle des échanges d'expériences entre acteurs du développement en milieux insulaires et maritimes.

MERCI!

Sommaire

Avec l'intention de comprendre la dynamique du développement en territoire insulaire et maritime, le *Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes* (CERMIM) a entrepris en avril 2007, avec divers partenaires, la réalisation d'un projet de recherche sur la coopération aux Îles-de-la-Madeleine. Aujourd'hui, alors que les communautés insulaires ont à faire face à toutes sortes de changements et qu'elles ont à établir de nouveaux rapports avec les ressources naturelles, la coopération présente-t-elle encore un potentiel de développement?

Le projet de recherche a comporté deux activités distinctes. Dans un premier temps, une recherche en partenariat avec un comité d'acteurs a permis d'établir l'historique et la contribution du mouvement coopératif au développement des Îles-de-la-Madeleine. Dans un deuxième temps, un forum, tenu en mai 2008, a réuni acteurs locaux, chercheurs et coopérateurs de plusieurs îles. Il a favorisé le partage d'expériences coopératives et la mise en commun des connaissances à l'endroit de la coopération au Québec et de sa contribution au développement insulaire. Le Forum a aussi permis de découvrir de nouvelles pistes de développement de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine.

Le présent document fait état des activités de cette recherche / intervention et des principaux résultats qui en découlent. Entre autres, la recherche met en évidence l'ancrage et la vitalité du modèle coopératif, ainsi que les multiples figures qu'ont pu emprunter les entreprises coopératives des Îles-de-la-Madeleine depuis 1930. Elle décèle les particularités de la coopération en milieu insulaire madelinot, notamment l'importance et l'originalité de la *Coopérative de transport maritime et aérien* (CTMA), les liens d'affaires avec les Maritimes et l'importance de la participation des membres aux assemblées générales. Elle réaffirme la pertinence des valeurs et des principes de la coopération tout en soulignant quelques faiblesses de l'organisation coopérative, entre autres la quasi absence de promotion et d'éducation à la coopération, et une certaine rupture de connaissances entre les générations. Elle questionne quelque peu la place qu'ont tenue les politiques publiques dans le développement de la coopération au Québec, et le rôle que peuvent y jouer les nouvelles structures de développement que sont les CLD, SADC et CRÉ.

Par ailleurs, les perspectives d'actions souhaitées lors du *Forum sur la coopération* laissent entrevoir un large potentiel de la coopération pour impulser des valeurs de solidarité, de démocratie et d'équité dans le développement social et économique du territoire, rejoignant par là la quête actuelle de développement ...durable. De nombreux moyens ont alors été suggérés visant à (1) promouvoir les valeurs de la coopération et faire connaître l'histoire et l'action des coopératives; (2) augmenter l'intercoopération

et la concertation territoriale; (3) intéresser les jeunes et assurer la transmission de l'expérience coopérative; (4) consolider les coopératives en place et créer de nouveaux secteurs de coopération; (5) mener des activités de recherche complémentaires. Finalement, ces activités ont favorisé une véritable prise de conscience à l'endroit du patrimoine coopératif local.

L'ensemble de cette recherche / intervention aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi menée par le CERMIM et inscrite comme « étude » dans le programme de l'ARUC – Développement territorial et coopération, montre l'intérêt du rapprochement entre chercheurs et acteurs du développement (entre universités et communautés, entre science et action), et ce, tant pour une lecture renouvelée des environnements sociaux et économiques que pour l'action en faveur du développement territorial.

Table des matières

REMERCIEMENTS	I
SOMMAIRE	III
TABLE DES MATIERES	V
TABLE DES ANNEXES	VI
AVANT-PROPOS : UNE DOUBLE ALLIANCE.....	1
INTRODUCTION.....	3
A. PRESENTATION GENERALE DU PROJET ET OBJECTIFS DU CAHIER.....	3
B. ORGANISATION DU PROJET	4
PARTIE A : EXTRAITS DU RAPPORT DE RECHERCHE	7
1. INTRODUCTION	7
2. DATES DE CONSTITUTION DE L'ENSEMBLE DES COOPERATIVES DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	8
3. AVANTAGES ET INCONVENIENTS DE LA FORMULE COOPERATIVE SELON LES PARTICIPANTS A L'ETUDE	10
4. QUELQUES CONSTATS DU RAPPORT DE RECHERCHE	11
5. CONCLUSION DU RAPPORT DE RECHERCHE	13
PARTIE B : ACTES DU FORUM	17
1. INTRODUCTION	17
2. OBJECTIFS DU FORUM SUR LA COOPERATION.....	17
3. DEROULEMENT DU FORUM SUR LA COOPERATION	18
4. TEMOIGNAGES INSULAIRES	20
4.1. <i>La Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA), Îles-de-la-Madeleine</i>	20
4.2. <i>Caisse populaire Desjardins des Ramées</i>	22
4.3. <i>Les coopératives d'alimentation, Îles-de-la-Madeleine</i>	25
4.4. <i>Cape Dauphin Fishermen's Cooperative, Îles-de-la-Madeleine</i>	29
4.5. <i>La Coopérative jeunesse de services, Îles-de-la-Madeleine</i>	31
4.6. <i>La Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque, Nouveau-Brunswick</i>	32
5. OUVERTURE DU FORUM SUR LA COOPERATION	34
5.1. <i>Mot de bienvenue du CERMIM</i>	34
5.2. <i>Mot du directeur scientifique du CERMIM</i>	35
5.3. <i>Mot du député des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale</i>	36
6. CONFERENCES.....	38
6.1. <i>Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)</i>	38
6.2. <i>Alliance de recherche universités-communautés (ARUC)</i>	41
6.3. <i>Recherche menée par le CERMIM</i>	44
6.3.1. <i>La coopération aux Îles-de-la-Madeleine</i>	46
6.3.2. <i>Perceptions et perspectives de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine</i>	51
6.4. <i>Orientations générales de développement des Îles-de-la-Madeleine</i>	54
7. TABLE RONDE.....	57

7.1.	<i>Omer Chouinard, professeur-chercheur, Université de Moncton.....</i>	<i>58</i>
7.2.	<i>Christian Vinet, directeur, Coopérative de l'Isle-aux-Grues.....</i>	<i>59</i>
7.3.	<i>Lise Jacob, direction des coopératives, MDEIE.....</i>	<i>60</i>
7.4.	<i>Martine Bourgeois, directrice, Coop L'Unité.....</i>	<i>61</i>
7.5.	<i>Daniel Gaudet, conseiller aux entreprises, SADC des Îles.....</i>	<i>61</i>
7.6.	<i>Échanges.....</i>	<i>62</i>
8.	LES RESULTATS DU FORUM SUR LA COOPERATION.....	64
8.1.	<i>Les résultats du travail en ateliers, le 23 mai 2008.....</i>	<i>65</i>
8.1.1.	Les objectifs des ateliers.....	65
8.1.2.	Le déroulement général des ateliers.....	65
8.1.3.	Les constats généraux.....	65
8.1.4.	Pistes d'action et de développement de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine.....	66
8.2.	<i>Plan d'action préliminaire.....</i>	<i>67</i>
8.3.	<i>L'impact du forum sur les participants.....</i>	<i>72</i>
8.3.1.	Prise de conscience.....	73
8.3.2.	Acquisition de connaissances.....	74
8.3.3.	Comportements nouveaux.....	74
CONCLUSION		75

Table des annexes

Annexe I :	Liste des participants au <i>Forum sur la coopération</i>	78
Annexe II :	Messages publicitaires diffusés à CFIM et sur Le Radar.....	81
Annexe III :	Communiqué ARUC / CERMIM.....	82
Annexe IV :	Communiqué des Caisses Desjardins / CERMIM.....	83
Annexe V :	Notes biographiques.....	84
Annexe VI :	Définition des ateliers.....	88
Annexe VII :	Questionnaire de fin de forum.....	92
Annexe VIII :	Compilation des questionnaires de fin de forum.....	94

Avant-propos : Une double alliance

Un territoire insulaire en quête de développement durable : les Îles-de-la-Madeleine. Une pratique de développement sur ce territoire : la coopération. Comme on le sait, une coopérative conjugue deux structures : il s'agit d'une association de personnes et d'une entreprise économique qui trouvent leur raison d'être dans la satisfaction des besoins de leurs membres¹. Différente de l'entreprise privée classique, laquelle s'identifie à une personne propriétaire ou à des actionnaires pratiquement anonymes et dispersés, l'entreprise coopérative est fortement ancrée à un territoire. Celui-ci, généralement un territoire d'appartenance significatif, contribue à l'identité même de la coopérative. La compréhension des liens de coopération, tels que vécus dans l'expérience coopérative québécoise, fait partie des objectifs de l'*Alliance de recherche universités - communautés (ARUC) - Développement territorial et coopération*.

Les ARUC constituent une formule originale de recherche partenariale entre des chercheurs universitaires et des chercheurs (ou des intervenants) en action dans des organismes du milieu. Les ARUC souhaitent réaliser des recherches en phase avec les besoins des communautés et renforcer les capacités de recherche tant dans les milieux universitaires que dans les organismes de milieu. Ces organismes, bien qu'agissant avant tout dans l'action, ont des besoins et mènent eux-mêmes des activités de recherche. L'*ARUC - Développement territorial et coopération (ARUC-DTC)* vise à coproduire des connaissances nouvelles sur le développement à partir de l'expérience coopérative, et à renouveler les pratiques de développement local et régional en adoptant une approche de développement territorial solidaire et durable. Cette ARUC fait alliance avec quatre organisations partenaires qui partagent des perspectives communes à l'endroit du développement des territoires du Québec, à savoir le *Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)*, l'*Association des CLD*, la *Fédération québécoise des Municipalités (FQM)* et le *Réseau des SADC*.

Alors que l'ARUC-DTC était encore à l'état de projet, les chercheurs et les partenaires du développement territorial de cette ARUC ont salué l'initiative du *Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)*, de mener une étude diagnostique originale sur la contribution réelle et projetée de la coopération dans le développement social et économique des Îles-de-la-Madeleine. Ce projet de recherche a alors été inscrit dans la programmation de l'ARUC-DTC.

Diverses contributions financières ont permis d'établir un portrait fidèle de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine. Le CERMIM avait aussi judicieusement mis en place un comité d'accompagnement composé des principaux acteurs du milieu concernés par la coopération et par le développement local. Avec l'obtention d'un financement du *Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)*, l'ARUC a pu prendre son envol et, dès sa première

¹ Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) formule sept principes qui guident les coopératives du monde entier : l'adhésion volontaire et ouverte à tous; le pouvoir démocratique exercé par les membres; la participation économique des membres; l'autonomie et l'indépendance; l'éducation, la formation et l'information; la coopération entre les coopératives; l'engagement envers la communauté. (www.coopquebec.coop/conseil)

année, s'associer de nouveau au CERMIM et à ses partenaires pour réaliser un forum sur la coopération en milieu insulaire québécois.

Dans le processus de recherche partenariale mis au cœur du modèle de recherches de l'ARUC et qui est aussi promu par le CERMIM, il était entendu que les résultats de l'étude de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine devaient être retournés à la communauté et être partagés avec elle de manière à ce qu'ils puissent contribuer à la construction de son avenir. On posait alors pour hypothèse que la coopération a encore une place et un rôle dans le développement des territoires, notamment des territoires insulaires du Québec.

Un forum a donc été organisé, en mai 2008, aux Îles-de-la-Madeleine, pour favoriser le dialogue et le partage des connaissances et des expériences coopératives. L'événement, placé sous le thème « *L'expérience coopérative en milieu insulaire : leçons du passé et perspectives d'avenir* », a connu un franc succès tant par la participation à ces assises que par la qualité des travaux qui en découlent.

Par ce premier cahier de la série « Études », nous sommes heureux de rendre compte de cette recherche / intervention, et de témoigner également de la collaboration heureuse entre l'ARUC-DTC et le CERMIM. Le cahier rend compte du projet, de ses débuts jusqu'à la fin, c'est-à-dire à partir du questionnement de chercheurs et d'acteurs jusqu'à l'ordonnancement des pistes de développement de la coopération émises lors du forum. Ce cahier, mis en ligne par l'ARUC-DTC et par le CERMIM, rend accessibles une démarche et des travaux de recherche qui pourront, nous l'espérons, alimenter d'autres initiatives de connaissances comme d'actions en faveur du développement des territoires par la mobilisation des pratiques coopératives.

Bruno JEAN

Professeur-chercheur à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR)

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural

Codirecteur de l'ARUC – Développement territorial et coopération

Guy MASSICOTTE

Professeur-chercheur associé à l'UQAR

Hélène CHEVRIER

Coordonnatrice

Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)

Introduction

« C'est en se ressourçant dans son passé qu'un groupe humain trouve l'énergie pour affronter son présent et préparer son futur. La recherche d'un avenir meilleur doit être complémentaire et non plus antagoniste avec les ressourcements dans le passé. Tout être humain, toute collectivité doit irriguer sa vie par une circulation incessante entre son passé où il ressource son identité en se rattachant à ses ascendants, son présent où il affirme ses besoins et un futur où il projette ses aspirations et ses efforts »

Edgar Morin (2000). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*. Paris : Seuil, p. 83

A. Présentation générale du projet et objectifs du cahier

Dans les milieux insulaires et maritimes, du moins aux Îles-de-la-Madeleine, les cinq dernières décennies ont donné lieu à des changements majeurs : bouleversements climatiques (ex. : les côtes se rapprochent), changements démographiques (ex. : les déplacements sont plus faciles, les familles moins nombreuses, les jeunes plus scolarisés), technologiques (ex. : la pêche ne se fait plus en bateau à voile, ni l'éclairage des maisons à la lampe à l'huile) et économiques (ex. : la morue qui se comptait en nombre de poissons a été rapidement présentée en nombre de tonnes et, aujourd'hui, chanceux celui qui peut en voir une queue dans son assiette!). Aux Îles-de-la-Madeleine, la crise des années 1930 (baisse du prix du poisson et grande dépendance au système marchand) a « enfanté » les premières coopératives.

Quelle a donc été et quelle est à l'heure actuelle la contribution du mouvement coopératif dans le développement social et économique? Aujourd'hui, dans ce temps de redéfinition des rapports aux ressources naturelles, halieutiques entre autres, et au territoire madelinot (qui, sur 202 km² voit se multiplier les routes et les véhicules motorisés, les maisons de résidence et de villégiature, les services publics et, comme partout ailleurs, les déchets), la coopération présente-t-elle encore un potentiel de développement?

C'est à partir de ces questions que le *Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes* (CERMIM) a initié et réalisé un projet de recherche / intervention sur la coopération aux Îles-de-la-Madeleine. Ce projet, étalé sur près de deux ans, a voulu mettre en évidence l'importance des coopératives aux Îles-de-la-Madeleine et vérifier le potentiel de la coopération pour ouvrir de nouvelles pistes de développement socio-économique en milieu maritime.

Le projet de recherche s'est déroulé en deux phases. Dans un premier temps, l'histoire et le portrait de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine ont été établis.

La deuxième phase a pris la forme d'une intervention inspirée de la recherche-action, soit un forum. Rappelons que « La recherche-action est une approche de recherche, à caractère social, associée à une stratégie d'intervention et qui évolue dans un contexte dynamique. Elle est fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. Selon sa préoccupation, la recherche-action peut avoir comme but le changement, la compréhension des

pratiques, l'évaluation, la résolution des problèmes, la production de connaissances ou l'amélioration d'une situation donnée. »²

Le présent cahier contient donc deux parties. La partie A résume succinctement la première phase, à savoir la recherche. Étant donné que le rapport détaillé de cette recherche³ est déjà disponible sur le site Internet du CERMIM⁴, seuls quelques extraits seront présentés à la partie A. Par contre, la partie B constitue véritablement les Actes du Forum sur la coopération. Elle comprend un rappel des objectifs et du déroulement du forum, la transcription des six témoignages insulaires donnés lors de la soirée d'ouverture (sections 2, 3 et 4), les mots de bienvenue, la conférence d'ouverture ainsi que les diverses présentations faites au cours de la journée du 23 mai, incluant les propos de la table ronde et les échanges qui ont suivi (sections 5, 6 et 7). La partie B contient ensuite le déroulement et les résultats du travail en ateliers (section 8). Cette dernière section présente les résultats du forum en deux volets; à savoir un « Plan d'action préliminaire » et l'impact que l'initiative de recherche / intervention a produit chez les participants.

Finalement, la conclusion souligne que l'initiative de recherche / intervention menée par le CERMIM a relevé le défi du rapprochement entre science et action. Il est souhaité que l'expérience coopérative en milieu insulaire et les discussions qui ont eu cours quant à l'avenir de la coopération confortent les coopérateurs actuels et témoignent du potentiel de la coopération, aujourd'hui encore, de répondre aux ambitions de développement social et de partage des richesses de notre monde. En annexes, le cahier contient la liste des participantes et participants au forum, le questionnaire de fin de forum et la compilation des réponses, ainsi que diverses autres informations complémentaires.

B. Organisation du projet

Afin d'assurer que ces travaux de recherche / intervention créent véritablement un lien de type « universités-communautés » et pour assurer des retombées directes pour le milieu, un comité d'accompagnement a été mis en place dès le mois d'avril 2007. Ce comité a d'ailleurs insisté pour que les résultats de l'ensemble du projet soient rendus accessibles à divers publics, notamment aux coopérateurs d'aujourd'hui et de demain ainsi qu'aux organismes de développement socio-économique des milieux insulaires.

La première étape de recherche a été confiée à une agente de recherche, Stéphanie Arseneau Bussièrès, détentrice d'une maîtrise en anthropologie. L'organisation du forum a, pour sa part, été confiée à Suzanne Richard, agente de communication d'expérience.

² Gauthier Benoît (sous la direction de) (2004). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, 4^e édition. Québec : PUQ; p. 524

³ Arseneau Bussièrès S. et H. Chevrier (2007). *Coopération et développement social et économique aux îles-de-la-Madeleine*. Îles-de-la-Madeleine : Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes; vii + 89 p.

⁴ www.cermim.ca sous l'onglet « Publications »

Dans cette démarche, la collaboration de l'ensemble des acteurs du mouvement coopératif madelinot s'est avérée une condition indispensable à la réalisation du projet et un facteur de succès.

Les **mandats** du comité d'accompagnement comprenaient :

- Aider à cibler la documentation pertinente à l'élaboration des portraits sectoriels et autres sujets abordés par le projet;
- Prendre connaissance de l'orientation de la recherche et s'assurer qu'elle demeure orientée vers les préoccupations de développement de la communauté;
- Contribuer à l'identification des éléments importants qu'il y aura lieu d'approfondir lors de la phase 2 du projet;
- Contribuer à la définition des grandes lignes de la phase 2 du projet, à savoir le format de l'intervention (forum, ateliers sectoriels...), ses aspects logistiques, les ressources, etc.;
- Participer à l'évaluation du projet et de ses retombées en termes d'impact sur le mouvement coopératif et sur le développement social et économique de l'archipel.

Le comité d'accompagnement a regroupé des représentantes ou représentants des organismes suivants :

Caisses Desjardins des Îles
Coopératives d'alimentation
Coopérative de développement régional (CDR)
Organismes de développement socio-économique (CLD et SADC)
Ministère des Affaires municipales et des Régions – bureau local
Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
UQAR et ARUC-DTC
CERMIM

Le comité a fonctionné sur une base de participation volontaire de ses membres et avec souplesse concernant la présence et la représentation des membres. La coordonnatrice du CERMIM, l'agente de recherche et la chargée de projet pour le forum ont également participé aux rencontres de ce comité.

Dès sa mise en place, le comité d'accompagnement s'est donné les **modalités de fonctionnement** suivantes :

- Le comité d'accompagnement est consultatif à l'équipe du CERMIM;
- Les membres sont désignés pour la durée du projet, c'est-à-dire pour environ 12-16 mois;
- Les aspects logistiques (convocation et rédaction des compte rendus) sont assumés par le CERMIM;
- Si le comité le juge nécessaire, un président ou porte-parole du comité pourra être désigné; dans ce cas, le président remplira les mandats que le comité pourra lui assigner;
- Le comité se réunira au moins à trois reprises.

En réalité, les membres du comité se seront réunis à sept reprises et son action s'est poursuivie jusqu'en septembre 2008 et même au-delà puisqu'on a alors souhaité convoquer une rencontre avec les personnes et organismes susceptibles de donner suite au travail de recherche / intervention du CERMIM, particulièrement au plan d'action préliminaire.

Partie A : Extraits du rapport de recherche⁵

Coopération et développement social et économique aux Îles-de-la-Madeleine

1. Introduction

Avec la collaboration de Guy Massicotte et de Bruno Jean, professeurs à l'UQAR, et sous la responsabilité de la coordonnatrice du CERMIM, Hélène Chevrier, une agente de recherche, Stéphanie Arseneau Bussièrès, a tracé le portrait de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine. La cueillette et l'analyse des données, de 1965 à nos jours, ont été faites entre avril et octobre 2007 à partir de l'étude de documents (rapports, journaux, etc.) et d'entrevues menées auprès de 15 personnes engagées dans le mouvement coopératif et dans le développement aux Îles-de-la-Madeleine. L'étude a donné lieu à un rapport comprenant deux parties : (1) le rappel de l'origine du mouvement coopératif, de 1930 à 1970, et une description de la coopération de 1970 à nos jours; (2) la synthèse des perceptions et opinions des personnes rencontrées quant à l'évolution des coopératives et à leur apport au développement socioéconomique des Îles, ainsi que leurs points de vue sur l'intercoopération et sur les perspectives d'avenir du mouvement coopératif. Le rapport *Coopération et développement social et économique aux Îles-de-la-Madeleine*, rendu public en novembre 2007, peut être consulté sur le site du CERMIM (www.cermim.ca) sous l'onglet « Publications ».

Toutefois, dans les pages qui suivent, le lecteur peut prendre connaissance de la liste des coopératives constituées aux Îles-de-la-Madeleine, des avantages et inconvénients de la formule coopérative selon les participants à l'étude, des principaux constats que cette étude a mis en évidence ainsi que du texte de conclusion dudit rapport de recherche. Par ailleurs, à la section 6.3 de la partie B, le lecteur trouvera le résumé du rapport, tel qu'il a été présenté au forum.

Rappelons que cette recherche, mise en marche et coordonnée par le CERMIM, a bénéficié de la collaboration du *Centre de recherche sur le développement territorial* (CRDT), de la *Chaire de recherche du Canada en développement rural*, de l'UQAR, et de la *Fondation communautaire Gaspésie-Les-Îles*. Elle s'inscrit également dans les activités de l'*Alliance de recherche universités-communautés* (ARUC) – Développement territorial et coopération.

⁵ Extrait de : Arseneau Bussièrès S. et H. Chevrier (2007). *Coopération et développement social et économique aux Îles-de-la-Madeleine*. Îles-de-la-Madeleine : Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes; vii + 89 p.

2. Dates de constitution de l'ensemble des coopératives des Îles-de-la-Madeleine

Pêche	Ass. coop. des pêcheurs de Bassin	1931-1975
	Ass. coop. des pêcheurs de HAM	1932-1975
	Ass. coop. des pêcheurs de l'Étang-du-Nord	1933-1975
	Coop. des pêcheurs de Gros-Cap	1933- ...
	Coop. des pêcheurs de Fatima L'Escouade	1940-1973
	Coop. centrale des pêcheurs	1948-1972
	Coop. Régionale des Pêches des Îles	1972-1975
	Ass. coop. des pêcheurs de Havre-Aubert	1939-1975
	Cape Dauphin Fishermen's Coop	1993- ...
Alimentation	Grosse-Ile Consumers Coop	1940-1950
	La Vaillante (Grande Entrée) ⁶	1941-1980
	Magasin Coop de Havre-aux-Maisons	1942- ...
	L'Unité	1943- ...
	L'Éveil	1945- ...
	La Sociale	1945-2003
	Coop. d'alimentation de Bassin	1950-1955
	L'Idéale Fédérée (en voie de dissolution)	1953-2007
	Coop. d'aliments naturels Pied'Veut	1978-1988
Financier	Caisse populaire de Laverrière	1937-2000*
	Caisse populaire HAM	1938- ...
	Caisse populaire de Bassin	1939-2000*
	Caisse populaire de Havre-Aubert	1940-2000*
	Caisse populaire de Grosse-Île	1940-1950
	Caisse populaire de Pointe-aux-Loups	1943-1967
	Caisse populaire de Fatima	1949- ...
	Caisse populaire des Ramées	2000- ...
	* Ces trois Caisses se sont fusionnées pour former celle des Ramées	

⁶ À ses débuts, la Vaillante était également une coopérative de production du secteur de la pêche.

Services (transport, électricité câblodistribution, CJS)	CTMA Coopérative d'électricité Coop. de câblodistribution Madeleine Coop. jeunesse de service	1944- ... 1950-1964 1994-1999 1999- ...
Artisanat	Coop d'artisanat des Îles Coop d'artisanat de Pointe-aux-Loups Friends of Old Harry's Coop Coop. de solidarité La maison des arts des Îles- de-la-Madeleine (en voie de dissolution)	1972-1989 1996-2003 2001-2005 2001-2007
Agriculture	Agro-Coop Coopérative de solidarité en production animale	1978- ... 1999- ...
Forestier	L'Aubier	1990-2000
Habitation	Coop. d'habitation Lavernière	1981- ...
	Coop. d'habitation la Salicorne Coop d'habitation les Caps	1986-2005 1986- ...
	L'Oasis	1987-1992
Scolaire	Cogep	1985-2002

Source : Arseneau Bussi res S. et H. Chevrier (2007), p. 12.

3. Avantages et inconvénients de la formule coopérative selon les participants à l'étude

	Avantages	Inconvénients
Économiques	• La meilleure répartition de la richesse; • L'accès à un plus grand nombre de subventions au démarrage; • Les profits restent dans le milieu; • Davantage d'achats locaux; • Les ristournes; • La connaissance de la provenance de l'argent et de ses fins; • La possibilité de création d'entreprises; • L'assurance de payer le prix coûtant « <i>pouvoir être certain de ne pas se faire avoir</i> »; • L'offre de services là où le privé ne veut s'implanter; • Les emplois plus rémunérateurs; • Un contrôle sur les ressources du milieu.	• L'impossibilité de faire d'importants profits au plan individuel « <i>S'il y a de l'argent à faire, tu ne te fais pas une coopérative</i> »; • L'impossibilité de faire fructifier l'investissement financier. « <i>It's like it's yours but it's not</i> »; • La formule est limitative (par exemple, 50 % du chiffre d'affaires doit provenir des membres); • Les bénéfices marginaux, dont certains crédits d'impôts, des prêts hypothécaires ou des assurances, sont plus intéressants dans une entreprise à capital-actions; • Le développement de l'entreprise peut être compromis par les ristournes; • Peu de marge de manœuvre (dû entre autres aux conditions de travail supérieures); • Les ristournes n'assurent pas la fidélité des membres « <i>Même avec une ristourne de un million, les clients vont continuer à aller où c'est le moins cher</i> ».

	Avantages	Inconvénients
Sociaux	• La vie démocratique : le point de vue de tous est considéré, rien n'est oublié; • La primauté de l'humain. « <i>Lors de l'automatisation, les employés ont été réaffectés à d'autres tâches plutôt que d'être coupés, comme ce fut le cas dans les banques</i> »; • La main-d'œuvre est locale; • La mission demeure « <i>collée aux besoins des gens</i> »; • La stabilité du personnel et des emplois; • La connaissance de ceux pour qui on travaille; • Meilleures conditions et qualité du milieu de travail; • L'image projetée (absence de perception d'exploitation); • Solidarité.	• La vie démocratique : la gestion est plus lourde et complexe, les processus de prises de décisions sont longs; • La méconnaissance des rouages administratifs de plusieurs membres nuit au développement de l'entreprise. « <i>Il faut laisser la place aux vrais leaders parce que sinon, n'importe qui peut décider n'importe quoi</i> »; • La réticence des membres à s'impliquer; • L'interaction à plusieurs exige beaucoup de compromis; • La difficulté de convaincre l'ensemble des membres d'investir.
Organisationnels	• L'ouverture à l'échange d'informations diverses; • La pluralité des idées, due au regroupement de personnes; • La complémentarité des expertises; • La facilité d'augmenter le nombre de membres; • La création de réseaux; • L'accès à des services fédérés.	• Le poids de la « <i>paperasse</i> » peut être lourd pour les petites coopératives.

Source : Arseneau Bussièrès et H. Chevrier (2007), p. 65-66

4. Quelques constats du rapport de recherche

Parmi les constats que cette étude a mis en évidence, mentionnons (p.35-36) :

En 2007, on note :

- Treize coopératives sont toujours actives aux Îles-de-la-Madeleine, réparties en sept secteurs d'activités : l'alimentation, les pêches, le secteur

financier, l'agriculture, le transport, l'habitation et les services jeunesse, avec la CJS;

- Le nombre de membres dans la majorité des coopératives est en progression, tout comme le chiffre d'affaires de ces dernières;
- La coopération formelle prend diverses allures : deux entreprises coopératives opèrent à travers des filiales incorporées; les logements coopératifs se confondent aux autres formules de logement social; le contexte de l'alimentation est de plus en plus concurrentiel et l'échec des coopératives est constaté dans le secteur de l'artisanat;
- Des coopératives semblent reprendre le flambeau de la coopération dans deux secteurs économiques structurants : la pêche et l'agriculture;
- Avec trois caisses populaires, le *Mouvement Desjardins* est devenu le principal pourvoyeur de services financiers aux individus et aux entreprises des Îles;
- Seul le secteur financier, assisté de la *Fédération des Caisses Desjardins du Québec*, semble promouvoir activement la coopération au sein de son personnel;
- Les coopératives madelinienes sont toujours parmi les principaux employeurs de l'archipel, étant à l'origine de 834 emplois;
- Les coopératives demeurent au centre du moteur économique des Îles, que ce soit à travers les Caisses, l'alimentation ou le transport des personnes et des marchandises;
- La part du marché local de l'alimentation qui revient aux magasins coopératifs est estimée à 70 %, une augmentation de 10 % depuis 1981;
- On estime que la Cape Dauphin Fishermen's Cooperative commercialise 25 % des débarquements de homard;
- Le CFE Desjardins dessert 85 % des entreprises madelinienes;
- Les Caisses populaires des Îles réunies ont attiré 8 % de la population totale, lors de leur assemblée générale annuelle respective en 2007;
- Le mouvement coopératif a un rayonnement à l'extérieur de l'archipel. En exemple : expertise de la CTMA en navigation maritime et performance en gestion de navires; indépendance des magasins d'alimentation coopératifs; participation enviable des membres aux AGA des Caisses populaires et des coopératives d'alimentation.

L'étude fait également remarquer que parmi les coopératives qui ont été créées dans les années 1940, plusieurs demeurent encore bien implantées dans des secteurs cruciaux de la vie économique de l'archipel. Nous référons ici aux caisses populaires Desjardins, aux marchés coopératifs d'alimentation et à la CTMA, laquelle demeure la seule coopérative de transport maritime des personnes et des marchandises au Canada. Toutefois, la formule coopérative

s'est diversifiée au fil des ans et s'est adaptée aux nouveaux contextes : des coopératives de travail et des coopératives de solidarité sont apparues.

Les coopératives d'aujourd'hui offrent des emplois de qualité et sont, en 2007, à l'origine de 15 % des emplois aux Îles. Par ailleurs, les coopératives sont affectées par les effets de la concurrence, tout comme le sont les entreprises privées.

Aux Îles-de-la-Madeleine, les membres des coopératives sont plus nombreux à participer aux assemblées générales de leur coopérative qu'ailleurs au Québec. Toutefois, le recrutement de jeunes pour siéger sur les conseils d'administration est difficile même si leur nombre est en croissance. Nous remarquons également une certaine méconnaissance de l'histoire, des structures et des retombées actuelles du mouvement coopératif local.

Les coopératives actuellement en place, les relations qu'elles entretiennent entre elles, le soutien qu'elles apportent au milieu ainsi que l'expertise des coopérateurs actuels constituent un riche patrimoine et des ressources importantes pour le milieu madelinot.

5. Conclusion du rapport de recherche

Les auteures du rapport *Coopération et développement social et économique aux Îles-de-la-Madeleine* concluent en ces termes (p. 70-72) :

La présente étude visait à comprendre comment le mouvement coopératif avait contribué, et s'il contribue toujours, au développement social et économique des Îles-de-la-Madeleine. A-t-il aussi un potentiel pour l'avenir? Par la recension et la description de chacune des coopératives qui ont sillonné le paysage madelinot depuis 40 ans, en retraçant l'évolution de chacun des secteurs d'activités dans lesquels la coopération s'est imposée, en mettant en évidence les forces et les faiblesses des coopératives actives et, finalement, en portant une attention aux tendances du mouvement coopératif, nous avons documenté un pan de la vie de la communauté dans laquelle nous vivons.

L'apport des coopératives au développement socioéconomique des Îles-de-la-Madeleine est indiscutable et les ornières tracées par les pionniers coopérateurs sont encore bien visibles aujourd'hui. Pierre-A. Bélanger⁷ le soutenait, les premières coopératives avaient permis l'introduction de la monnaie et initié un changement majeur dans le système commercial et social de l'époque. Aujourd'hui, plusieurs de ces coopératives sont encore bien implantées dans des secteurs cruciaux de la vie économique de l'archipel (secteurs du transport, de l'alimentation, des pêches, de l'agriculture et des services financiers), secteurs d'autant plus stratégiques qu'il s'agit d'un territoire insulaire. Considérant qu'il s'agit de communautés de pêche, insulaires, ayant indéniablement à « traverser » un bras de mer et à aborder

⁷ Bélanger P.-A. (1970) « Le mouvement coopératif », *Recherches sociographiques*, vol. XI, n° 3, pp. 301-325.

au plus proche, il n'est peut-être pas surprenant de constater qu'on retrouve aux Îles-de-la-Madeleine la seule coopérative de transport maritime en Amérique du Nord, des coopératives ayant développé des liens d'affaires avec les régions les plus voisines et culturellement apparentées, les Maritimes, et les seuls magasins d'alimentation coopératifs du Québec encore indépendants face à leurs fournisseurs.

Dans le secteur des pêcheries, l'histoire des coopératives a été mouvementée : formées dans chaque canton dans les années 1930, la coopération formelle dans les pêches s'éteindra presque avec la faillite de *Pêcheurs unis du Québec* (PUQ) en 1984. Aujourd'hui, dans ce secteur, il ne reste du mouvement coopératif que la vitalité de *Pêcheries Gros-Cap* (fière descendante de la coopérative) et la création récente de *Cape Dauphin Fishermen's Cooperative*. Devant l'impact de cette dernière et surtout devant le besoin manifeste de revoir le cadre de vie des communautés maritimes dans le contexte des nouvelles conditions du marché et du secteur (dont l'état des stocks et des mers, les coûts d'opération des bateaux de pêche, etc.), il y a lieu de se demander si les communautés de pêche n'auront pas, encore une fois, à considérer la coopération comme l'une des avenues possibles d'organisation socioéconomique locale.

Les entreprises coopératives offrent des emplois de qualité, soutiennent l'industrie locale et divers organismes et activités du milieu. Mais par-dessus tout, elles constituent une formule qui permet la création d'entreprises là où la mise en commun d'intérêts est nécessaire pour doter un collectif de personnes de services jugés par eux essentiels. La « Coopérative de solidarité », utilisée aux Îles pour réanimer l'abattoir, un service structurant pour tout un secteur d'activités économiques, témoigne d'une nouvelle forme de coopération communautaire, liant le social et l'économique.

Au-delà de l'entreprise économique, une coopérative demeure une association de personnes qui partagent des valeurs et des principes de coopération. Si ceux-ci sont souvent en marge des considérations économiques — un fait que Bélanger notait déjà lors de son étude en 1970 — les entreprises coopératives demeurent, en filigrane, l'ossature de la société madelinienne. Actives dans les secteurs vitaux de l'archipel, elles tentent de rallier les deux pôles : l'économique et le social. Le développement, local ou régional, fait partie de la mission de l'ensemble des coopératives.

L'exercice de retour sur les origines et sur l'évolution du mouvement coopératif aux Îles-de-la-Madeleine que nous venons de faire met en évidence les réussites et les échecs des efforts de coopération aux Îles-de-la-Madeleine. En portant notre regard sur trois moments particuliers de l'histoire locale : les années 30-40, la décennie 60-70 et la période récente, avec des intervalles de 40 ans, il nous a semblé rejoindre les cycles de la grande histoire québécoise et les soubresauts du système socioéconomique, oscillant entre des organisations économiques d'intérêts individuels et une organisation prenant en compte des potentialités et des besoins plus collectifs ou communautaires. Les périodes de difficultés ou de crises vécues dans les communautés semblent agir comme contextes favorables aux changements de perspectives, au retour à des formes d'entreprises de coopération.

Notre travail a mis en lumière la méconnaissance générale de l'histoire, des structures et des retombées actuelles du mouvement coopératif local et de l'intercoopération. Si la première vague de coopératives a été initiée par des actions d'éducation populaire (les cercles d'étude), la coopération des années 70 a davantage été marquée par les orientations du développement des régions et le soutien du gouvernement québécois. Aujourd'hui, dans la nouvelle géo-économie du développement, la réflexion sur la place de la coopération, comme outil pour faire face à la globalisation ou comme approche à privilégier dans l'organisation socioéconomique locale ou régionale, pourrait peut-être venir des fédérations, des CDR et des organismes de développement du milieu, nouveaux acteurs du développement. D'autres travaux pourraient aussi être menés, portant, par exemple, sur l'attitude et les comportements des jeunes à l'endroit de la coopération ou encore il pourrait être intéressant d'établir un certain arbre généalogique des coopératives et des coopérants, se demandant si les valeurs de la coopération n'empruntent pas, pour se transmettre, outre la voie de l'éducation coopérative, celle de la parenté ou de l'alliance. Par ailleurs, sachant la communauté insulaire particulièrement liée à son territoire et aux ressources naturelles, il serait intéressant d'étudier la pertinence du modèle coopératif à contribuer à la quête d'un développement durable des Îles-de-la-Madeleine.

Certes, l'expérience coopérative des Îles-de-la-Madeleine est riche d'histoire. Ce patrimoine communautaire recèle un potentiel d'enseignement, voire même des potentialités d'avenir. À condition toutefois qu'il se transmette et qu'il suscite des innovations dans l'organisation sociale et économique de nos communautés. Pour que la coopération demeure un choix d'avenir et pour que les décisions relatives au développement durable des Îles-de-la-Madeleine soient prises de manière éclairée, une prise de conscience est nécessaire, tout comme la connaissance des dynamiques qui ont construit notre milieu est capitale.

Le rapport sur la coopération a donc été suivi, en mai 2008, d'un forum qui a donné l'occasion aux acteurs du développement local et régional de prendre connaissance des enjeux du mouvement coopératif au Québec, des résultats du rapport de recherche et de revoir la pertinence des principes, des valeurs et des modes d'organisation coopératifs pour le développement social et économique en milieu insulaire.

La prochaine partie, les Actes du Forum, en présente le déroulement et les résultats.

Partie B : Actes du Forum

L'expérience coopérative en milieu insulaire : leçons du passé et perspectives d'avenir

1. Introduction

Afin de susciter la réflexion stratégique sur le potentiel du modèle coopératif à notre époque et en milieux insulaires et maritimes et aussi pour ouvrir de nouvelles voies au développement social et économique, la deuxième phase du projet sur la coopération aux Îles-de-la-Madeleine a pris la forme d'un forum tenu en mai 2008, aux Îles-de-la-Madeleine. Sous la responsabilité de la coordonnatrice du CERMIM, l'organisation du forum a été confiée à une chargée de projet, Suzanne Richard.

Alors que la première phase du projet a voulu répondre à la question : « Quelle a été et quelle est la contribution du mouvement coopératif dans le développement social et économique des Îles-de-la-Madeleine? », la question soumise au Forum sur la coopération se posait en ces termes : **« La coopération présente-t-elle encore un potentiel de développement, aujourd'hui, alors que les communautés insulaires ont à faire face à toutes sortes de changements, démographiques, économiques, technologiques, climatiques, etc., et qu'elles ont à mettre en place de nouveaux rapports aux ressources naturelles et au territoire? ».**

Dans les pages qui suivent, nous présentons successivement les objectifs du forum, son déroulement, les témoignages apportés par les participants lors de la soirée d'ouverture, la conférence d'ouverture et les communications des invités, les propos de la table ronde, les résultats des ateliers et, finalement, les résultats du forum en termes d'acquisition de connaissances et d'appréciation de la part des participants.

2. Objectifs du Forum sur la coopération

Les échanges au sein du Comité d'accompagnement avaient fixé des objectifs clairs pour le forum. Ainsi, on visait :

- à favoriser le partage d'expériences insulaires et de connaissances à l'endroit de la coopération;
- à identifier des pistes de développement de la coopération et de l'intercoopération favorables au développement solidaire et durable des Îles-de-la-Madeleine;

Le forum devait être l'occasion :

- de diffuser les résultats et de faire état des conclusions de la recherche : *La coopération et le développement social et économique aux Îles-de-la-Madeleine*;
- de prendre connaissance du modèle coopératif d'entreprise, de la contribution du mouvement coopératif au développement territorial du Québec, et des enjeux d'aujourd'hui;

En tant que constituante d'une recherche / intervention, le forum devait aussi permettre :

- de recueillir l'appréciation des acteurs sur la démarche en cours, à savoir l'initiative de rapprochement entre universités et communautés, entre recherche et développement.

3. Déroutement du Forum sur la coopération

Le forum a été précédé d'invitations et de publicité dans les médias locaux, ainsi que d'une table ronde à la radio locale. En annexe II, nous reproduisons trois messages qui ont alors été diffusés. Les annexes III et IV reproduisent les deux communiqués émis le jour du forum.

Le Forum proprement dit a été tenu les 22 et 23 mai 2008, au Château Madelinot, à Fatima, aux Îles-de-la-Madeleine. Près de 90 personnes y ont participé. La liste des participants figure à l'annexe I. Monsieur Serge Rochon en a été l'animateur. Celui-ci a encadré l'horaire suivant :

Soirée : 22 mai 2008

19h00 **Accueil et inscription**

19h15 **MOT DE BIENVENUE**

M. Joël Arseneau, maire et président du CERMIM

19h30 **SOIRÉE D'OUVERTURE : La coopération se raconte...**

Témoignages insulaires : « L'expérience coopérative et les défis d'aujourd'hui »

- *CTMA (transports)*
- *Caisses Desjardins (financier)*
- *Magasin Coop de H.A.M. (alimentation)*
- *Cape Dauphin Fishermen's Cooperative (pêcheries)*
- *Coopérative jeunesse de services (services)*
- *La coopérative d'énergie renouvelable de l'île Lamèque, N.-B. (intercoopération et éolien)*

Échanges

Journée : 23 mai 2008

- 8h00 **Accueil et inscription**
- 8h30 **MOTS DE BIENVENUE**
M. Joël Arseneau, président du CERMIM
M. Guglielmo Tita, directeur scientifique du CERMIM
M. Maxime Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine
- 9h00 **CONFÉRENCE D'OUVERTURE**
« Le rôle de la coopération dans le développement territorial au Québec »
M^{me} Hélène Simard, présidente directrice générale
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité
- 9h25 **PRÉSENTATION DE L'ARUC – Développement territorial et coopération**
Recherche et collaboration avec les communautés
M. Bruno Jean, professeur à l'UQAR et M^{me} Marie-Joëlle Brassard, directrice de la
recherche et du développement au CQCM
Codirecteurs scientifiques de l'ARUC-Développement territorial et coopération
- 9h45 **PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE**
« Coopération et développement social et économique aux Îles-de-la-Madeleine »
1^{ère} partie : Contexte, méthodologie, perspectives
M^{me} Hélène Chevrier, coordonnatrice du CERMIM
- 10h30 **PAUSE SANTE**
- 10h45 **2^{ème} partie : Histoire, actualités et perceptions**
M^{me} Stéphanie Arseneau Bussièrès, agente de recherche
- 11h15 **ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE DÉVELOPPEMENT – ÎLES-DE-LA-MADELEINE**
M^{me} Agnès Dupriez, agente de développement rural au CLD des Îles
- 12h00 **DÎNER et MISE EN VALEUR DES PIONNIERS**
M. Joël Arseneau, maire des Îles-de-la-Madeleine et président du CERMIM
- 13h15 **TABLE RONDE**
« Dans le contexte d'aujourd'hui, la coopération représente-t-elle encore un moyen de développement social et économique en milieu insulaire ? »
Cinq panélistes, provenant de milieux différents : gouvernement (MDEIE), recherche, organisme de développement (SADC des Îles), coopération, milieu insulaire (Isle-aux-Grues)
- 14h05 **ATELIERS**
Les participants sont répartis en équipes de 12 à 15 personnes
Chaque équipe abordera trois thèmes :
Thème 1 : Consolidation et avenir des coopératives en place.
Thème 2 : Développement de la coopération dans de nouveaux secteurs.
Thème 3 : Intercoopération, services fédérés et autres outils de développement.

15h30 **PAUSE SANTE**

15h45 **MISE EN COMMUN DES ÉCHANGES / SUIVI ET CONCLUSION**

16h15 **ÉVALUATION-APPRÉCIATION**

16h30 **MOT DE LA FIN**

Dans les pages qui suivent, nous présenterons les témoignages, allocutions de bienvenue et les diverses communications présentés tout au long du Forum.

4. Témoignages insulaires

Sur le thème « La coopération se raconte », la soirée d'ouverture avait pour but l'échange d'expériences coopératives en milieux insulaires. La soirée s'est déroulée dans un cadre convivial, les participants étant répartis par table de six à huit personnes. D'entrée de jeu, un diaporama a fait le rappel des premières coopératives et des propos tenus dans une émission ayant porté sur l'état des coopératives, émission diffusée à la télévision communautaire locale, dix ans auparavant, soit en 1998. Par la suite, l'animateur a donné la parole aux invités qui ont raconté l'expérience et les principaux défis de leur coopérative.

4.1. La Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA), Îles-de-la-Madeleine

Gérard Leblanc, directeur général

En 1943, monsieur Ovide Hubert, inspecteur d'école de l'époque, propose à la population de se prendre en main, afin de trouver une solution au problème du transport maritime aux Îles-de-la-Madeleine.

Les difficultés que rencontrait l'industrie de la pêche face à l'approvisionnement et à l'expédition des produits sur les marchés extérieurs étaient énormes. Les promoteurs du temps ont donc été de très bons visionnaires pour former la Coopérative de transport maritime et aérien (la CTMA). Ils voulaient doter les Îles-de-la-Madeleine d'un transporteur qui engloberait tous les modes de transport ayant un lien avec la terre ferme. C'est donc le 28 mai 1944 que la CTMA est fondée en vertu de la *Loi des syndicats coopératifs* et qu'elle obtient sa charte officielle.

Cette nouvelle organisation recueille des fonds en vendant des parts sociales au coût de 50 \$ à tous les Madelinots qui désiraient devenir membres. Les institutions du territoire furent également approchées pour joindre les rangs de cette nouvelle aventure.

Les années qui ont suivi ont été très difficiles. Mais CTMA continuait à opérer avec l'aide des coopératives de pêcheurs. Elle a même dû demander un prêt

auprès de la *Caisse populaire de Maria*...! C'est donc dire que le terme intercoopération existait déjà à cette époque.

Un des membres fondateurs, Octave Turbide, était très impliqué dans les coopératives, et je le cite : « Il faut dire que le petit cercle d'étude a été pour beaucoup de gens un bon moyen de sortir de cette léthargie de l'époque. Il donnait plus de confiance à l'individu, chez qui il y avait une dignité qu'il fallait respecter, même si l'économie dans le milieu était excessivement débalancée. Bref, c'était le fait [le défi] de pouvoir interpréter « coopérativement » ses problèmes personnels, de mettre son potentiel intellectuel au service de la collectivité, pour constituer une force économique et sociale pour le bénéfice de tous et de chacun ».

Monsieur Turbide a siégé au conseil d'administration de CTMA pendant près de 60 ans et a beaucoup contribué au succès de celle-ci, car en étant aussi le gérant de la *Coopérative Centrale* [une coopérative de coopératives de pêcheurs], il travaillait beaucoup en collaboration avec le directeur de la CTMA, Roméo Cyr, tout en utilisant les services de transport pour les produits de la mer.

Au cours des années, CTMA a été propriétaire de 15 navires qui ont navigué dans les Maritimes, au Québec et, à l'occasion, à l'étranger.

En 1971, la venue du *Manic*, premier traversier à faire la navette entre l'archipel et l'Île-du-Prince-Édouard, a ouvert la porte à l'industrie touristique. Par après, nous avons changé de traversier à deux reprises pour répondre à la demande toujours grandissante, tout en assurant de meilleurs services à bord. Aujourd'hui, nous traversons annuellement 116 500 personnes, 45 000 véhicules et 20 000 tonnes de marchandises sur nos navires.

En 2002, avec l'achat du *CTMA Vacancier*, nous avons tenté l'aventure en développant le volet croisière. Le défi que nous devons toujours travailler consiste à renouveler la clientèle.

CTMA, c'est aussi une flotte de camions avec plus de 150 unités qui dessert la population madelinienne avec des points de services dans les Maritimes et au Québec. Elle transporte aussi beaucoup de produits de la pêche dans les États américains.

Aujourd'hui, la *Coopérative de transport maritime et aérien* est le seul actionnaire des différentes compagnies que nous retrouvons dans le *Groupe CTMA*. Nous avons une dizaine de compagnies, 416 employés et un chiffre d'affaires dépassant les 44 millions de dollars annuellement.

Il est sûr que nous aurons beaucoup de défis à relever pour l'avenir; que l'on pense à la relève où l'on doit faire des efforts pour avoir des officiers compétents en navigation, en mécanique ainsi que d'autres employés formés, au sein de la coopérative.

Nous devons aussi continuer à faire la promotion des services maritimes, pour amener de nouveaux clients qui viendront visiter les Îles-de-la-Madeleine pour la première fois. C'est un travail de longue haleine et rien n'est acquis. Il nous faut toujours recommencer en investissant en publicité et marketing, car aujourd'hui le marché des destinations touristiques est très diversifié et offre beaucoup d'attraits à la clientèle.

Enfin, la crise du prix du pétrole risque d'influencer les prix du transport pour les prochaines années, et cela pourrait faire augmenter les prix à la consommation. Nous ne serons pas les seuls dans le même bateau, mais les dernières augmentations vont faire très mal à l'économie des Îles-de-la-Madeleine en général. Par exemple, quand nous avons acquis le *CTMA Vacancier* en 2002, le prix du baril de pétrole était de 25 \$. Aujourd'hui, il est à 135 \$. Les défis seront nombreux et nous devons évaluer notre façon de faire dans le but d'économiser le carburant, car la dépense est très importante et représente annuellement une somme de plus de 10 millions de dollars.

Si nous avons aujourd'hui cette entreprise madelinienne, c'est beaucoup grâce au travail des artisans de la première heure, qui ont cru au regroupement de personnes pour servir, sur le modèle coopératif, l'ensemble de la population des Îles-de-la-Madeleine.

Merci aux Ovide Hubert, Octave Turbide, Fred Delaney, Roméo Cyr et aux employés dévoués qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles.

Merci et bonne soirée.

Échanges

Question du public : Combien de membres compte votre coopérative?

Réponse : Le maximum de membres a été atteint dans les années 40 avec 375 adhérents. Aujourd'hui, on compte 65 membres.

4.2. Caisse populaire Desjardins des Ramées

Michel Nadeau, directeur général

En 1938, les Madelinots ne sont pas épargnés par la crise et luttent pour assurer leur subsistance. Le temps est propice, et les propagandistes débarquent aux Îles avec l'idée d'organiser une caisse populaire.

Donc, entre la crainte des uns et l'espoir des autres, la *Caisse populaire Desjardins de Lavernière* voit le jour, le 19 juin 1938.

Celui qui avait la tâche de mettre sur pied les caisses populaires et qui est considéré comme le fondateur de plusieurs caisses des Îles-de-la-Madeleine est le père Alfred Gallant. Celui-ci, soit dit en passant, a reçu en 2006 le Mérite coopératif, distinction accordée par le *Conseil de la Coopération du Québec* en

reconnaissance de son travail pionnier pour la fondation des caisses populaires et des coopératives aux Îles-de-la-Madeleine.

Histoire

C'est dans la maison de monsieur Théophile Bourque, à Lavernière, que fut fondée la Caisse. Ses deux fils, Léger et Edgar, se succédèrent à la direction.

Petites anecdotes :

- Le folio n° 1 de la caisse appartenait à notre député du temps, Hormidas Langlais; encore aujourd'hui, le folio n° 5 est toujours détenu par un membre très actif de notre caisse.
- Dans le but de recevoir des cours d'anglais de Monseigneur Blaquière, Edgar Bourque lui-même est le premier à emprunter; il emprunte trois dollars qu'il doit rendre à 0,50 \$ par mois.
- Ce même Edgar a été embauché en 1941 comme directeur de la caisse et son salaire était alors de 21 \$ par mois, ... pour 21 000 \$ d'actif.

Personne ne pouvait imaginer l'ampleur que prendrait cette caisse qui a participé, dans la fin des années 30, à la naissance des caisses de Havre-aux-Maisons, Bassin, Grande-Entrée et Havre-Aubert et, en 1949, à celle de Fatima. Les 25 premières années des caisses ne furent pas des années faciles aux Îles-de-la-Madeleine, mais les caisses répondaient aux besoins de leurs sociétaires et cherchaient à leur faciliter le passage de ces périodes.

D'un actif de 6 millions en 1977, nous voici rendus, 30 années plus tard, à 200 millions. La *Caisse populaire des Ramées* travaille avec une équipe de 42 employés à temps plein et de 12 personnes à temps partiel ou sur appel. Il faut souligner que notre caisse est la plus importante en ce qui concerne l'actif, parmi les 13 caisses qui couvrent le territoire de Sainte-Anne-des-Monts à Nouvelle, incluant les Îles.

Les trois caisses populaires actuelles de l'archipel, soit Havre-aux-Maisons, Fatima et des Ramées, ont un actif-bilan de 320 millions, en date du 31 décembre 2007, et un volume d'affaires de 525 millions.

Desjardins offre du travail à environ 100 personnes sur le territoire des Îles, incluant les services de nos filiales présentes aux Îles, à savoir *Desjardins Sécurité financière*, *Desjardins Assurances générales* et *Valeurs mobilières Desjardins* et, bien entendu, le *Centre financier aux entreprises*.

En parlant du *Centre financier aux entreprises*, celui-ci est en fonction depuis 2000 et, quoique situé dans les locaux de la *Caisse des Ramées*, ce centre offre des services à toutes les entreprises des Îles qui font affaires dans l'une ou l'autre des caisses des Îles.

Les éléments qui nous démarquent de façon significative de nos concurrents, les banques et le monde virtuel, sont sans contredit notre implication toujours

grandissante dans notre milieu, de même que l'attribution de ristournes individuelles et collectives.

La preuve de notre implication financière est sûrement les sommes investies au cours des cinq dernières années sous forme de dons, commandites ou par l'entremise du *Fonds d'aide au développement*. Ces sommes totalisent 1,7 millions \$ qui s'ajoutent à un montant de 9 millions \$ en ristournes individuelles. Voilà la preuve tangible qui démontre la place importante des caisses populaires des Îles dans le cœur des Madelinots. Au cours des prochains jours, c'est 2,3 millions \$ qui seront déposés dans les comptes des sociétaires faisant affaires avec l'une ou l'autre des trois caisses des Îles.

Aussi, il est important de souligner la contribution des 34 dirigeantes ou dirigeants oeuvrant soit au conseil d'administration ou au conseil de surveillance de l'une ou de l'autre des caisses de notre secteur. Plusieurs de ces administrateurs ou des membres de notre personnel occupent des postes sur des conseils ou des tables de travail d'organismes de notre territoire.

Les défis

Le monde financier étant en perpétuel changement, le plus grand défi pour nos institutions sera d'accompagner nos ressources humaines en leur fournissant les outils et le support pour bien vivre ces changements. Le défi pour nos ressources réside dans la nécessité d'être bien informé de l'ensemble des particularités des produits offerts par les institutions financières. Car notre concurrence est de moins en moins physique et de plus en plus virtuelle et, lorsque l'on rencontre un sociétaire, il est bien souvent détenteur de toute l'information sur les produits concurrentiels offerts par nos compétiteurs.

Voilà un bref survol de la présence et de l'importance du *Mouvement Desjardins* aux Îles-de-la-Madeleine, qui essaie toujours de mieux desservir les particuliers, les organismes et les entreprises qui font leurs affaires avec et pour les Madelinots et Madelinienues.

Échanges

Question du public : Combien y a-t-il de membres dans les trois caisses des Îles?

Réponse : La population des Îles est de 12 800 et le nombre de membres est supérieur à 16 000, incluant les entreprises et les organismes.

Question du public : Est-ce que vous avez de la compétition des banques sur le territoire?

Réponse : La Banque Nationale, les compagnies d'assurances qui sont très présentes dans le milieu et, une compétition invisible, c'est le monde virtuel.

Question du public : Est-ce que l'esprit coopératif peut se garder dans un monde concurrentiel? En d'autres mots, qu'est-ce qui fait qu'une caisse ce n'est pas une banque?

Réponse : Aux Îles, la coopération est visible. Plus de 1 000 personnes ont assisté aux trois assemblées générales des caisses cette année. De plus, nous faisons place aux idées des gens. Ils ont aussi la possibilité de siéger au conseil d'administration et au conseil de surveillance. Nous sommes à l'écoute des gens et cela nous aide. Et la principale différence d'avec les banques, c'est que les gens touchent des ristournes.

Question du public : Au sujet des dons et commandites dans la communauté, pouvez-vous nous donner des précisions?

Réponse : Des exemples : le CERMIM... justement, on lui a accordé 15 000 \$; *Carrefour jeunesse-emploi*, une entente de 10 000\$ par année; *Fondation Madeli-aide* : 125 000 \$, un don des trois caisses pour cinq ans; la *Fondation Cornélius Brotherton* pour le Cégep Gaspésie-Les-Îles, 150 000 \$; la Fondation de l'UQAR (FUQAR) pour 125 000 \$...; ce ne sont que quelques dons, nous en avons toute une liste!

4.3. Les coopératives d'alimentation, Îles-de-la-Madeleine

Isaac Hubert, président

Magasin Coop d'Havre-aux-Maisons

RÉMINISCENCES ET SOUVENIRS D'UN MADELINOT SUR L'ÉPOPÉE DE CERTAINES COOPÉRATIVES AUX ÎLES

Aujourd'hui, si les fondateurs de nos magasins coopératifs revenaient parmi nous, je crois bien qu'ils ne se reconnaîtraient ni dans le style ni dans le fonctionnement de ceux-ci.

En effet, poussées par les aléas du marché, ces coopératives se sont graduellement adaptées à celui-ci, en se spécialisant presque exclusivement dans les produits d'épicerie avec, parfois, un rayon de dépannage dans la quincaillerie, dans le jardin potager de subsistance ou dans le jardinage de loisirs, ou encore dans certaines autres spécificités.

Cette façon d'opérer permet à nos trois magasins coopératifs (Coop) d'accaparer entre 55 et 60 % du marché local et d'ainsi subvenir aux besoins alimentaires des Madelinots, qu'ils soient résidents permanents ou visiteurs.

Les fondateurs, après avoir mis sur pied et opéré les caisses populaires du temps, et les coopératives de pêcheurs sur toutes les îles ou presque, ont convenu d'aller plus loin dans la prise en charge de leur avenir. Ils ont jugé qu'il était nécessaire et même essentiel de se donner, à eux-mêmes et à leurs descendants, des magasins disposant de tous les produits de consommation courante disponibles sur le marché à ce moment-là. C'est ainsi qu'à Grosse-Ile en 1940, à Grande-Entrée en 1941, à Havre-aux-Maisons en 1942, à Lavernière en 1943, à Fatima et à l'Étang-du-Nord en 1945, et à Bassin en 1950 naissent et se développent des magasins généraux appartenant à autant de coopératives. Malheureusement, quatre d'entre elles, tombées dans des

difficultés financières, doivent cesser leurs activités entre 1950 et 1988. Leurs membres, graduellement et avec l'amélioration des moyens de transport locaux, deviennent pour la plupart des membres des coopératives encore et toujours en opération.

Il faut se rappeler dans quel contexte social et économique les Madelinots se débattaient afin d'améliorer, dans les années 40 et 50, les conditions de vie parfois précaires auxquelles ils étaient confrontés.

C'est ainsi que le charbon, pour alimenter le poêle servant à cuire les aliments aussi bien qu'à réchauffer le logis, était mis à la disposition et vendu aux membres à la livre ou à la tonne, sur commande spéciale avec livraison par camion ou encore servi aux clients, au magasin même, dans des sacs de jute! Les moulées pour les animaux domestiques (chevaux, vaches, porcs, poules, moutons et autres) étaient aussi rendues disponibles dans nos magasins coopératifs généralement dans les mêmes sacs en jute d'une contenance de 100 livres. Comme les familles comptaient ordinairement de nombreux enfants et que bien souvent les grands-parents étaient aussi du nombre, la farine, pour faire le pain domestique et les pâtisseries, était vendue dans des sacs en coton d'une capacité de 100 livres aussi. Je vous fais remarquer que la plupart de ces sacs, sinon tous, étaient réutilisés maintes et maintes fois, jusqu'à usure complète, pour faire des taies d'oreillers, des vêtements d'enfants, des tapis crochetés et maints autres usages, grâce aux mains habiles des femmes des Îles. Chaque magasin coopératif devait avoir plusieurs bâtisses de différentes tailles, selon leur utilité et le volume de biens y transitant.

Ayant expérimenté les bienfaits de la coopération et s'étant aguerris dans l'administration et la gestion d'une entreprise coopérative, les mêmes fondateurs décident, au début des années 1950, de recourir à l'énergie électrique pour l'éclairage des maisons et des lieux publics où se tiennent les réunions. Ils fondent une nouvelle coopérative, d'électricité cette fois, qui, avec l'aide du service d'électrification rurale du gouvernement du Québec d'alors, réussit à implanter une station centrale de génération, à Cap-aux-Meules, et un réseau de distribution couvrant l'île de Cap-aux-Meules et l'île du Havre-aux-Maisons. C'est au début de l'hiver de 1952-53 que les premières maisons sont éclairées par l'énergie électrique générée par la *Coopérative d'électricité des Îles*. C'est un autre pas en avant dans la modernisation des Îles en général et pour le confort des Madelinots en particulier.

À cause d'un fort taux de natalité dans les années 40 et 50, et les Îles adoptant petit à petit les habitudes de « consommation moderne », la clientèle augmente dans les coopératives et les besoins de celle-ci sont de plus en plus difficiles à combler. C'est ainsi que les coopératives se voient contraintes, avec bonheur cependant, de moderniser les bâtiments et les équipements et d'assurer ainsi une meilleure conservation et présentation des produits. C'est l'ère du « Serve yourself ». Aussi, comme des magasins spécialisés ouvrent leurs portes, à Cap-aux-Meules ou ailleurs, les coopératives en viennent à

éliminer certaines lignes de produits comme le vêtement, le bois de construction ou le charbon, qui n'est guère plus utilisé que comme combustible dans les hangars et autres bâtiments où les engins de pêche sont réparés pendant l'hiver.

Vers la fin des années 1970, les employés des coopératives alimentaires d'alors firent la surprise à leur direction générale et aux membres de leur conseil d'administration de se syndiquer et de revendiquer de meilleurs salaires et conditions de travail. Plusieurs grèves ont perturbé ou paralysé l'une ou l'autre des coopératives depuis ce temps. Pensons à Lavernière, mais plus encore à Havre-aux-Maisons. Cette syndicalisation, en établissant clairement le cadre de travail et les droits des deux parties, permet à la direction de l'entreprise de gérer plus efficacement sa main-d'œuvre, et à celle-ci d'être assurée d'un temps et d'un horaire de travail plus constant et régulier. C'est parfois une limitation dans les pouvoirs et prérogatives de la direction de l'entreprise, mais c'est aussi un instrument de gestion du personnel qui ne laisse rien au hasard.

En 1982, la *Fédération des magasins Coop du Québec*, qui était grossiste pour l'ensemble du réseau des coopératives alimentaires d'alors, fait faillite et les Coop des Îles se retrouvent sans fournisseur principal. Elles se tournent alors vers *Coop Atlantique*, une fédération de coopératives des Maritimes et de Terre-Neuve-Labrador, qui accepte les quatre Coop des Îles en son sein en 1983. Celles-ci, en plus de bénéficier des approvisionnements réguliers de cette nouvelle centrale, profitent aussi des conseils, avis et idées des conseillers techniques de *Coop Atlantique* sur la disposition et la présentation des produits ou autres trucs du métier pour ce genre de commerce. Depuis, chaque Coop des Îles est ainsi membre à part entière de *Coop Atlantique* avec tous les devoirs, privilèges et droits qui s'y rattachent. Cependant, les Coop des Îles sont régies par une loi de l'Assemblée nationale du Québec tandis que la charte de *Coop Atlantique* est émise en vertu d'une loi du Parlement du Canada. Jusqu'ici, il n'y a pas eu de contestation ni d'accrochage parce que les deux lois sont assez semblables dans leur formulation.

Au début de 2001, nos quatre coopératives sont encore dans le marché alimentaire et elles sont sollicitées pour acquérir et faire progresser davantage la *Boulangerie Régionale*, qui se trouvait en difficulté à ce moment-là. Nous utilisons la charte de l'*Idéale Fédérée*, qui est encore valable et valide, et nous prenons en charge cette nouvelle entité. Peu après, nous discutons avec la direction de *Coop Atlantique*, qui accepte de devenir partenaire avec nous dans cette entreprise. La *Boulangerie Régionale* est maintenant la propriété conjointe et égale des deux entités. Elle possède son propre conseil d'administration, qui, avec les conseils du directeur général et des spécialistes de *Coop Atlantique*, entérine les décisions ou les projets de développement soumis par le directeur. Comme pour nos Coop, chaque rapport périodique est scruté à la loupe, les écarts avec le budget sont soulignés au directeur qui prend les dispositions pour corriger la situation. Ce geste a permis de stopper

l'hémorragie et de faire retrouver à la boulangerie la rentabilité dont elle avait grand besoin. Après avoir engagé un directeur général énergique, et conçu avec lui un plan valable de sauvetage, nous nous sommes mis à la tâche avec les anciens employés qui étaient eux aussi prêts à s'impliquer pour sauver leur emploi. Avec eux et avec de nouveaux venus prêts aussi à se créer un emploi stable, nous avons souhaité ardemment le succès avec ce nouveau départ.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de cette solidarité manifestée alors : nous faisons une saine et honnête compétition à l'autre boulangerie, notre personnel a quintuplé et nous approvisionnons ses propriétaires et d'autres commerces des Îles. Chaque semaine, *Coop Atlantique* est pourvue de tous les produits que nous sortons de nos fours ou de nos chambres froides. C'est ainsi que la quasi-totalité de la production de la nouvelle *Boulangerie Régionale* est distribuée à travers une partie importante du Canada atlantique.

Malgré tout cela, rien n'est assuré. Il faut tout faire pour nous garantir la compréhension et la fidélité des membres de nos magasins coopératifs d'alimentation et de la clientèle non membre. Il faut qu'ils soient convaincus, et nous aussi, que les produits que nous leur offrons sont ce qu'il y a de mieux sur le marché et au coût le plus bas que la coopérative se doit et peut pratiquer. C'est là que la direction, les employés et le conseil d'administration se doivent d'être attentifs et vigilants. C'est de cette façon, il me semble, que nous pourrons le mieux faire face à la concurrence. Nous devrions aussi faire de l'éducation à la consommation, s'assurer que les contenants et leurs contenus mis sur les tablettes sont produits équitablement et qu'ils sont naturellement sains. De plus, ils doivent avoir été produits écologiquement.

Comme les jeunes d'aujourd'hui, avant même d'être majeurs, sont beaucoup plus scolarisés que les générations précédentes l'ont été, il serait probablement avantageux d'en intégrer quelques-uns dans le conseil d'administration de nos Coop en portant, par exemple, de sept à neuf le nombre de membres d'un conseil administration d'une coopérative de consommation.

Et si les fondateurs, qui se sont formés avec et par les cercles d'études, revenaient voir ce qu'il est advenu de l'héritage qu'ils nous ont légué, je suis convaincu qu'ils seraient très fiers de celui-ci.

Échanges

Question du public : Pouvez-vous nous parler de cohabitation entre syndicalisation et coopération, souvent on la voit comme conflictuelle. Vous, vous la voyez plutôt positivement?

Réponse : Je considère que les employés ont droit à des égards, le droit d'être traités convenablement; la syndicalisation a été le meilleur moyen dans le monde pour régler des problèmes. Nous venons de signer une convention collective pour cinq ans.

Question du public : Pouvez-vous nous présenter davantage *Coop Atlantique* et la *Fédération des coopératives d'alimentation du Québec*?

Marcel Garvie, président de Coop Atlantique, est invité à prendre la parole.

Coop Atlantique, c'est un regroupement de coopératives d'alimentation, c'est un fait. Mais nous avons aussi, à l'intérieur de notre organisation, des coopératives agricoles, des coopératives de producteurs agricoles, donc une association assez bigarrée. Nécessairement, quand on a des consommateurs et des producteurs autour de la même table, cela fait des discussions qui sont assez intéressantes et assez mouvementées aussi. Parce que l'intérêt de l'un n'est pas nécessairement l'intérêt de l'autre. Lorsque l'on parle de producteurs et de consommateurs, ces deux groupes sont en opposition. Mais autour de la même table, quand on parle de coopération, on parle de compromis.

Alain Bouchard, secrétaire général de la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, prend la parole

La Fédération des magasins Coop, qui a fait faillite en 1982, a été remise sur pied en 1992 grâce, entre autres, à la collaboration des trois Coop des Îles. Bien qu'elles n'avaient pas à obtenir de services de notre part, puisque l'encadrement de *Coop Atlantique* était excellent, elles nous ont beaucoup aidé à faire le lien justement avec *Coop Atlantique*. Entre 1992 et aujourd'hui, vous avez joué un rôle... et nous tenons à le souligner. Merci aux Eddy Chevarie, André Renaud et Jean-Yves Miousse, les trois directeurs, ainsi qu'aux dirigeants des coopératives d'alimentation de l'époque.

4.4. Cape Dauphin Fishermen's Cooperative, Îles-de-la-Madeleine

David Burke, président

Note : L'allocution de monsieur Burke a été prononcée en anglais. La traduction présentée ici est redevable à la traduction simultanée faite par Andrée Champoux lors de la soirée, transcrite et complétée par Suzanne Richard à l'écoute de la bande sonore.

La *Cape Dauphin Fishermen's Cooperative* a vu le jour en 1993. Nous avons voulu tenter de faire quelque chose pour nous et pour notre île, Grosse-Île. À l'époque, la chute des prix du homard sur les marchés (1,72 \$ la livre) a conduit plusieurs pêcheurs au bord de la faillite. Ils en sont venus à la conclusion que créer une coopérative serait la solution la plus facile pour les aider à s'en sortir. À l'instigation de monsieur Byron Clarke, 28 pêcheurs ont uni leurs efforts pour fonder *Cape Dauphin Fishermen's Cooperative*.

Les débuts de la coopérative ont été très modestes. Après avoir essuyé des refus de la part des gouvernements provincial et fédéral, les membres fondateurs ont dû offrir leur hypothèque en garantie afin de pouvoir mettre sur

pour leur projet. Pour devenir membre, la part s'élevait à 1 000 \$ avec l'entente préalable que, si certains voulaient quitter, leur part leur serait remboursée. La première année, les activités de la coopérative étaient concentrées au port de Grosse-Île puisque la coopérative ne possédait pas de vivier. Treize travailleurs ont été embauchés dont un commis comptable à temps plein, un peseur et un superviseur à quai. Pendant un certain temps, monsieur Clarke a travaillé à titre bénévole... puisque la coopérative n'avait pas les moyens d'embaucher une personne de plus.

En 1994, *Cape Dauphin Fishermen's Cooperative* procède à la construction d'un vivier et embauche trois personnes de plus. En 1995, on entreprend la construction des bureaux actuels. En fait, on annexe au vivier les nouveaux bureaux, ce qui mettra fin à la location d'espaces. En 1997, on arrive à la conclusion que la coopérative a besoin d'un congélateur pour la conservation des appâts, ce qui fut fait la même année.

À la fin des années 90, la *Cape Dauphin Fishermen's Cooperative* commence l'exportation de filets de maquereaux fumés, mais après un certain temps, cette activité, jugée insuffisamment rentable, sera abandonnée. La principale activité demeure, aujourd'hui, la vente de homards frais. La rareté du maquereau et du hareng oblige les pêcheurs à importer leurs appâts de l'extérieur des îles.

Aujourd'hui, la coopérative compte 69 membres. À chaque année, elle embauche une cinquantaine de travailleurs qui travaillent dans les ports de Grande-Entrée, de Grosse-Île et de Pointe-aux-Loups. Avec les excellents prix du homard que l'on connaît ces dernières années, la Coopérative est très concurrentielle sur le marché du homard frais et elle arrive même à payer aux pêcheurs un prix supérieur à celui offert par d'autres entreprises.

À ses débuts, beaucoup de gens étaient sceptiques face à la réussite et à la survie de la coopérative. Certains même la qualifiaient d'éléphant blanc. Mais finalement, l'histoire démontre que les coopératives de pêcheurs peuvent fonctionner. En 2007, le chiffre d'affaires de 10 millions de dollars contribue à d'importantes retombées dans la communauté, dont un exemple est l'aide aux jeunes qui doivent quitter l'Île pour la poursuite de leurs études de niveau collégial et universitaire.

Échanges

Monsieur Richmond Monger de la Basse-Côte-Nord est invité à raconter l'histoire de la coopérative de pêcheurs de la Basse-Côte-Nord :

L'histoire que vient de nous raconter monsieur Burke ressemble beaucoup à celle que nous avons vécue sur la Basse-Côte-Nord, il y a dix ou quinze ans. Les entreprises de l'extérieur venaient chercher le poisson et donnaient le prix qu'elles voulaient bien. Après, elles repartaient en ayant récolté tout ce qu'il y avait, ou encore, en faisant faillite. Les pêcheurs devaient donc chercher, pour l'année suivante, un nouvel acheteur pour leurs produits : crabe, homard,

saumon. Finalement, la décision fut prise de fonder une coopérative conjointement avec les pêcheurs et les travailleurs d'usine. Les pêcheurs et les citoyens de Harrington Harbour en sont très fiers. Les profits réalisés sont réinvestis à l'intérieur de la coopérative et les retombées directes et indirectes se font dans le village alors qu'auparavant tout s'en allait vers l'extérieur.

Question du public : Monsieur Burke, le nombre de membres de la coopérative va toujours grandissant, le croyez-vous dû au sentiment d'appartenance ou aux avantages donnés aux membres?

Réponse : Probablement les deux. Le montant d'argent donné aux pêcheurs est non négligeable. Et, en plus d'acheter les prises, nous offrons des services aux pêcheurs. Le tout fait grandir le sentiment d'appartenance.

Question du public : Êtes-vous la seule coopérative de pêcheurs sur le territoire?

Réponse : Je crois que oui. Il y a bien la *Coopérative des pêcheurs de Gros-Cap*, mais je crois savoir qu'elle fonctionne davantage comme une entreprise aujourd'hui. La charte coopérative existe toujours même si l'entreprise a été privatisée. Une vingtaine de pêcheurs en sont aujourd'hui propriétaires.

Question du public : Est-ce qu'il vous arrive d'acheter les produits de pêcheurs qui ne sont pas membres?

Réponse : La plupart sont des membres, mais l'an dernier nous achetions les prises de deux pêcheurs qui n'étaient pas membres. À la fin de la saison, ils le sont devenus.

4.5. La Coopérative jeunesse de services, Îles-de-la-Madeleine

Nathalie Bourgeois, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse

Carrefour jeunesse-emploi des Îles

La Coopérative jeunesse de services (CJS) a 10 ans sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Elle fut fondée par Judy Legault et Arthur Miousse selon le modèle des *Coop jeunesse de services* du Québec, créé à Hull en 1988.

La CJS est un regroupement de 10 à 15 adolescents, âgés entre 13 et 17 ans, qui forment une coopérative. En fait, ce sont eux les membres. Ils déterminent les services qu'ils vont rendre à la communauté; ce sont surtout de menus travaux : tonte de pelouse, gardiennage, entretien ménager, etc. Ce sont ces jeunes qui gèrent la coopérative; ils forment leur conseil d'administration, des comités qui gèrent les finances, le personnel, le marketing, etc. Deux animateurs les supervisent en leur donnant des outils pour qu'ils soient à même de pouvoir gérer leur coopérative.

Les animateurs, ce sont des étudiants parrainés par un comité local, lui-même formé de différents partenaires financiers de la communauté : Carrefour

jeunesse-emploi, SADC, CLD, CSSS, la Polyvalente des Îles et les Caisses Desjardins. Ce comité local est coordonné par le Carrefour jeunesse-emploi.

Depuis son existence, 115 jeunes ont été sensibilisés au modèle coopératif. Durant les 10 ans, un total de revenus de 27 200 \$ a été enregistré.

Les défis de cette coopérative : étant donné que les jeunes ont de plus en plus de choix pour travailler, et ce, de plus en plus jeunes, le recrutement est donc de plus en plus difficile. De plus, le salaire à la CJS n'est pas assuré comme celui d'un emploi régulier; le coopérant ne sait ce qu'il aura gagné qu'à la fin de l'été.

Échanges

Question du public : Comment les sous récoltés sont-ils partagés à la fin de l'été?

Réponse : Une partie des revenus est remise à la coopérative. Ensuite, une part est remise au groupe de coopérants sous forme de salaire et de ristourne. Le mode de répartition des sommes allouées est décidé en conseil d'administration.

Question du public : Est-ce qu'il y a un âge suggéré pour l'apprentissage?

Réponse : On suggère de 14 à 17 ans, mais aujourd'hui, il est difficile de recruter des jeunes de 16 et 17 ans puisque les offres d'emplois sont plus nombreuses qu'avant. Alors nous avons ouvert la possibilité aux jeunes de joindre la CJS à partir de 13 ans.

4.6. La Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque, Nouveau-Brunswick

***Omer Chouinard, professeur-chercheur
Université de Moncton***

Note : L'allocution devait être prononcée par Paul Lanteigne. Celui-ci ayant eu un contretemps, c'est Omer Chouinard qui, à la demande des organisateurs, témoigne de l'expérience de l'île Lamèque, au Nouveau-Brunswick.

Ce qu'il est important de remarquer dans l'expérience de Lamèque au Nouveau-Brunswick, c'est que les îles acadiennes, Lamèque et Miscou, se dévitalisent. De 2001 à 2006, elles ont connu une diminution de leur population de 6,8 %. Par ailleurs, on se rend compte, en même temps, qu'il y a des projets de partenariat entre les coopératives et les municipalités. Par exemple, face aux problèmes de pollution à Lamèque, ce sont la *Coopérative de pêcheurs*, la municipalité, *Pêches et Océans Canada* et *Environnement Nouveau-Brunswick* qui ont dépollué la baie. L'histoire est simple : lorsqu'un conseil d'administration d'une entreprise coopérative est préoccupé par le même problème que la population qu'il représente, il fait des efforts pour

trouver des solutions qui vont rendre service à la communauté, alors qu'une compagnie privée serait peut-être tout simplement partie. Ceci démontre que l'appartenance locale, l'identité et l'enracinement de la coopération donnent lieu à des solutions partenariales qui sont non seulement faisables mais souhaitables dans une perspective de développement à moyen et long termes.

Dans les provinces maritimes, la base de la coopération s'est développée sur un compromis. En Acadie, le père Coady disait que « la coopération, c'est l'alternative entre le capitalisme sans-cœur et le socialisme sans Dieu ». La base de la coopération, c'est une association qui se donne, par un défi démocratique, d'essayer de solutionner un problème, tout en se donnant un service, lequel ordinairement est rendu par une entreprise soit financière, de production ou de consommation. Et vous avez, là encore, un compromis entre la vitalité de la démocratie, la participation, l'entraide, le partage et la rentabilité de l'entreprise.

Dans un autre ordre d'idées, il faut savoir célébrer les victoires. Dans les expériences de CJS notamment, comme nous en parlait madame Bourgeois tantôt, on s'est aperçu que ce dont les jeunes étaient le plus fiers, c'était les fêtes qu'ils avaient célébrées, les bons coups qu'ils avaient faits. C'est important de célébrer les victoires et on ne le fait pas assez.

Donc, dans ce milieu qui se dévitalise et où il y a de moins en moins de relève, on s'aperçoit qu'une solidarité se développe entre la *Coopérative de pêcheurs*, la *Coopérative de consommation*, la caisse populaire et la municipalité.

La *Coopérative de consommation* a vu son chiffre d'affaires passer de 12 à 15 millions de dollars en cinq ans et compte 4 500 membres sur une population d'environ 6 500 habitants, et ceci, dans un milieu où il y a la présence d'une forte compétition. Donc, il y a une certaine vitalité là. Ils ont réussi à mettre en place un projet d'énergie éolienne qu'ils ont travaillé pendant huit ans. Cela donne un partenariat de coopératives et de capital privé. Les retombées de ce projet aussi sont intéressantes. Il contribuera de façon importante au niveau social : une garderie et un foyer de personnes âgées en bénéficieront. On remarque, ici, les valeurs d'entraide, de partage et de coopération qu'on ne retrouve pas dans le capital privé.

Ce qu'il faut aussi noter et que l'on néglige souvent, c'est que dans la coopération, on trouve des aspects intangibles et qui ne sont pas mesurables. Chez les leaders d'une communauté et chez les gens appelés à prendre des initiatives, on s'aperçoit qu'ils ont été formés en siégeant sur des conseils d'administration dans des coopératives financières, de consommation ou autres.

Une autre histoire, c'est celle de Néguaac, un petit village au nord du Nouveau-Brunswick où il y avait un aréna. Le comité de six personnes n'arrivait pas à trouver les fonds nécessaires pour rembourser la dette à la *Banque Nationale*. Eh bien, c'est la municipalité, avec la caisse populaire de l'endroit, qui a

renégocié le prêt et réglé le problème. Aujourd'hui, l'aréna rend des services à la population toute l'année, tandis que la *Banque Nationale* a fermé.

La présence de la coopération dans les petites communautés démontre une capacité à se redresser après des difficultés. C'est ce qu'on appelle la résilience. La coopération, c'est donc un secteur porteur à condition que l'on forme le capital humain et surtout la relève, si on veut être en mesure de travailler sur des secteurs porteurs d'avenir. Entre autres, le développement durable en est un.

Échanges

Question du public : Parlez-nous du concept de coopérative de coopératives qui a contribué à mettre sur pied une résidence pour personnes âgées?

Réponse : Ce sont les pionniers du secteur coopératif qui n'avaient pas de résidence et qui devaient se résoudre à quitter leur village. Et les trois coopératives se sont mises ensemble pour favoriser un partenariat entre leurs coopératives et le capital privé. On peut déceler un sens du partage, dans ce geste : à ceux qui ont tant donné, on leur donne en retour.

5. Ouverture du Forum sur la coopération

5.1. Mot de bienvenue du CERMIM

Les participants au forum ont reçu, dans leur pochette, le mot suivant, signé par le président du CERMIM, Joël Arseneau, et par la coordonnatrice, Hélène Chevrier :

Soyez les bienvenus au Forum sur la coopération.

Placé sous le thème « *L'expérience coopérative en milieu insulaire : leçons du passé, perspectives d'avenir* », le Forum sur la coopération est une rencontre qui invite à partager les connaissances et les expériences à l'endroit de la coopération en territoire insulaire. Le Forum donne l'occasion de prendre conscience de la place qu'occupent les coopératives dans l'organisation sociale et dans l'économie d'un territoire, en particulier celui des Îles-de-la-Madeleine. Véritable patrimoine social et économique, quel avenir lui réserve-t-on?

Les coopératives doivent leur existence et leur vitalité à des personnes, aujourd'hui comme hier, animées par des valeurs de coopération, notamment par un engagement envers leur communauté. L'expérience madelinienne s'étendant sur plus de 75 ans, augmentée de celle d'autres milieux insulaires et appuyée par les connaissances de la recherche universitaire, devrait permettre, aujourd'hui, d'envisager un avenir à la coopération et d'identifier diverses avenues de développement territorial, dans notre propre milieu comme ailleurs au Québec.

C'est avec beaucoup de fierté que le CERMIM et ses partenaires vous offrent un programme d'échanges et de « croisement des savoirs » que nous

souhaitons constructifs, tant pour les insulaires, les universitaires, les organismes de développement que pour les coopérateurs d'aujourd'hui et de demain. Pour l'avancement des connaissances en développement territorial autant que pour le renforcement de la cohésion sociale et l'avenir économique des Îles-de-la-Madeleine et des autres milieux insulaires.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à l'organisation du forum, ainsi que tous les participants qui, en témoignant de leur expérience et en partageant leur savoir, feront de cet événement un succès.

5.2. Mot du directeur scientifique du CERMIM

Guglielmo Tita, PhD

Monsieur Guglielmo Tita, directeur scientifique du CERMIM souhaite la bienvenue aux participantes et participants :

Mesdames, messieurs. Il me fait plaisir de vous souhaiter la bienvenue à ce premier événement d'intérêt scientifique tout autant que de développement régional, organisé par le *Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes*, le CERMIM, en collaboration avec de nombreux acteurs du milieu.

La mission du CERMIM est de contribuer au développement durable des communautés insulaires et maritimes. En favorisant les interactions entre les décideurs, les gestionnaires, les chercheurs et les citoyens, le CERMIM veut favoriser la prise de décisions éclairées.

Cette mission se concrétise par des activités de recherche, de formation, de liaison et transfert, et de diffusion des connaissances.

Sur le plan de la recherche, le CERMIM bénéficie, pour mener ses projets, d'une affiliation à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et de relations de collaboration avec d'autres universités, notamment l'*École de technologie supérieure*. Malgré son jeune âge, le CERMIM a déjà réalisé plusieurs projets de recherche portant sur des thématiques variées, notamment : un profil des communautés anglophones des Îles-de-la-Madeleine, une analyse des aspects de gouvernance de la filière halieutique et une étude sur le rôle du mouvement coopératif dans le développement socio-économique de l'archipel. D'autres projets, en cours, touchent à des problématiques d'intérêt immédiat pour les communautés rurales, par exemple : l'approvisionnement énergétique, la rétention des jeunes en région, la biodiversité des écosystèmes littoraux et la gestion des matières résiduelles.

Par ailleurs, dans ses activités de recherche, le CERMIM intègre des étudiants, particulièrement de maîtrise et de doctorat, afin de promouvoir le transfert intergénérationnel des connaissances et de sensibiliser les nouvelles générations aux problématiques que les défis d'aujourd'hui et de demain imposent.

Le CERMIM mène l'ensemble de ses activités en concertation avec les instances de gouvernance locales et régionales, afin de mieux cibler les problèmes à l'étude, ainsi que leurs solutions alternatives. Parmi ces instances,

on compte surtout la *Municipalité des Îles-de-la-Madeleine* et la *Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine*, les deux étant partenaires fondateurs du CERMIM, avec l'UQAR et le *ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation* (MDEIE).

Ce premier forum sur le mouvement coopératif s'inscrit donc dans l'esprit et la mission de ce nouvel instrument de développement qu'est le CERMIM.

La coopération a été une nécessité de survie hier, elle fait partie de la vitalité d'aujourd'hui et elle est fort probablement une nécessité pour la viabilité des communautés de demain.

Mesdames, messieurs, je vous souhaite des échanges profitables. Bon forum!

5.3. Mot du député des Îles-de-la-Madeleine à l'Assemblée nationale

Maxime Arseneau

Je suis vraiment heureux et très honoré de pouvoir prendre la parole à ce forum sur la coopération. Le thème est particulièrement invitant et significatif pour notre communauté.

Le mouvement coopératif a joué un rôle extrêmement important dans le développement économique des Îles-de-la-Madeleine. Mais il a permis aussi le développement social des Îles. Le mouvement coopératif a contribué à la naissance de leaders dans notre communauté, ainsi qu'à l'émergence d'un savoir-faire et d'un savoir-être faisant en sorte que nous soyons en mesure de prendre notre place.

L'élément déclencheur du mouvement coopératif aux Îles, l'élément le plus important, ce fut la situation économique, à savoir la crise des années 30. Mais il faut aussi se rappeler la gestion chaotique des pêches qui prévalait dans les années 20 et 30. Rappelons-nous qu'en 1922, la gestion des pêches est confiée aux gouvernements des provinces, sauf que pour les Îles-de-la-Madeleine qui, considérait-on, étaient trop éloignées du Québec, la gestion est demeurée sous la responsabilité d'Halifax. Les marchands se sont alors établis en maîtres et seigneurs des Îles. Et l'autre élément favorable au mouvement coopératif, ce sont les idées nouvelles qui nous provenaient du Cap-Breton.

Il faut comprendre que la situation particulière des Îles, en période de situation économique difficile, faisait en sorte que les pêcheurs devenaient, d'une certaine manière, des émigrants (par vague) puisqu'ils devaient aller ailleurs pour gagner leur pain. L'historien Robert Rumilly écrit ceci à l'époque : « Les Îles continuent dans les années 30 à dépendre d'Halifax au point de vue économique, de Charlottetown au point de vue religieux, de Québec au point de vue électoral et d'Ottawa au point de vue de l'administratif ».

Alors pendant que le monde est en évolution et en développement, aux Îles-de-la-Madeleine, on est en situation catastrophique au niveau socio-économique. La crise a donc révélé la précarité du régime des marchands, un système qui reposait sur le troc et dans lequel le pêcheur était un esclave à la merci d'un régime dans lequel il ne contrôle aucun des aspects.

Je cite encore Robert Rumilly : « On est en pleine crise économique. Le homard, qui se vendait sept à huit sous la livre, vient de tomber à trois sous ». À trois sous la livre, un pêcheur gagne un salaire de 150 dollars par année. Rumilly poursuit : « Un club d'achat est formé par les pêcheurs en 1931 pour l'achat de leurs agrès; plus tard ils transforment ce club en coopérative de production ». Ensuite, suivent Gros-Cap, Cap-aux-Meules, Étang-du-Nord. C'était la première vague des coopératives aux Îles.

Dans la *Revue d'histoire et de traditions populaires de la Gaspésie* (numéro 53), on peut lire, à la page 39 : « En dépit d'une disposition réglementaire de l'époque, qui caractérisait la caisse populaire comme une institution exclusivement canadienne française et catholique, il y en eut une de fondée à Grosse-Île, chez une population exclusivement anglo-protestante ». La communauté anglophone des Îles avait donc, elle aussi, participé à cette expansion du mouvement coopératif aux Îles-de-la-Madeleine.

Des idées de coopération, il y en eut plusieurs mais en voici deux qui démontrent un côté visionnaire de la part des fondateurs de ce temps ainsi qu'une volonté de s'occuper de nous-mêmes : l'électrification et le transport avec le continent.

En conclusion, la coopération correspond à mes valeurs profondes plus que toute autre forme d'outil de développement. La solidarité, l'entraide collective, la force du nombre, l'addition des petits capitaux, la défense d'intérêts collectifs... Ceci n'enlève rien à la nécessité et à l'importance de l'initiative privée, à la recherche du mieux-être individuel et à l'exploitation de talents individuels.

En terminant, la crise alimentaire, qui amène déjà des émeutes dans certains pays, est un défi majeur de notre planète. L'alimentation, c'est autre chose que du commerce international à l'état pur, ou du « *big business* ». C'est une donnée que l'on peut difficilement classer au même rang qu'une idée du libre-échange ou du capitalisme à l'état pur. Pour sortir de cette crise alimentaire, nous serons obligés de tabler sur des valeurs de solidarité, sur la coopération et sur la mise en marché collective. Ainsi, face au capitalisme sauvage, face au libéralisme pur, il y a la coopération véritable qui doit s'affirmer.

6. Conférences

6.1. Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)

Hélène Simard, présidente-directrice générale⁸

LE RÔLE DE LA COOPÉRATION DANS LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DU QUÉBEC

Le *Conseil québécois de la coopération et de la mutualité* (CQCM) travaille depuis quelques années pour que la coopération soit une solution durable pour le Québec. L'histoire nous a montré que lorsque tout bouge, en situation de crise par exemple, on pense à la coopération. Notre défi maintenant est que la coopération apparaisse comme une solution gagnante en tout temps. Le mouvement coopératif s'est donné comme défi d'essayer de dégager une vision d'ensemble et une perspective d'avenir qui permette d'être proactif et de trouver des solutions, plutôt que d'être seulement réactif.

Le Conseil est un réseau de coopératives de coopératives. C'est un réseau de réseaux. Le CQCM ne regroupe que des réseaux nationaux.

Au Québec, le mouvement coopératif est plus diversifié que n'importe où en Amérique du Nord et il occupe une place déterminante dans plusieurs secteurs d'activités ou dans des régions. Au Québec, le mouvement coopératif, c'est : 3 300 coopératives, 39 mutuelles, 8 millions de membres, 88 000 emplois, 22 milliards de chiffre d'affaires et 157 milliards d'actif. C'est donc un pouvoir économique réel. Mais ce qui caractérise peut-être plus encore le mouvement coopératif, c'est le fait qu'on adhère tous à des valeurs et à des principes qui sont mondialement reconnus. Quand on se promène à travers le monde, on se rend compte que c'est assez unique : un ensemble d'organisations dans le monde qui a un code de valeurs commun, qui travaille malgré certaines faiblesses dans un sens commun avec les mêmes principes et les mêmes valeurs. C'est extraordinaire, mais en même temps c'est une force que l'on sous-estime. Récemment, on faisait le bilan des 300 plus grandes entreprises coopératives dans le monde : leurs actifs correspondent au produit intérieur brut (PIB) du Canada! Les coopératives créent beaucoup plus d'emplois que les multinationales; notre faiblesse, c'est de ne pas connaître notre force.

Les principes de la *Coopération internationale* (CI), il est important de se les rappeler : l'adhésion volontaire et ouverte, le pouvoir démocratique exercé par les membres, la participation économique des membres, l'autonomie et l'indépendance, l'éducation, la formation, l'information, la coopération entre coopératives et l'engagement envers la communauté. Ces principes ont été

⁸ Des notes biographiques sont présentées à l'annexe V.

révisés en 1996 et ce sont des centaines de réseaux coopératifs à travers le monde qui ont contribué à cette réflexion.

Le Conseil, c'est le porte-parole d'un mouvement solidaire et organisé qui a été fondé en 1940 par le père Georges-Henri Lévesque. Il réunit une quarantaine d'organisations, de regroupements coopératifs et mutualistes d'envergure. Ce sont des organisations autonomes financées par leurs membres. Le Conseil est devenu, en 2006, une coopérative de réseaux coopératifs. Il regroupe les services financiers, le secteur de la consommation, l'habitation, la *Fédération des coopératives d'alimentation*, le funéraire, la câblodistribution, les coopératives en milieu scolaire, les coopératives du Nouveau-Québec et les coopératives de service à domicile du Québec auxquelles se joint le noyau de coopératives de santé. Il y a aussi 11 coopératives de développement régional dans 17 régions administratives; ce sont des ressources techniques et de soutien aux coopératives et elles regroupent plus de 1 000 membres. Nous avons aussi deux organisations de coopération internationale : *Desjardins International* et la *Société de coopération pour le développement international* (SOCODEVI).

Le Conseil s'est donné, depuis cinq ans, une nouvelle façon de travailler la dynamique de développement. On avait, au fil des années, obtenu des gains importants, entre autres au niveau légal. Cette fois, on est allé dans chaque secteur pour réfléchir avec eux sur les défis et les enjeux, tant au niveau associatif (fidélisation des membres, intérêt des jeunes, participation des femmes, etc.) que sur le plan économique (mondialisation, etc.). On a fait le même exercice dans toutes les régions aussi. Ensuite, on s'est donné un plan d'ensemble.

Le premier enjeu que nous avons mis dans notre plan, c'est de travailler en synergie, autant le sectoriel que le territorial. Nous avons décidé de renouveler nos structures. Le conseil lui-même s'est transformé et on a transformé des éléments de notre *membership*. Nous sommes en train de réviser nos façons de travailler au niveau canadien.

Le deuxième enjeu a été celui du changement démographique. La relève, les jeunes, il faut leur faire connaître la coopération. Nous sommes en train de former une nouvelle génération qui soit prête à coopérer et à entreprendre.

Nous voulons travailler sur l'image et la perception, que la coopération soit davantage portée au niveau national. On souhaite se doter d'une image commune.

Il a été souligné que le mouvement s'était replié sur lui-même. Il faut donc que le milieu s'ouvre de plus en plus à la concertation.

Déjà, les défis ont changé en cinq ans. Il y a de nouveaux enjeux dans le cadre de la mondialisation. Beaucoup d'entreprises coopératives sont prêtes à faire de l'exportation et du développement à l'étranger. Certaines commencent à établir des partenariats avec d'autres provinces, et même à

l'extérieur du pays. Il faut inventer de nouvelles façons de faire avec la mondialisation, et de faire des affaires aussi.

Depuis quelques années, on a travaillé sur l'énergie renouvelable, l'éolien, l'appropriation, la propriété de l'eau, etc. Des coopératives de santé, nous en avons beaucoup parlé ces dernières années; nous sommes passés de trois coopératives à 30 dans ce domaine.

Dans le cadre de la coopération de l'avenir, nous allons assister à l'émergence de nouvelles formes de partenariat. Le système fédératif coopératif devra évoluer en ce sens avec l'ensemble de ses membres, et devra être préoccupé que tous participent à la croissance et au développement.

Dans votre étude [le portrait des coopératives des Îles établi par le CERMIM], et c'est vrai aussi pour tout le Québec, on a noté une compréhension floue de ce qu'est une coopérative. Il y a toute une génération qui est née avec des coopératives déjà en place; pour elle, une coopérative est un service comme un autre; elle est davantage consommatrice que coopératrice parce qu'elle n'a pas travaillé à construire la réponse aux besoins.

D'autres constats : il y a de la confusion avec les types d'organisation de coopératives. Il y a des formes hybrides qui sont nées. Pourquoi ces modèles se mettent-ils en place? Quelles conséquences cela aura-t-il pour l'avenir? De plus, il y a peu de jeunes dans nos organisations. On voit là un besoin de formation, de fidélisation des membres. Il y a des défis. Il faut regarder plus loin. Regarder où l'on veut s'en aller.

D'après votre étude, il y a 11 coopératives qui ont été répertoriées qui se sont soldées par des fermetures dans l'histoire des Îles. Dix d'entre elles n'étaient pas affiliées à une fédération. Doit-on en tirer des leçons?

Il faut réfléchir à une vue d'ensemble qui tienne compte de tous et de toutes. Comment mieux utiliser la plus-value coopérative et faire du développement local? C'est là un défi de l'ensemble du mouvement.

La coopération, c'est un levier de développement local par la prise de contrôle qu'elle permet sur la démocratie, le pouvoir de décider. Sur beaucoup d'éléments déterminants, toute organisation peut travailler. Il y a toutefois un point sur lequel les coopératives ont une longueur d'avance, et c'est sur le pouvoir d'agir.

Il y a lieu de réfléchir à une vue d'ensemble. Identifier les défis qui vous occuperont pour les années à venir et décider des moyens pour y arriver. Dans le suivi des travaux du CERMIM et de vos travaux comme milieu, je souhaite que vous mettiez, au cœur de vos alternatives, non seulement la coopération en situation de crise, mais la coopération pour bâtir une économie ancrée, moderne et équitable. Je crois que l'on pourrait changer le monde, ensemble, si on bâtissait sur cette base-là.

Échanges

Question : Parlez-nous de l'ancrage local en rapport avec la mondialisation? Les défis...

Réponse : C'est l'une des grandes complexités, le travail en synergie : le sectoriel et le territorial, oui, mais il est d'autant plus important à ce niveau. Il y a des réseaux de coopératives qui, pour affronter la compétition extérieure et la mondialisation, ont décidé de se concentrer. Cela a été une solution économique viable, mais pour maintenir leur vie coopérative, ils ont dû investir énormément.

D'autres milieux ont décidé de prendre démocratiquement des stratégies différentes en disant : « On va arrêter les fusions, on va protéger les services de base et essayer d'être compétitif sur des services que l'on partage ».

Où la coopération a beaucoup de « plus-value », c'est dans les projets de proximité; c'est dans le maintien des services, le développement de nouveaux services en pensant au territoire d'ensemble et en ajoutant de la valeur à ce que l'on fait.

La proximité, dans un petit milieu ou dans un milieu fermé, est importante, mais il faut faire attention, on n'est pas à l'abri. Il faut penser à offrir des avantages, il faut penser aux alliances. On ne peut pas se replier frileusement sur le local pour faire face à la mondialisation. Le plus grand atout compétitif que possède le mouvement coopératif dans le monde, c'est sa différence.

6.2. Alliance de recherche universités-communautés (ARUC)

***Bruno Jean et Marie-Joëlle Brassard, codirecteurs
ARUC-Développement territorial et coopération***

Monsieur Jean et madame Brassard résument le programme de travail de l'ARUC-DTC et insistent sur la pertinence du projet mené par le CERMIM. Ils accompagnent leur présentation de diapositives.

Bruno Jean :

Une ARUC, c'est une alliance entre des universités et des communautés. Dans le cas présent, notre ARUC porte sur le développement territorial et la coopération. C'est un programme de recherche co-dirigé par un chercheur d'université, moi-même, et par un chercheur du milieu, madame Brassard, du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM).

Au Québec, il y a de nombreux territoires qui font face à des difficultés de développement : l'ajustement face à la mondialisation, l'exode, le vieillissement, la crise forestière, etc. Par l'approche de développement territorial, on veut changer un peu la perspective parce qu'on s'est aperçu qu'un territoire ce n'est pas uniquement un lieu neutre sur lequel se produit le

développement grâce, par exemple, à l'injection de ressources humaines et financières. Le territoire est lui-même une ressource pour le développement; il est à la fois façonné et produit par le développement. Les territoires, ce sont des productions sociales, des produits de l'activité humaine. Bien sûr, les territoires ont une base physique, mais ils sont aussi travaillés, aménagés. La première chose qui produit un territoire, c'est de le nommer, de lui donner un nom. Il se crée toujours de nouveaux territoires; pensons à la Montérégie qui n'existait pas comme telle il y a quelques années.

Le territoire est donc un produit, mais aussi une ressource dans le sens où le territoire donne une identité à certaines ressources; pensons à la fraise de l'Île d'Orléans ou au homard des Îles-de-la-Madeleine. Les premiers acteurs d'un territoire, ce sont les communautés des territoires; ce sont elles qui ont la capacité de le développer.

Par notre ARUC, qui regroupe plusieurs universités et plusieurs organismes nationaux, dont le CQCM, on souhaite faire une réflexion sur l'apport de la coopération dans le développement territorial.

Marie-Joëlle Brassard :

Le coopératisme est un système qui permet de construire le territoire de telle sorte que les collectivités qui l'habitent puissent s'approprier leur développement. La coopération, c'est aussi un système qui se renouvelle et, aujourd'hui, on voit des coopératives dans de nouveaux secteurs (énergies renouvelables, santé, services de proximité). Le potentiel de développement des coopératives est immense.

Dans tous les cas, les coopératives sont un moyen privilégié pour les citoyens-membres d'exercer un contrôle sur leur devenir, et ce, de façon démocratique. Les valeurs de la coopération s'appliquent alors dans des réalités concrètes : l'équité, l'égalité, la démocratie et la solidarité. L'une des différences entre une coopérative et un organisme constitué en OBNL (organisme à but non lucratif) est ce contrôle par les membres. Les valeurs influent sur les pratiques.

Bruno Jean :

À l'ARUC-DTC, on utilise une approche de développement territorial *solidaire*, ce qui remet en question le concept de territoires en compétition. Du point de vue de la communauté académique, chaque territoire est solidaire du destin de ses voisins et c'est collectivement qu'on réussit. Au Québec, on a depuis longtemps voulu réduire les disparités régionales, mais on n'y est pas vraiment parvenu. La nouvelle approche adoptée par certaines politiques publiques et par notre ARUC considère qu'il faut cultiver les atouts des régions, cultiver les ressources et compter sur les capacités des collectivités; il faut construire sur nos spécificités et sur nos différences sans se comparer constamment ou « *compétitionner* » avec nos voisins.

Que fait au juste l'ARUC-Développement territorial et coopération? Jouissant d'un financement public du *Conseil de recherches en sciences humaines du Canada* (CRSH), pour une durée de cinq ans, l'ARUC vise le partage et le transfert d'expertises entre les chercheurs et les acteurs de terrain. Pour les communautés, l'ARUC est un dispositif qui leur permet d'influencer les agendas de recherche sur des sujets concrets et d'interpeller des chercheurs pour identifier ensemble des pistes de solutions ou autres connaissances. Pour les chercheurs, l'ARUC leur permet d'accéder à des « terrains », à des réseaux d'acteurs, des données d'expériences, etc.

Marie-Joëlle Brassard :

Les travaux de l'ARUC s'appuient sur la reconnaissance et l'échange d'expertises entre acteurs et chercheurs. Ceux-ci entretiennent une relation d'égalité dans le croisement des savoirs.

Les travaux de recherche sont inscrits sous cinq thèmes, chacun étant sous la responsabilité de deux chercheurs, l'un provenant d'une université et l'autre d'un organisme national de développement :

Thème 1 : Les organisations coopératives et le développement local

Question : Quelle contribution le mouvement coopératif apporte-t-il à la perspective d'un développement territorial solidaire?

Responsables : Louis Favreau et Marie-Joëlle Brassard

Thème 2 : Les fonctions du développement territorial et de la coopération

Question : Quelle est la capacité d'innovation de l'approche coopérative pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles aspirations des communautés locales et des régions en difficultés?

Responsables : Patrice Leblanc et Suzie Loubier

Thème 3 : Économie territoriale et coopératives

Question : Comment ces entreprises collectives, qui ont souvent une trajectoire historique longue, renouvellent-elles leurs stratégies de développement des territoires dans le contexte actuel de mondialisation, avec ses menaces et ses opportunités?

Responsables : Marc-Urbain Proulx et Guy Charland

Thème 4 : Pratiques de développement local et régional durable

Question : Quelles sont les meilleures pratiques de développement local et régional pour mieux accompagner et soutenir le développement territorial?

Responsables : Christiane Gagnon et Marie-Joëlle Brassard

Thème 5 : Acteurs, gouvernance et coopération pour le développement territorial

Question : Quels sont les modes de gouvernance locale et régionale, et les dispositifs institutionnels qui en découlent, à concevoir, à construire et à mettre en action pour assurer un développement territorial solidaire et durable?

Responsables : Bruno Jean et Paul Gauthier

Bruno Jean :

L'ARUC-DTC regroupe quatre Universités du Québec (UQAR, UQAC, UQO, UQAT), l'Université Laval et l'Université de Moncton. Elle regroupe également quatre organismes nationaux : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM), le *Réseau des SADC du Québec*, l'*Association des CLD du Québec* (ACLDQ) et la *Fédération québécoise des Municipalités* (FQM).

Lors de l'acceptation du programme de notre ARUC, le CRSH a noté la qualité du partenariat entre l'ARUC et le milieu, c'est-à-dire la collaboration en cours avec le CERMIM. Sur 90 projets, seulement une quinzaine ont alors été acceptés; nous sommes fiers d'en être.

Les résultats visés par l'*ARUC-Développement territorial et coopération* comprennent des productions scientifiques, du transfert de connaissances, la formation d'étudiants et le développement de nos territoires. À ce chapitre, il est souhaité d'accompagner les acteurs de développement, de renforcer l'expertise et l'aide à la prise de décisions et, finalement, de susciter la mise en œuvre de politiques publiques favorisant un développement territorial durable et solidaire.

À l'intérieur des cinq ans, l'ARUC souhaite organiser des états généraux sur la coopération au Québec.

6.3. Recherche menée par le CERMIM

Stéphanie Arseneau Bussièrès, agente de recherche

Hélène Chevrier, coordonnatrice

COOPERATION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ECONOMIQUE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Stéphanie Arseneau Bussièrès et Hélène Chevrier se partagent la présentation du rapport de recherche, de ses résultats généraux et des perspectives de suivi. Elles présentent le rapport en s'accompagnant de diapositives.

Hélène Chevrier :

En guise d'introduction à la présentation de la recherche menée par le CERMIM, il m'apparaît nécessaire de préciser quelques définitions et la méthodologie qui ont servi de contexte à cette recherche / intervention sur la coopération aux Îles-de-la-Madeleine.

D'abord, remarquons qu'il y a diverses façons d'apprendre et de faire la science : il y a des connaissances qui nous viennent de l'expérience (de la nôtre et de celle des autres), on apprend aussi par l'observation (de ce qui nous entoure), et on peut aussi apprendre par l'étude et la recherche. Mais, pour bien comprendre le monde complexe dans lequel on vit, ce qui est l'objectif de toute science, il est nécessaire que les connaissances scientifiques et les connaissances d'expériences se croisent. Voilà l'un des grands défis du

CERMIM et de ses fondateurs : **favoriser la rencontre et le partage des connaissances et des expériences** en milieux insulaires et maritimes. Pour comprendre la coopération et son apport en milieu insulaire, le projet qui nous concerne aujourd'hui, l'un des défis était bien celui de rapprocher les chercheurs et les acteurs du développement et de faire se rencontrer les expériences coopératives insulaires.

Dans un autre ordre d'idées, on dit couramment du **développement durable** qu'il est fait du croisement de préoccupations sociales, économiques et écologiques, qu'il doit être le résultat de l'intégration ou de l'harmonisation de ces trois facettes, ou encore qu'il demande des compromis de la part des décideurs. Mais, d'un autre point de vue, le développement durable c'est aussi la considération des limites. Il est devenu aujourd'hui évident qu'il n'y a qu'une seule planète terre et que si tout le monde adoptait le style de vie nord-américain que nous avons, ce sont les ressources naturelles d'au moins cinq planètes qui seraient nécessaires! Il y a donc obligation de considérer les limites, et par conséquent obligation de partager; **partager les ressources comme partager les connaissances**. Si le patrimoine naturel ne nous appartient pas en propre, les connaissances non plus ne nous appartiennent pas tout à fait : il y a eu d'autres sociétés avant nous et, souhaitons-nous, il y en aura d'autres après nous.

Et les îles comme territoire d'étude? S'il est difficile de s'imaginer les contraintes de limites quand on vit, par exemple, entouré de l'immensité du territoire québécois, « dans les îles, c'est pas pareil ». **Les îles ont des limites de territoire évidentes**. Ainsi, lorsqu'au CERMIM on a décidé d'entreprendre l'étude sur la coopération, on s'est demandé : les insulaires, qu'on dit facilement « tissés serré », sont-ils plus coopérateurs qu'ailleurs? Est-ce que l'expérience de la coopération et des coopératives aux Îles-de-la-Madeleine a contribué et contribue encore à tisser les liens sociaux et à assurer la vitalité économique de la communauté insulaire? Qu'en est-il dans les autres îles?

Ce questionnement, partagé avec le professeur-chercheur Bruno Jean, responsable de l'*ARUC-Développement territorial et coopération*, puis avec le professeur associé Guy Massicotte, a donné le coup d'envoi à la recherche. Un comité d'accompagnement a été mis en place et un large éventail de collaborateurs financiers s'est associé à l'initiative. La recherche prévoyait une démarche en deux phases :

1. Une recherche proprement dite a été menée d'avril à octobre 2007. Elle établit le portrait des coopératives à partir des données factuelles disponibles, et fait état des perceptions à l'endroit des coopératives et de leur avenir;
2. Le forum, qui prend place aujourd'hui, constitue un moment de dialogue entre chercheurs, coopérateurs et intervenants, et l'occasion d'identifier des pistes de développement de la coopération.

Le portrait des entreprises coopératives a été réalisé à partir de la littérature scientifique, des documents disponibles localement (journal local, rapports annuels et livres anniversaires des coopératives en place) et d'entretiens informels auprès des dirigeants / gérants d'entreprises coopératives actives ou dissoutes. Quant aux perceptions, elles ont été recueillies à partir de 15 entrevues semi-dirigées auprès de personnes impliquées dans le mouvement coopératif et dans les organismes de développement du milieu. À la suite de quoi, une synthèse thématique et une analyse de contenu ont été produites.

Il me fait plaisir de laisser la parole à Stéphanie Arseneau Bussièrès, jeune anthropologue qui a réalisé, de main tout à fait professionnelle, cette recherche.

Stéphanie Arseneau Bussièrès :

En premier lieu, je tiens à dire que j'ai trouvé extrêmement intéressant de faire ce travail de recherche. Plonger dans le milieu coopératif, alors que mon expérience était d'abord liée au monde de la santé, a été non seulement passionnant, mais j'y ai beaucoup appris, j'ai été touchée, j'ai même couru, par après, chercher ma carte de membre dans plusieurs coopératives!

Je résumerai le rapport de recherche en deux parties : 1) un regard historique sur l'évolution de la coopération par un survol rapide de la période 1930 à 1970, puis en regardant un peu plus en profondeur la coopération de 1970 à aujourd'hui; 2) les perceptions à l'endroit de la coopération aujourd'hui et de son potentiel d'avenir.

6.3.1. La coopération aux Îles-de-la-Madeleine

Le mouvement coopératif a fait ses débuts en Angleterre au début du XVIII^e siècle, mais ce n'est qu'avec la crise économique des années 30 que la coopération a véritablement vu le jour aux Îles-de-la-Madeleine. C'est dans le secteur des pêches, avec Monseigneur Coady, que sont nées les premières coopératives. Toutefois, à la fin des années 30, ces coopératives, qui regroupaient à la fois plusieurs activités (production et vente de poisson, de biens de consommation et d'équipements de pêche, crédit), et par manque de leaders formés à la coopération, étaient précaires. C'est alors que s'installèrent des cercles d'étude (une forme d'enseignement des principes coopératifs et de formation de leaders), que furent mises sur pied les premières caisses populaires et que le mouvement s'est véritablement enraciné. La coopération prend graduellement forme dans différents secteurs :

1930 : secteur des pêches

1937 : secteur financier

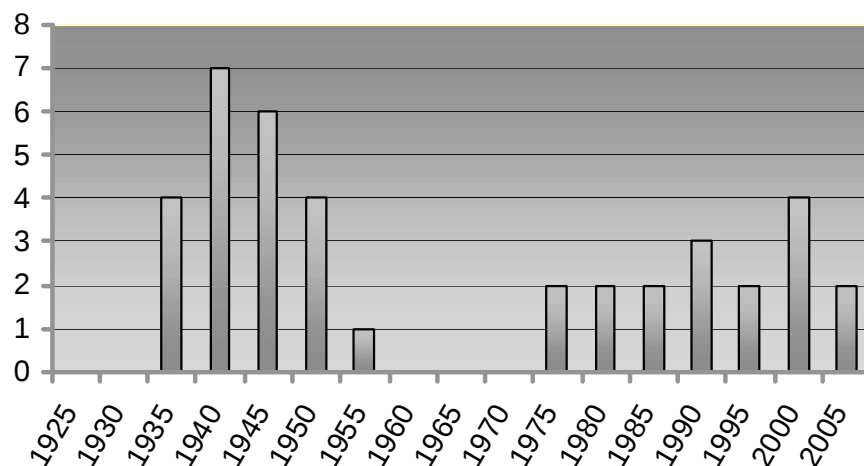
1940 : séparation de la production (pêche) et de la consommation

1943 : secteur des transports

1950 : l'électricité

En 1970, à la suite des travaux du *Bureau d'aménagement de l'Est du Québec* (BAEQ), le sociologue P.-A. Bélanger, dans une étude sur la coopération aux Îles-de-la-Madeleine⁹, constate que le mouvement s'essouffle : la relève semble difficile, des difficultés financières sont perceptibles et l'esprit coopératif se serait affaibli; il craint pour l'avenir. Certes, il y a eu une période de pause dans la création de coopératives, mais, dans les années 80, on remarque un retour, cette fois, sous la forme d'une diversification des secteurs et d'une croissance dans les activités des coopératives liées au transport, à l'alimentation et aux services financiers. Dans le tableau qui suit, on peut voir le mouvement de création des coopératives depuis les années 30 :

Nombre de coopératives constituées aux Îles-de-la-Madeleine
(de 1930 à nos jours)



La nouvelle vague des années 75 s'explique en partie par les politiques du gouvernement québécois qui ont alors valorisé et soutenu la formule coopérative. On voit donc que la coopération ne s'est pas éteinte, comme le craignait P.-A. Bélanger.

Nous ferons maintenant un survol de l'évolution de chacun des secteurs de coopération.

Secteur de la pêche

En 1972, les coopératives de pêche se sont regroupées pour former la *Coopérative Régionale*, puis affiliées à *Pêcheurs-Unis du Québec* (PUQ). En

⁹ Bélanger P.-A. (1970). « Le mouvement coopératif », *Recherches sociographiques*, vol. XI, no 3, p. 301-325

1983, la faillite de PUQ a complètement déstructuré l'organisation coopérative des pêcheurs. Seule la *Coopérative de Gros-Cap* est demeurée en place, ses coopérateurs ayant refusé l'affiliation à PUQ. Cette coopérative a créé, en 1987, l'entreprise *Pêcheries Gros-Cap inc.* sans toutefois dissoudre la coopérative-mère. À toutes fins pratiques, il n'y avait plus de coopératives de pêcheurs aux Îles-de-la-Madeleine, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y avait plus de coopération entre les pêcheurs. En 1993, les pêcheurs de homard de Grosse-Île créent *Cape Dauphin Fishermen's Cooperative*. Rapidement, le *membership* passe de 27 à 71 membres, une augmentation de plus de 60 %, et le chiffre d'affaires s'accroît de 165 %.

Secteur de l'alimentation

De 1981 à 2008, on voit que, des six coopératives d'alimentation, il n'en demeure que trois. Même si elles sont moins nombreuses, la part du marché local de ces magasins a augmenté, passant de 60 % en 1981 à 70 % en 2006.

À la suite de la faillite de la première *Fédération des coopératives d'alimentation du Québec*, les magasins Coop des Îles, en 1983, sont devenus membres de *Coop Atlantique*, le grossiste le plus proche géographiquement parlant. Ce rattachement à un grossiste coopératif leur a, de surcroît, donné un certain avantage : une indépendance vis-à-vis l'approvisionnement, alors que les autres magasins coopératifs du Québec ont dû faire affaires avec des grossistes privés qui ont exigé l'exclusivité et, avec le temps, ont monopolisé le secteur de l'alimentation. En 1993, la *Fédération des coopératives d'alimentation du Québec* (FCAQ) est recrée, mais cette fois, avec pour mission, non plus la distribution, mais le service conseil aux membres. Le marché de l'alimentation demeure un secteur concurrentiel, difficile.

En 2002, les coopératives d'alimentation des Îles et *Coop Atlantique* ont fait l'acquisition de la *Boulangerie Régionale*, une entreprise qui était en difficulté, mais qui, aujourd'hui, est devenue un fleuron de l'alliance coopérative.

Le secteur du transport

Dès 1975, la *Coopérative de transport maritime et aérien* (CTMA) a eu tendance à confier chacune de ses activités commerciales à ses filiales, des compagnies opérant sous statut privé, propriétés entières de la coopérative CTMA. En 1985, *Gestion CTMA inc.* chapeaute l'ensemble des filiales (transport maritime, routier, autres). La CTMA, en 2007, emploie 430 personnes, dont 97 % sont des Madelinots.

Le secteur financier

À la fin des années 70, les caisses populaires des Îles avaient de la difficulté à répondre à la demande de crédit. Le développement du *Mouvement Desjardins* a alors permis de soutenir le développement des services financiers au niveau local. Ces dernières années, les caisses Desjardins ont procédé à diverses fusions pour rester compétitives; elles ont aussi spécialisé leurs

services. Entre autres, le *Centre financier aux entreprises* (CFE), service commun aux trois caisses locales, dessert, en 2007, 85 % des entreprises madeliniennes.

En 2002, les Caisses ont créé le *Fonds d'aide au développement du milieu* (FADM), un programme de ristournes collectives, qui permet de contribuer financièrement à la réalisation de projets d'intérêt communautaire. Ces contributions s'ajoutent donc aux ristournes individuelles qui, elles aussi, constituent une redistribution importante des bénéfices d'opérations des institutions coopératives.

Le rapport fait aussi remarquer qu'au Québec, c'est aux Îles-de-la-Madeleine où la participation des membres aux assemblées générales annuelles (AGA) est la plus élevée : en 2007, 8 % de la population (plus de 1 000 personnes) ont assisté aux AGA des trois caisses populaires.

Le secteur agricole

Si, au Québec, la coopération dans le monde agricole est bien établie, aux Îles-de-la-Madeleine, on constate que les expériences sont relativement rares et difficiles. En 1978, les producteurs agricoles se regroupent et créent l'*Agro-Coop* pour faciliter l'approvisionnement en intrants et pour tenter de mettre en commun des équipements et la machinerie agricoles. En 1985, des difficultés financières, un climat peu favorable à l'agriculture locale et un certain individualisme de ses membres provoquent l'arrêt des activités.

Toutefois, en 1999, avec le souci de maintenir et de développer l'activité agricole, une nouvelle coopérative est formée : la *Coopérative de solidarité en production animale*. Cette coopérative a repris l'abattoir régional et cherche à maintenir en service cette infrastructure essentielle à la mise en marché de la viande produite localement. L'entreprise est précaire financièrement, mais le besoin d'une telle infrastructure agricole demeure.

Le secteur de l'artisanat

En tout et partout, il y a eu quatre coopératives d'artisanat qui ont vu le jour, mais qui se sont toutes dissoutes au bout d'un certain temps. On évoque le manque d'implication des membres, mais il est possible qu'il n'y avait pas non plus de réel besoin. Il est à remarquer que ce secteur a connu à peu près la même évolution ailleurs au Québec.

Le secteur de l'habitation

Dans le secteur de l'habitation coopérative, les Îles-de-la-Madeleine présentent un écart avec le reste du Québec. Alors qu'ailleurs les coopératives d'habitation sont bien ancrées, ici, entre 1981 et 2007, on est passé de quatre coopératives à deux. Qui plus est, les membres locataires participent peu à la vie associative de leur coopérative. Ces coopératives sont pratiquement assimilées aux autres logements sociaux et les membres en confient la

gestion, par contrat privé, à une employée de *l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine*.

Autres secteurs

Il y a lieu de noter la présence, pendant un certain temps, d'autres coopératives dans le milieu madelinot. De 1994 à 1999, une coopérative de **câblodistribution** a permis à la population de l'Est de l'archipel, particulièrement celle de Grande-Entrée, d'avoir accès à la câblodistribution. De 1990 à 2000, une coopérative de **travailleurs forestiers** a contribué au reboisement et à l'entretien des forêts de l'archipel. De 1985 à 2002, une coopérative **scolaire**, au *Centre d'études collégiales des îles*, a tenu un magasin de matériel scolaire.

Mentionnons finalement l'activité saisonnière de la **Coopérative jeunesse de services**.

En somme, aujourd'hui, en 2006, on peut résumer ainsi le portrait des coopératives aux Îles-de-la-Madeleine :

Nombre de coopératives déclarantes en 2006 et emplois créés

Secteur	Nombre	Emplois	Masse salariale (\$)
Pêches	2	45 (180)	>450 000
Transports	1	(429)	11 500 000
Alimentation	3	142	3 000 000
Finances	3	80	3 500 000
Autres	6	3	37 500
Total	15	270 (834)	18 487 500

Il est à noter que les chiffres entre parenthèses incluent les données des filiales ou des compagnies découlant des coopératives.

Ainsi, des 15 coopératives en place, 13 sont encore actives. Elles regroupent 20 000 adhésions, pour une population de 13 091 personnes.

Au Québec, les coopératives génèrent 1 % des emplois. Aux Îles, ce sont 5 ou 15 % des emplois (selon que l'on considère ou non les emplois créés par les filiales ou compagnies) qui sont tributaires des coopératives.

Le secteur du transport maritime relève à 100 % d'une coopérative et de ses filiales, les magasins coopératifs d'alimentation occupent 70 % de la part du

marché et les services financiers aux entreprises des caisses Desjardins desservent 85 % des entreprises. Le produit de la pêche au homard est commercialisé à 25 % et plus par la nouvelle coopérative de pêcheurs.

6.3.2. Perceptions et perspectives de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine

Lorsqu'on demande aux coopérateurs et aux agents de développement socioéconomique **pourquoi la formule coopérative** a été choisie plutôt qu'une autre forme d'entreprise, ils répondent, en général, que c'est pour offrir un service là où une personne seule n'avait pas les moyens de démarrer une entreprise, ou encore que c'était pour développer soit la communauté locale, soit un secteur économique.

Bien qu'ils ne soient pas exclusifs aux entreprises coopératives, les **défis** qu'ont à relever les coopératives aujourd'hui sont exprimés en termes de : 1) rentabilité, viabilité et concurrence; 2) équilibre entre des conditions de travail avantageuses et des prix concurrentiels sur les produits et services; 3) recrutement de membres prêts à s'engager; 4) éducation à la coopération.

Les **facteurs de succès** des coopératives, c'est-à-dire les conditions qui ont permis ou permettent aux coopératives d'être des entreprises « en santé », comprennent, selon les répondants à l'étude, les attributs suivants :

- réponse à un besoin;
- vision de long terme dans les décisions;
- structure organisationnelle bien définie;
- transparence et communication continue;
- indépendance financière;
- engagement et satisfaction des membres;
- services de soutien et réseautage du secteur.

Par ailleurs, on reconnaît diverses forces et difficultés liées à la formule coopérative :

Forces : les ristournes;
les conditions de travail avantageuses;
les achats locaux, l'ancrage territorial;
le soutien au milieu;
les initiatives environnementales;
le soutien ou la création d'entreprises.

Difficultés : l'individualisme grandissant;
le peu de profits personnels perçus;
les limites de la formule (ex. : obligations liées aux activités avec les membres)
la gestion plus complexe;

l'implication des membres;
la relève.

Au sujet de l'**intercoopération**, il est intéressant de remarquer que, de prime abord, les répondants à l'étude considéraient que si l'intercoopération avait été forte par le passé, aujourd'hui, elle ne se manifestait pas, ou bien timidement. Pourtant, en mettant en évidence les liens qui unissent les coopératives entre elles, force est de constater qu'elles entretiennent de forts liens d'intercoopération. Nommons par exemple l'acquisition d'entreprises à plusieurs partenaires coopératifs, les campagnes publicitaires communes, des activités sociales entre différents secteurs, la participation et le soutien de nouvelles coopératives, les services et échanges mutuels, etc.

Quant à la **perception du mouvement coopératif** dans son ensemble, il semble bien que, en général, les coopératives locales ne se sentent pas appartenir à un mouvement national ou international (sauf les caisses et les magasins d'alimentation). On remarque, dans les organismes de développement, une méconnaissance des coopératives du milieu et de l'histoire coopérative. On note une quasi absence d'éducation à la coopération dans le milieu et, souvent, on reproche même aux coopératives leur volet « entreprise » et leur transformation au cours des ans.

Finalement, interrogés sur les perspectives de la coopération, les répondants résument en soulignant que la formule coopérative s'est, à travers le temps, diversifiée et adaptée aux différents contextes. De solution à la misère et à l'exploitation, à l'époque du système des marchands-entrepreneurs dans les régions de pêche, la coopération est devenue un levier de prise en main de l'économie locale. On souhaite qu'elle puisse, de nos jours, faire contrepoids au modèle capitaliste de développement.

Hélène Chevrier :

Quels résultats retenir de cette intéressante recherche?

Du point de vue du développement social et économique, à travers le temps, l'étude montre que :

- les coopératives qui se sont maintenues depuis les années 30 jusqu'à aujourd'hui ont suivi différents parcours, agissant de façon polyvalente (multiples fonctions) d'abord, puis se concentrant dans une spécialisation de plus en plus marquée; elles ont aussi développé des figures variables, hybrides, conjuguant l'association de personnes et l'entreprise économique;
- la création des entreprises coopératives semble avoir évolué suivant des cycles sociaux, où des périodes marquées par les intérêts individuels ont suivi des périodes d'intérêts plus collectifs; dans ces mouvements cycliques, les contextes de crises auraient été favorables au changement de perspective;

- devant la méconnaissance des rouages du développement économique, diverses actions ont influencé la création et la vie associative des coopératives locales : les cercles d'études dans les années 30, les orientations gouvernementales dans les années 70 et, de nos jours, l'éducation coopérative. Aujourd'hui, la présence de nouveaux acteurs du développement, tels les CLSC, CLD, SADC et CRÉ, pourrait certes marquer le paysage coopératif;
- l'expérience coopérative constitue un patrimoine socioéconomique qu'il y aurait lieu de transmettre;
- à travers l'espace, on peut remarquer que les coopératives, qui ont d'abord été très locales, par anse de pêche ou canton, ont embrassé, au fil de l'amélioration des moyens de transport et de communication, des territoires de plus en plus larges, passant ainsi du local au régional, au national. Aujourd'hui, suivant la tendance à la régionalisation, un certain retour à l'organisation sociale et économique « de proximité », donnera probablement raison à la formule coopérative locale.

Du point de vue de la recherche, l'étude peut suggérer l'intérêt d'approfondir les connaissances relatives à la coopération, en tenant compte :

- des multiples échelles spatiales de l'engagement des acteurs;
- des différentes étapes de vie des entreprises coopératives;
- des impacts des politiques nationales et des services de soutien;
- de la diversité des modèles d'entreprises collectives (coopératives, OSBL, économie sociale).

À la suite de cette analyse de la coopération, on peut se demander si l'engagement envers la communauté ne devrait pas devenir une valeur à promouvoir ou à faire rayonner dans toutes les formes d'entreprises économiques.

Finalement, au terme de cette recherche, mentionnons que l'activité de recherche elle-même porte ses propres résultats. En mettant en évidence des stratégies d'action et de changement adoptées par la communauté insulaire, en réfléchissant l'histoire et le factuel, la recherche fournit un éclairage sur les possibilités de choix et de décisions à prendre.

Quant aux **perspectives d'avenir** de la coopération, le thème du forum d'aujourd'hui, ne soulignons ici que quelques questions qui prolongent en quelque sorte la recherche :

- Est-ce que les valeurs de la coopération rejoignent les valeurs des jeunes d'aujourd'hui?
- Est-ce que la crise dans les ressources halieutiques provoquera la reconsidération de la formule coopérative dans ce secteur?
- Comment assurer l'accès à la propriété foncière chez les jeunes familles?

- Comment assurer la transmission du patrimoine coopératif intangible que sont les valeurs et l'organisation sociale et économique?
- Ne serait-il pas pertinent de faire semblable portrait des autres modèles d'entreprises, et à partir d'autres îles?

En conclusion, souhaitons que, par la recherche menée par le CERMIM, le patrimoine social et économique collectif que constitue l'expérience coopérative aux Îles-de-la-Madeleine soit mieux connu, qu'il puisse être actualisé et transmis aux générations à venir.

6.4. Orientations générales de développement des Îles-de-la-Madeleine

*Agnès Dupriez, agente de développement rural
CLD des Îles*

FAIRE DES CHOIX AUJOURD'HUI POUR DEMAIN : PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, UN MILIEU À PROTÉGER

Nous vivons dans un **archipel isolé**, ce qui implique une discontinuité géographique. C'est une donnée importante qui a des conséquences à plusieurs niveaux, notamment sur les coûts de transport, sur le mode de fonctionnement, sur les inventaires, etc. Du point de vue socio-économique, l'isolement a une incidence dont il faut tenir compte.

Les Îles-de-la-Madeleine, c'est un **patrimoine naturel** important, fragile, qu'il faut conserver. C'est aussi un **patrimoine humain, social** : une population de 13 000 habitants, dynamique mais vieillissante qui, après une décroissance dramatique de 1990 à 2002, connaît une légère croissance. On observe même que le solde migratoire des jeunes de 25 à 35 ans est devenu significativement positif, ce qui est une bonne nouvelle pour le renouvellement de la communauté.

Le territoire est occupé de manière inégale. L'essentiel de la population est concentré sur les îles centrales. La décroissance et le vieillissement sont plus marqués aux deux extrémités ainsi qu'à l'Île d'Entrée. Ces phénomènes sont accompagnés d'une décroissance des effectifs scolaires posant des difficultés quant au maintien de certaines écoles primaires.

De 2001 à 2007, la croissance de l'industrie touristique a entraîné une augmentation significative de la valeur des résidences unifamiliales dans certains secteurs, ce qui cause des difficultés d'accès à la propriété pour les jeunes familles. Cette augmentation a aussi touché la valeur des terres, qui sont plus difficiles à acquérir pour les producteurs agricoles.

Un fait important : l'écart entre le revenu disponible par habitant aux Îles-de-la-Madeleine et au Québec s'est significativement réduit, passant de 23 % à 16 %

en quatre ans. Mais le coût de la vie est en moyenne 9 % plus élevé qu'à Québec. Le pouvoir d'achat des Madelinots est nettement inférieur à celui de la moyenne québécoise.

La **structure économique** est saisonnière et basée sur les PME. La structure économique de l'archipel est tributaire des saisons. Entre mai et septembre, les industries de la pêche et du tourisme emploient plus de 50 % de la population active totale. Les très petites entreprises (cinq employés et moins) génèrent 24 % des emplois et représentent 56 % des entreprises de l'archipel (on estime à près de 800 le nombre d'entreprises locales, sans compter les entreprises de capture).

Plus du tiers des entreprises de cinq employés et plus ont des difficultés à recruter leur main-d'œuvre. Ces difficultés sont proportionnelles au manque de qualification et de compétence. Il y a dix ans, il y avait une grande disponibilité de main-d'œuvre; aujourd'hui, on n'en a presque plus et on a besoin de travailleurs qui soient plus, ou autrement, qualifiés. Le développement de certains secteurs s'en trouve limité. Les employés de 45 à 54 ans représentent plus de la moitié des travailleurs. Il faut noter que le niveau global de scolarisation est nettement inférieur à la moyenne québécoise, bien qu'en légère remontée sur les îles centrales.

L'exploitation des ressources halieutiques est le cœur de l'économie madelinienne. C'est 80 millions de dollars en retombées directes et 1 900 emplois (1 100 pêcheurs et aides-pêcheurs et 800 travailleurs en usine). C'est aussi 11,9 millions de dollars en retombées indirectes et 300 emplois. C'est le tiers des emplois de l'archipel et 80 % des emplois des secteurs primaire et secondaire aux Îles. C'est 381 entreprises de pêche commerciale, quatre entreprises maricoles, 16 acheteurs dont cinq sont des usines de transformation. En 2006, les débarquements de pêche représentaient 34 % de la valeur totale québécoise et 15 % du volume total québécois.

La mariculture, c'est 50 emplois directs, deux entreprises de mytiliculture, une de pectiniculture et une de myiculture. La chasse au loup-marin, c'est 1 million de dollars de retombées en 2004.

La baisse significative du volume des débarquements de la pêche s'explique par la forte diminution des débarquements de poisson pélagique. En 2002, ils représentaient 51 % du volume des débarquements comparativement à 16 % en 2006. La diminution de la *valeur* s'explique par la forte baisse du prix des crustacés : le prix du homard a subi une baisse de 14 % et celui du crabe des neiges, de 40 %.

Les pêcheries, aux Îles-de-la-Madeleine, reposent essentiellement sur les crustacés. Le homard et le crabe représentent respectivement 74 % et 18 % de la valeur totale de la production madelinienne. On constate, dans ces deux principales espèces, une augmentation significative du niveau de transformation. Les volumes transformés sont de plus en plus importants. On

importe même la ressource pour la transformer. C'est de la valeur ajoutée. Il est important de continuer à soutenir cette tendance.

La flotte de bateaux de pêche est sécuritaire et performante. Des mesures de soutien à la relève assurent la transition des entreprises entre les générations. Les mesures de biomasse démontrent le succès des mesures de conservation du homard. Les équipements de transformation sont modernes et répondent aux normes de salubrité et d'exportation, mais les coûts d'exploitation sont à la hausse tandis que les revenus sont stables ou à la baisse, plus particulièrement dans le contexte de la chute du dollar américain alors que les exportations vers les États-Unis représentent près de 80 % de la production.

Le **tourisme** occupe une place grandissante dans la structure économique de l'archipel avec des retombées économiques annuelles directes et indirectes de l'ordre de 50 millions de dollars, 1 400 emplois directs et indirects, saisonniers, en grande majorité à temps plein, plus de 200 entreprises actives et plus d'une centaine d'entreprises qui bénéficient des retombées indirectes.

L'agriculture et la transformation alimentaire est un secteur en développement. Un essor considérable a eu lieu au cours de la dernière décennie : de ½ M \$ de retombées économiques annuelles en 1998, on est passé à plus de 3 M \$ en 2007. C'est 35 entreprises et 2 152 hectares en culture. On a vu une augmentation de 51 % de la valeur totale des fermes entre 2001 et 2006.

C'est 47 emplois annuels, 45 % dans la filière « charcuterie, viande et œufs ». C'est aussi 55 emplois saisonniers, 42 % dans les productions maraîchères. L'essentiel de la production est écoulé sur le marché local et 15 % des ventes sont exportées. Les filières les plus rentables sont celles comportant le plus de transformation.

Les **arts et la culture** sont intégrés dans le mode de vie madelinot. Les arts et la culture ne sont reconnus comme secteur économique que depuis une dizaine d'années. Ce secteur est soutenu par la *Corporation culturelle Arrimage*, qui compte 250 membres. La Municipalité vient d'adopter le plan d'action 2008-2011 de sa politique culturelle. C'est un secteur qui est vigoureux. Les enjeux du secteur culturel madelinot inscrits au plan d'action sont : l'accès et la participation des citoyens aux arts et à la culture; la protection, la promotion et le rayonnement de notre identité culturelle; la vitalité de notre environnement culturel; ainsi que les métiers d'art et les arts visuels.

Les retombées économiques directes sont de 3 millions de dollars en 2007. Après avoir connu une forte augmentation entre 2000 et 2003, le secteur se stabilise. C'est 47 emplois annuels et 80 emplois saisonniers. La majorité des artistes et artisans travaillent à temps plein et leurs activités professionnelles sont leur première source de revenus. Les revenus des artistes et artisans sont tributaires de l'achalandage touristique.

Le secteur du **commerce de biens et services** représente 1 800 emplois, essentiellement tertiaires. Il comprend Mines Seleine, qui emploie 160 personnes. Le secteur des services est particulièrement affecté par le manque de main-d'oeuvre qualifiée. Le secteur des biens doit composer avec deux contraintes : le coût de transport, qui représente une moyenne de 9 % d'augmentation des coûts (dans certains secteurs et à certaines périodes, les coûts du transport peuvent représenter plus de 40 %), et les difficultés liées à l'inventaire (masse critique insuffisante et difficultés d'approvisionnement dues au transport).

Les perspectives

Pour renforcer notre capacité à améliorer notre qualité de vie, il faudra privilégier une approche plus globale et qui aborde les choses en tenant compte des aspects importants de notre vie. Par exemple, on souhaite :

- **préserver le milieu physique et humain**, en intégrant le respect du milieu physique et humain comme critère incontournable de décision, en soutenant des projets de protection et de mise en valeur du patrimoine environnemental et humain;
- **contribuer à la cohésion sociale et communautaire**, en assurant la couverture de base des services de proximité sur l'ensemble du territoire, en soutenant les projets de territoire visant à outiller la communauté et à optimiser la mise en valeur de ses ressources, en soutenant les projets locaux, plus particulièrement ceux favorisant la prise en charge communautaire;
- **favoriser le développement viable des entreprises**, en améliorant la santé financière des entreprises, en développant de nouveaux marchés et en augmentant la valeur ajoutée de nos ressources, en soutenant la diversification économique par le développement de nouveaux créneaux et de nouvelles entreprises, ainsi qu'en misant sur les ressources du milieu.

7. Table ronde

La Table ronde, animée par Serge Rochon, a réuni les invités suivants :

- *Omer Chouinard, Université de Moncton*
- *Christian Vinet, Coopérative de l'Isle-aux-Grues*
- *Lise Jacob, MDEIE*
- *Martine Bourgeois, Coop l'Unité*
- *Daniel Gaudet, SADC des Îles*

DANS LE CONTEXTE D'AUJOURD'HUI, LA COOPERATION REPRESENTE-T-ELLE ENCORE UN MOYEN DE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET ECONOMIQUE EN MILIEU INSULAIRE ?

Chaque invité a d'abord répondu, suivant son expérience professionnelle, à la question générale en titre. Par la suite, l'animateur et le public ont pu demander des précisions aux invités.

7.1. Omer Chouinard, professeur-chercheur

Université de Moncton

Lorsqu'on parle de la coopération à Lamèque, les activités coopératives de ce territoire comprennent les îles acadiennes de Miscou et Lamèque. Toutefois, le service coopératif de la consommation rayonne jusqu'à Shippagan, et celui des activités de la pêche dessert quelques bateaux de Caraquet. Les trois coopératives de ce territoire insulaire, en l'occurrence celles de crédit, de consommation et de pêche, sont les piliers de la coopération. Les coopératives du territoire favorisent l'intercoopération, la concertation et des partenariats avec les municipalités (ville de Shippagan et municipalités de Saint-Raphaël et de Sainte-Marie). Par exemple, un tel partenariat a permis la signature d'une entente avec le secteur privé pour se doter d'un permis de parc éolien à Lamèque. Un autre résultat d'un tel partenariat est celui de la résolution des problèmes de la qualité de l'eau et de l'air à Lamèque, affectée par les effets de l'émission des effluents de la coopérative des pêcheurs. En effet, grâce au partenariat, à la concertation et à l'intercoopération, des aérateurs ont été installés l'été pour oxygéner l'eau, et la coopérative a consenti 1,5 M \$ pour améliorer son système et développer des solutions novatrices.

Aussi, il y a eu un **renforcement de la coopération sur ce territoire** par l'entremise d'un groupe d'économie sociale qui s'appelle le *Centre de bénévolat de la péninsule* (ce centre fait beaucoup de travail sur la condition des femmes, des jeunes et des hommes violents). Ensuite de cela, l'IDC (Initiative de développement coopératif) a tenu un atelier en septembre 2006 pour démontrer ce que cela voulait dire, dans les régions rurales éloignées, de « se prendre en main, se prendre en charge ». Il y eut aussi l'*École de la fonction publique*, qui est venue en 2007, et plus récemment, en 2008. L'*École de la fonction publique* a profité de cet atelier à Lamèque pour expliquer ce que cela voulait dire la coopération dans un milieu éloigné. Souvent, beaucoup d'énergie est nécessaire pour arriver à faire un petit investissement, d'où l'importance de l'entraide et du partage dans les petites communautés.

Actuellement la *CDR-Acadie*, la *Fédération des caisses populaires acadiennes* et *Coop Atlantique* ont mis en place un comité d'étude provisoire (réunissant les trois coopératives) pour la création d'une coopérative de solidarité et pour la mise en place d'un *Centre d'interprétation de la coopération en Acadie*. Ces projets sont en voie de réalisation actuellement.

La **création d'emplois**, qu'est-ce que cela veut dire dans ce territoire insulaire? La coopérative de consommation est passée de 12 à 15 M \$ de 2003 à 2007 et elle a créé 50 emplois; la coopérative de crédit est passée de

90 à 126 millions de 2003 à 2007 et elle a créé 30 emplois; la coopérative de pêche, qui maintient son chiffre d'affaires entre 24 et 27 M \$ pour cette même période, compte 470 travailleurs.

Un fait est aussi à souligner, la coopérative de consommation compte 4 700 membres alors que la population de Lamèque et Miscou est passée de 7 000 à 6 500 entre 2001 à 2006 (une diminution de près de 7 %). Cependant, l'intérêt de la coopération demeure sa capacité à former du capital humain, c'est-à-dire à augmenter la capacité de négocier, de gérer, de délibérer et de prendre des décisions en commun, et ce, en adoptant une perspective d'intérêt général et de promotion collective.

7.2. Christian Vinet, directeur

Coopérative de l'Isle-aux-Grues

L'histoire de la coopération que l'on raconte depuis hier ressemble beaucoup à celle que nous avons connue chez nous, sauf à une échelle plus réduite. À l'Isle-aux-Grues, nous sommes 120 résidents permanents, et, en été, ce chiffre double. Il a été dit à plusieurs reprises, ici, que c'est souvent en période de crise que l'on forme une coopérative. Cela a été le cas à l'Isle-aux-Grues. Sur l'île, on cultivait de la pomme de terre, et la dépendance des producteurs ressemblait un peu à celle des pêcheurs envers les marchands. Dans les années 50 à 60, le prix de la pomme de terre a chuté à un point tel que les producteurs n'étaient pas capables de faire leurs frais.

À la suite de cela, on a diversifié l'agriculture. C'est à cette époque que des petites fromageries artisanales sont nées à l'Île-aux-Oies et à l'Isle-aux-Grues. Ensuite est venu le moment de choisir entre la production laitière et celle des pommes de terre. En 1977, on a fondé la coopérative de l'Isle-aux-Grues. On a décidé de transformer le lait produit sur l'île d'une façon artisanale, mais à plus grande échelle. Cela a maintenu les emplois et en a créé d'autres.

En 1990, la fromagerie qui fabriquait du cheddar a fait face à une vive compétition. Cela a poussé la coopérative à créer et à innover. C'est à ce moment qu'elle s'est tournée vers la fabrication d'autres fromages de spécialités. Donc, ce sont des situations critiques qui ont propulsé la coopérative vers l'avant. Aujourd'hui, la fromagerie compte 15 employés, cinq producteurs laitiers, et 25 des 40 familles résidentes vivent directement de cette coopérative. C'est donc la coopérative qui assure la survie économique de l'île. C'est un moteur extrêmement important et une fierté pour le milieu.

7.3. Lise Jacob, direction des coopératives

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

La direction des coopératives a comme mission de favoriser le développement des coopératives au Québec. Ses mandats principaux sont :

- d'administrer la loi sur les coopératives. Notamment, la révision du cadre légal et les actes légaux tels les constitutions, les fusions;
- d'administrer les programmes et mesures reliés aux coopératives. En exemple : l'entente de partenariat entre les réseaux coopératifs, régionaux et sectoriels;
- de donner de l'information.

« Dans le contexte d'aujourd'hui, la coopération représente-t-elle encore un moyen de développement social et économique en milieu insulaire? » nous demande-t-on. C'est bien évident que oui. Plus que jamais, la coopération est un modèle de développement tout à fait pertinent et adapté aux milieux éloignés et insulaires. C'est un modèle d'affaires qui aide les personnes et les collectivités. C'est un modèle différent, sous plusieurs aspects, de l'entreprise privée. Le support et les valeurs de la coopération constituent un ancrage dans le milieu; c'est de la prise en charge. Les gens doivent investir de leur argent et utiliser les services de leur entreprise. Ils doivent s'occuper de leurs affaires, ils doivent accepter d'être administrateurs, ils assument une responsabilité personnelle et mutuelle. Les valeurs de démocratie quant au contrôle, les valeurs d'égalité, d'équité, cela crée des ancrages dans le milieu. Cela crée de la solidarité dans le milieu : puisqu'il y avait un besoin, on a travaillé ensemble à régler un problème ou à développer un service qui n'était pas là. Toutes ces valeurs encouragent l'action collective et le bien commun sur un territoire habité.

Quelques faits :

- Au cours des dix dernières années, au Québec, on a doublé le nombre de nouvelles coopératives créées chaque année (20 à 30 par année auparavant, aujourd'hui de 150 à 200 nouvelles coopératives par année);
- Tous les indicateurs socio-économiques, pour l'ensemble du Québec, sont en progression. Par exemple : augmentation de l'actif et du chiffre d'affaires, augmentation du nombre de secteurs d'activités où s'exerce la coopération, notamment pour l'énergie renouvelable, les cultures en serres, les nouvelles technologies, les services de proximité, etc.;
- Les coopératives maintiennent leur taux de survie. Ainsi, une coopérative, par rapport au privé, a un taux de survie qui est le double après cinq ans, et encore après dix ans d'existence;

- Les nouvelles coopératives répondent aux nouveaux besoins. Beaucoup de ces nouvelles entreprises sont dans le domaine des services de proximité (l'alimentation, les services à la personne, l'opération d'un café, d'une station service, etc.), des services de la santé, dans le nouvel agro-alimentaire (des produits qui n'existaient pas), dans le secteur touristique, dans le domaine culturel, ou encore pour la reprise, par des travailleurs, d'entreprises qui vont fermer ou être vendues.

Nous sommes loin d'être en recul par rapport au développement coopératif au Québec. À l'heure actuelle, on est dans une accélération de développement et la tendance semble lourde.

7.4. Martine Bourgeois, directrice

Coop L'Unité

Mon inquiétude, celle des dirigeants et celle des trois coopératives d'alimentation des Îles, c'est l'éducation des jeunes à la coopération. Avant, la transmission des valeurs et de l'histoire se faisait « naturellement ». Aujourd'hui, c'est une valeur qui s'effrite quelque peu. Pour les jeunes, aller chez Sobeys ou aller à la Coop, c'est quoi la différence? Ils vont acheter selon les prix, la marque.

Il faut aller chercher les jeunes qui veulent développer. Est-ce que cela leur dit encore quelque chose, la coopération? Il faudrait en parler sur les bancs d'école ou installer un programme du genre « leadership jeunesse », lequel est en vigueur au Nouveau-Brunswick. Ne pas attendre les crises, mais associer les jeunes plus tôt au développement.

7.5. Daniel Gaudet, conseiller aux entreprises

SADC des Îles

Lorsqu'on m'a demandé de venir faire une présentation sur la coopération aux Îles, un des premiers éléments qui m'est venu à l'esprit est le défi, souvent rencontré, de concilier les valeurs coopératives à la rentabilité des entreprises coopératives.

En effet, pour pleinement mettre en pratique les valeurs coopératives, il faut en avoir les moyens : ressources humaines, matérielles et aussi, surtout, des ressources financières. Pour être en mesure de remettre aux membres des avantages tels que des rabais, des ristournes, pour apporter du soutien monétaire ou non monétaire à des activités ou à des organismes communautaires, pour être capable de payer de bons, sinon d'excellents salaires aux employés, il faut en avoir les moyens.

Pour y arriver, les administrateurs et gestionnaires des coopératives doivent prendre des décisions qui ne semblent parfois pas « coopératives ». Les coopératives opèrent dans des marchés la plupart du temps compétitifs. Et, compétition oblige, elles doivent s'ajuster pour être en mesure de se démarquer et être meilleures que leurs concurrents. Par exemple, la gestion des coûts d'opérations et des marges bénéficiaires sont des facteurs cruciaux, déterminants pour la rentabilité. S'il n'y a pas de rentabilité, il ne peut pas y avoir de coopérative. Donc, l'influence de ces facteurs fait qu'à un moment donné les gestionnaires doivent notamment exiger davantage de rendement de la part de leurs employés, et davantage aussi de la part de leurs fournisseurs (de meilleurs prix, des produits de meilleure qualité, des conditions de livraison particulières ou autres).

Un autre aspect, ou défi, extrêmement important est celui de la fidélité des membres. Le principe de la fidélité, même si c'est loin de la perfection, semble beaucoup plus répandu chez les *baby boomers* et chez les plus âgés que chez les générations montantes. Pour assurer la pérennité du mouvement coopératif, les coopératives devront faire preuve d'originalité et considérer leurs membres comme des clients qui recherchent d'abord et avant tout le meilleur rapport qualité-prix. De façon générale, les consommateurs ne se soucient pas, ou se soucient peu, de savoir qui est propriétaire de l'entreprise où ils font leurs achats.

Il faudra se démarquer par la qualité des produits offerts, la qualité du service à la clientèle, une implication dans la communauté encore plus grande, etc. Les membres convaincus, quant à eux, devront aussi mettre l'épaule à la roue en sensibilisant les générations montantes aux bénéfices des valeurs coopératives pour les individus et pour la communauté, tant au niveau économique que social.

Donc pour répondre à la question, à savoir si la coopération représente encore un moyen de développement social et économique en milieu insulaire, je dis : « Oui mais... ». Les défis sont nombreux et d'importance.

7.6. Échanges

L'animateur : La question de la fidélité est importante. Madame Bourgeois, vous parliez de l'éducation qui est à faire auprès des jeunes. S'il y avait un climat d'une plus vive concurrence dans le milieu, croyez-vous que cela menacerait davantage la survie des coopératives d'alimentation, puisque les jeunes n'ont pas les mêmes valeurs de fidélité que leurs parents?

Martine Bourgeois : Cela devient dangereux dans l'alimentation. Même si nous n'avons pas de *Wal-Mart* dans le milieu, nous ne sommes quand même pas à l'abri. Le fait d'éduquer et d'être présent dans le milieu, c'est important. J'ai toujours en tête la coopérative de Tracadie (au Nouveau-Brunswick) qui, lorsqu'elle a vu un gros marché d'alimentation s'installer en face de chez elle,

a décidé de faire de l'animation et d'être plus près de ses membres, plutôt que de couper ses prix. Le samedi soir, le rendez-vous était à la coopérative de Tracadie. Au lieu de baisser, la coopérative a vu ses ventes augmenter. Il faut donc faire la promotion de nos bons coups, de nos actions dans le milieu, faire de la sensibilisation et de l'éducation auprès de nos membres. Parce que nous ne pourrions jamais battre nos concurrents en essayant d'offrir de meilleurs prix.

L'animateur : Monsieur Vinet, votre coopérative a dû s'adapter dans les années 90 en produisant d'autres fromages. Quelle est la différence entre une entreprise privée qui doit s'adapter et une coopérative?

Christian Vinet : Nous sommes une coopérative de producteurs. On est parti avec 14 producteurs membres, puis on est passé à dix, puis à six et ensuite à cinq producteurs. Nous avons dû mettre en place des mesures incitatives pour attirer la relève. Nous avons dû avoir recours à des incitatifs du côté de l'innovation de produits pour réussir à attirer une ferme de plus sur l'île. Cette année, un des cinq membres doit quitter pour sa retraite et c'est un jeune, attiré sur l'île en 2004, qui va devenir le cinquième membre. Nous sommes fiers de maintenir notre nombre de membres en transférant à la deuxième génération de sociétaires.

Lise Jacob : Le volet innovation est important. On innove au niveau des produits et services mais aussi au niveau des façons de faire. C'est un des gros enjeux des coopératives.

L'animateur : Monsieur Chouinard, ne sommes-nous pas dans un contexte plutôt fragile sur le plan coopératif, compte tenu de la concurrence forte, de la mondialisation, etc.

Omer Chouinard : Ce qu'on remarque dans les îles acadiennes, c'est la capacité de mettre en réseaux des coopératives de pêcheurs, de crédit et de consommation, en partenariat avec les municipalités. Il faut unir ce qui est force vive pour la prise en charge et pour favoriser les projets qui sont porteurs d'avenir. Le lieu où on aurait le plus à travailler actuellement pour les Madelinots, c'est la résilience. La résilience, un terme marin, c'est la capacité de résistance aux chocs. Des chocs, on est appelé à en subir de plus en plus avec les changements au niveau climatique, l'acidification des mers et ses effets énormes sur les crustacés et poissons. Alors comment développer les capacités de résilience? Je crois que la médiation et les autres aspects que la coopération développe..., je crois que la coopération, c'est un excellent outil de prise en charge collective. En région, c'est difficile (la dépendance aux ressources naturelles), mais ce qui est intéressant, c'est qu'on s'est divisés à un moment donné dans les coopératives, on s'est spécialisés, c'est comme si on s'était séparés pour mieux s'unir maintenant. Je trouve intéressant qu'au CERMIM on mette d'une part la gouvernance, et de l'autre la biodiversité. En d'autres mots, tu ne construis pas sur des cendres, tu oeuvres dans un développement qui est durable, à long terme, pour que la résilience ait des

fondations qui soient solides. Quand arrivent les difficultés, les capacités de résilience sont importantes, comme un bateau qui reprend sa course après avoir résisté à une tempête.

Ce qui est le plus intéressant dans le projet de Lamèque, même si la négociation avec le capital privé n'a pas rapporté autant que ce à quoi ses promoteurs s'attendaient, c'est que cela a eu un impact sur les politiques publiques, car le gouvernement provincial a décidé, depuis deux mois, que les projets éoliens devaient avoir une composante communautaire et des retombées communautaires. Ceci est dû à huit ans de travail acharné; les coopérateurs ont réussi à influencer les politiques publiques. Même si la jeunesse ne reste pas beaucoup dans les régions acadiennes, on remarque que ceux qui sont là sont fiers de leur communauté et de ses réalisations.

Question du public : À l'Isle-aux-Grues, comment sont gérées les terres?

Christian Vinet : C'est la loi du zonage agricole qui s'applique. Le village est concentré au nord de l'île. Ce que l'on constate, malheureusement, c'est que la moitié des terres appartiennent à des non producteurs ou à d'anciens producteurs. Il y a une petite inquiétude là, pour être sûrs que les ressources fourragères demeurent. On travaille à un plan d'urbanisme avec la municipalité pour s'assurer de ne pas restreindre la quantité de terres fourragères. Pour les battures, c'est loti. C'est une ressource fourragère exceptionnelle. Pour être membre de la coopérative, il faut détenir des terres. Ainsi, récemment, pour qu'un nouveau producteur puisse s'installer, il a d'abord eu accès aux terres de la batture; c'est cela qui l'a aidé.

8. Les résultats du Forum sur la coopération

Rappelons que l'un des objectifs principaux du forum était d'identifier des pistes de développement de la coopération et de l'intercoopération favorables au développement solidaire et durable des Îles-de-la-Madeleine. De plus, en tant que démarche de recherche / intervention, le forum souhaitait aussi recueillir l'appréciation des participants sur l'initiative de rapprochement entre connaissances universitaires et connaissances d'expériences. C'est ainsi que des ateliers ont été proposés aux participants et un questionnaire de fin de forum leur a été soumis.

Les résultats du forum sont donc présentés en deux sections :

- (1) Les résultats du travail en ateliers, à la section qui suit (8.1), comprend : les objectifs des ateliers; le déroulement général des ateliers; les constats généraux qui s'en dégagent et les pistes d'actions et de développement de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine.
- (2) Les impacts du forum sur les participants fait l'objet de la section 8.2. Ils sont regroupés suivant les commentaires et réponses des participants eux-

mêmes et ont trait à la prise de conscience, à l'acquisition de connaissances et aux comportements nouveaux.

8.1. Les résultats du travail en ateliers, le 23 mai 2008

8.1.1. Les objectifs des ateliers

La question générale : « Dans le contexte d'aujourd'hui, la coopération représente-t-elle encore un moyen de développement social et économique en milieu insulaire? » a été soumise à l'attention des participants aux ateliers sur trois thèmes : (1) Consolidation et avenir des coopératives en place, (2) Développement de la coopération dans de nouveaux secteurs, et (3) Intercoopération, services fédérés et autres outils de développement.

Le travail en ateliers visait à :

- Discuter de l'intérêt de la coopération dans le contexte d'aujourd'hui, notamment pour les milieux insulaires;
- Élaborer des pistes d'action et de développement de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine.

8.1.2. Le déroulement général des ateliers

L'annexe VI présente la définition de ces ateliers, les informations générales fournies aux participants ainsi que le questionnement et la proposition de déroulement desdits ateliers.

Quelque 75 personnes ont participé aux ateliers du forum. Chacun des six ateliers a été mené par une animatrice ou un animateur assisté d'un secrétaire. L'équipe d'animation est indiquée à l'annexe I.

8.1.3. Les constats généraux

En ateliers, les participants ont mentionné les éléments suivants comme étant des conditions favorables à la création et au maintien de coopératives dynamiques et « en santé » :

- Avoir pris naissance à partir de besoins collectifs non comblés ou de la nécessité de créer une masse critique, ou encore en période de crise ou quand des changements importants étaient souhaités;
- Manifester un sentiment d'appartenance, une implication collective, « y croire »;
- Être capable d'offrir un service au même coût que le privé et, en supplément, avec un service particulier ou personnalisé;

- Être capable d'offrir des emplois intéressants et viables;
- Offrir un accueil chaleureux et une ambiance familiale;
- Avoir un rayonnement dans le milieu par des investissements, des commandites ou autres moyens d'aide au développement du milieu;
- Connaître ses membres, ses besoins et ses valeurs;
- Regrouper beaucoup de membres;
- Bénéficier de soutien pour l'éducation à la coopération;
- Bénéficier de services fédérés;
- Assurer la transmission des valeurs et des expériences coopératives;
- Être ouvert à l'intercoopération, au partenariat et à la concertation avec les autres acteurs de son milieu, et d'ailleurs.

Ils ont également affirmé que :

- La coopération, c'est une occasion pour une communauté de se prendre en main, d'être propriétaire de son milieu;
- La coopération, c'est une façon de faire contrepoids au modèle capitaliste;
- Une coopérative, c'est un lien au territoire, un ancrage dans le territoire;
- Il y a deux ordres de besoins chez un individu : des besoins personnels et des besoins communautaires (ex. : avoir un milieu de vie dynamique et de qualité); la coopérative peut répondre à ces deux ordres;
- Dans un monde où tout semble facile, la coopération apparaît comme un monde compliqué, complexe; l'éducation pourrait amoindrir cette perception;
- Les valeurs de coopération à mettre de l'avant, en priorité aujourd'hui, ce sont : l'engagement envers la communauté, l'appropriation ou la prise en mains de son milieu, l'ancrage dans le territoire;
- La coopération doit augmenter sa visibilité;
- Dans une communauté tissée serrée, les rapports socio-économiques semblent facilités et la coopération favorisée; « Les expériences du passé démontrent que les coopératives sont une solution pour les îles »;
- Pour changer les choses, il est important de partager les idées et d'être solidaires.

8.1.4. Pistes d'action et de développement de la coopération aux îles-de-la-Madeleine

À la suggestion du comité d'accompagnement, les pistes d'action, formulées à travers les ateliers et dans les réponses au questionnaire de fin de forum, sont

présentées, sous forme de **plan d'action préliminaire**. Le comité souhaite que la mise en œuvre des actions soit prise en charge par les divers intervenants et organismes concernés. Il sera loisible aux membres du comité d'accompagnement de compléter le plan, de prioriser les moyens d'action et d'assurer un suivi, suivant leurs responsabilités respectives.

8.2. Plan d'action préliminaire

Formulé à partir du travail fait en ateliers lors du Forum sur la coopération aux Îles-de-la-Madeleine, le 23 mai 2008

Orientations générales et ordre de priorité	Actions suggérées	Responsable principal / Partenaires envisagés
1A. Promouvoir les valeurs de la coopération, auprès de divers publics, notamment auprès des jeunes N. B. Rappelons que les valeurs coopératives comprennent : • L'adhésion volontaire et ouverte à tous; • Le pouvoir démocratique exercé par les membres; • La participation économique des membres; • L'autonomie et l'indépendance; • L'éducation, la formation et l'information; • La coopération entre les coopératives; • L'engagement envers la communauté.	- Offrir des activités d'éducation à la coopération : - À l'école primaire et au secondaire (ex. : rendre disponibles et actifs des outils pédagogiques pouvant s'intégrer à la réforme scolaire) - Au CÉGEP (ex. : session d'information avec offre de bourses par les caisses, soirée d'improvisation sur la coopération) - Pour les membres des coopératives existantes (ex. : info à l'adhésion et bulletin périodique) - Pour les familles (ex. : précéder les AGA d'une conférence sur un sujet d'intérêt pour les jeunes familles) - Pour tous (ex. : offrir un cours synthèse) - Entretenir des chroniques dans les médias : témoignages et information - Témoigner, par exemple : « Être membre d'une caisse Desjardins c'est ... plus que de simplement mettre des sous dans une enveloppe ».	CDR CQCM Coopératives en place CJE
1B. Faire connaître l'histoire et l'action des coopératives	- Former les enseignants - Publiciser les bons coups, les succès (ex. : les investissements et retombées dans le milieu) - Rappeler souvent les valeurs coopératives et les origines du mouvement coopératif dans l'archipel; être « passeurs de mémoire » - Valoriser le bilan social des coopératives - Mettre en commun (entre les coopératives existantes) des moyens de communication et diffuser de l'information - Faire valoir les avantages de la formule coopérative	CDR CQCM Coopératives en place Milieux scolaires CERMIM

Orientations générales et ordre de priorité	Actions suggérées	Responsable principal / Partenaires envisagés
2. Augmenter l'intercoopération et la concertation régionale (territoriale)	10. Distinguer, pour mieux se comprendre, le sens d'« intercoopération », de « réseautage » et celui de « partenariat »; celui de « coopératif » et celui de « privé » 11. « L'intercoopération est établie dans les différents secteurs »; toutefois, il y aurait lieu de favoriser l'intercoopération sur l'ensemble du territoire : A. Mettre en place un regroupement (table de concertation) des coopératives du territoire (pour s'informer, s'entraider, partager, transférer des connaissances, développer la coopération, mettre en commun des services, s'ouvrir à l'ensemble du système coopératif au Québec et ailleurs, etc.) B. Se donner un mécanisme de rencontre (comité multipartite ou rencontre annuelle) des coopératives du territoire, et des autres organismes de développement; C. Tenir un 2^e forum sur la coopération, en 2009 ou 2010 12. Maintenir, mais assouplir lorsque nécessaire, les services fédérés 13. Mettre en commun des moyens d'éducation, de communication et de diffusion de l'information coopérative 14. Anticiper et se donner un plan d'action de cinq ans, adapté aux nouvelles réalités et aux nouvelles générations 15. S'échanger des services, en regrouper d'autres, se donner des avantages réciproques, entre entreprises coopératives (ex. : escomptes sur services ou produits) 16. Mettre des moyens financiers des caisses Desjardins (ristournes, fonds de développement...) au soutien des coopératives, lorsque nécessaire	Coopératives en place Organismes de développement (CLD, SADC, CRÉ-GÎM) CDR CQCM Fédérations

Orientations générales et ordre de priorité	Actions suggérées	Responsable principal / Partenaires envisagés
3. Intéresser les jeunes à la coopération	17. Faire savoir aux jeunes qu'ils ont leur place dans le monde coopératif d'aujourd'hui 18. Les rejoindre par courriel ou par des moyens originaux 19. Tenir compte de leur sensibilité et de leurs réalités : leur intérêt pour l'environnement, l'activité physique ou sportive, l'international; leur scolarité accrue; leur méconnaissance des origines et de l'organisation coopératives 20. Leur offrir des services adaptés selon leur âge 21. « Les jeunes sont très intéressés par la coopération internationale »; les amener à s'impliquer aussi dans des projets de coopération à l'échelle locale 22. Installer un système de parrainage des projets de jeunes par des coopérateurs d'expérience 23. Soutenir une ou plusieurs initiatives répondant à un besoin local et gérées par des jeunes 24. Offrir des incitatifs (ex. : taux hypothécaires préférentiels) aux jeunes et aux jeunes familles, en priorité, pour leur établissement familial ou entrepreneurial 25. Offrir aux jeunes des expériences d'apprentissage dans un environnement coopératif	CDR (agent de promotion jeunesse) CJE Organismes de développement (CLD, SADC, CRÉ-GÎM) Administrateurs de coopératives existantes
4. Assurer la transmission des valeurs et l'expérience des entreprises coopératives	26. Faire bénéficier les promoteurs de projets d'entreprises de l'expérience des coopérateurs et des coopératives bien ancrées dans le milieu 27. Valoriser les valeurs de coopération au-delà du seul modèle de coopératives, i.e. auprès de l'ensemble des entreprises	Organismes de développement (CLD, SADC, CRÉ-GÎM)

Orientations générales et ordre de priorité	Actions suggérées	Responsable principal / Partenaires envisagés
5. Consolider les coopératives en place	28. Développer le sentiment d'appartenance et l'engagement envers la communauté, chez les membres; « Ma coopérative, ma communauté, ça m'appartient. J'm'en occupe »; « Le panier le plus payant n'est pas toujours le panier le moins cher » 29. Faire face à la concurrence sur le Web 30. Prendre position sur les heures d'ouverture <i>versus</i> celles des concurrents 31. Recruter de nouveaux membres, notamment les jeunes 32. Maintenir l'ancrage dans le milieu 33. Valoriser l'apport et le bilan économique et social des coopératives 34. Valoriser leur modernité et leur capacité d'adaptation aux changements 35. Partager les valeurs de la coopération au CA, chez les employés et chez les membres 36. Dans un secteur (alimentation), faire une réflexion stratégique sur l'état de situation d'affaires et sur les perspectives d'avenir; envisager des compléments de services aux membres (ex. : livraison gratuite, service de garderie, espace-café, service pour les personnes à mobilité réduite, succursales ou livraison dans les extrémités de l'archipel, regroupement de services de proximité...) et se donner un comité d'échanges formel entre les trois coopératives.	Coopératives en place CDR et Fédérations CQCM
6. Développer de nouveaux secteurs de coopération	37. Envisager les nouveaux secteurs de développement (ou émergents) sous l'angle de la coopération 38. Identifier les <u>besoins</u> (ne pas les créer...) 39. Évaluer la pertinence et la faisabilité de projets d'entreprises dans de nouveaux secteurs : - Tourisme - Transport aérien - Transport collectif, taxi coopératif - Travailleurs d'usine et autres travailleurs ouvriers - Travailleurs professionnels autonomes, multiservices ou multifonctions (ex. : photo, informatique...) - Mariculture - Pêche (dans l'optique des réalités d'aujourd'hui et non pas comme dans les années 30)	Organismes de développement (CLD, SADC, CRE-GÎM)

Orientations générales et ordre de priorité	Actions suggérées	Responsable principal / Partenaires envisagés
	- Transformation alimentaire - Agriculture - Coopérative fiduciaire <i>foncière</i> (terres agricoles) - Coopérative immobilière (accès à la propriété) - Coopérative d'habitation (ex. : nouvelle vocation à une église ou autre immeuble) - Services de santé et hébergement des personnes âgées - Coopérative sportive (centre sportif coopératif) - Coopérative funéraire - Mise en marché des produits d'artisans et agro-alimentaires - Énergie éolienne - Services liés à l'environnement 40. Envisager des modèles « hybrides », tout en maintenant les principes coopératifs : - Coopérative propriétaire de compagnies privées - Partenariat entre entreprise coopérative / entreprise privée - Coopérative de coopératives - Coopérative mixte (de secteurs multiples ou de plusieurs services de proximité) - Partenariat entre coopérative / municipalité / organismes de développement socio-économique - Coopérative à territoire élargi (ex. : IM + Gaspésie, IM + IPE ou autres) 41. Installer un système de parrainage des projets par des coopérateurs d'expérience 42. Favoriser le réseautage d'entreprises, les ententes gagnant-gagnant et la solidarité territoriale 43. Mettre à profit les compétences du milieu (gens, notamment les jeunes, plus scolarisés; ouverture sur le monde)	

Orientations générales et ordre de priorité	Actions suggérées	Responsable principal / Partenaires envisagés
7. Mener des activités de recherche complémentaires	44. Diffuser le rapport de recherche et les Actes du Forum sur la coopération 45. Documenter davantage certaines formules coopératives : coopératives immobilières, coopératives pour l'accès à la propriété ou pour contrer la spéculation foncière, coopérative en tourisme, coopérative en partenariat avec la Municipalité, etc. 46. Documenter ce qui se fait ailleurs; faire le portrait de la coopération dans d'autres milieux insulaires et maritimes; comparer et proposer des adaptations locales s'il y a lieu 47. Faire l'inventaire des besoins (sondage terrain ou autre moyen d'inventaire) et l'analyse des diverses hypothèses de projets de développement de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine 48. Accompagner les jeunes dans un projet de coopérative en se demandant si la coopération convient aux valeurs des jeunes d'aujourd'hui (recherche-action) ou comment la coopération s'adapte aux nouvelles réalités 49. Mettre au point un guide pour l'élaboration du bilan social d'une coopérative pour outiller les dirigeants à mettre en évidence cet aspect de l'activité coopérative : comment mesurer l'engagement envers la communauté, l'appropriation, l'ancrage? Comment mettre des chiffres sur les actions liées à la protection de l'environnement, au soutien des jeunes, etc.? 50. Concevoir (ou adapter) des outils pédagogiques d'éducation coopérative pour le milieu insulaire	CERMIM CQCM ARUC CLD Mouvement coopératif CDR

8.3. L'impact du forum sur les participants

Le *Forum sur la coopération* constituait le 2^e volet de la recherche / intervention menée par le CERMIM. Selon B. Gauthier¹⁰, dans la recherche-action, trois processus sont mis en branle simultanément : la recherche, l'action et la formation. Le pôle « formation » représente la volonté des chercheurs et des acteurs d'augmenter leurs habiletés à contrôler leurs propres actions plus efficacement. Les apprentissages peuvent alors

¹⁰ Gauthier Benoît (sous la direction de) (2004). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données*, 4^e édition. Québec : PUQ, p. 527

concerner le savoir-être, le savoir-faire ou le savoir (les connaissances théoriques ou pratiques).

Dans le cas présent, s'inspirant de cette forme de recherche, le CERMIM a voulu recueillir le point de vue des participants eux-mêmes quant à l'influence que le *Forum sur la coopération* a pu avoir sur eux. Pour ce faire, un questionnaire leur a été soumis, que 33 personnes (environ 40 % des participants) ont remis, complété, à la fin de la journée. Leur appréciation de l'impact du forum a été formulée autour de trois sujets : la prise de conscience de réalités nouvelles, l'acquisition de nouvelles connaissances et l'intention de nouveaux comportements. Le questionnaire, comprenant également des questions relatives à l'appréciation générale du forum, ainsi que la compilation des réponses des participants, font l'objet des annexes VII et VIII.

Il est à noter que la plupart des participants avaient, préalablement au forum, eu connaissance de la phase 1 (la recherche) du projet par les médias ou par l'accès au rapport. Les réponses au questionnaire peuvent ainsi refléter, du moins en partie, l'impact de l'ensemble de la démarche, et non uniquement celui du forum.

8.3.1. Prise de conscience

La presque totalité des répondants au questionnaire (32/33) ont dit avoir pris conscience, durant le forum, de nouvelles réalités (une personne n'a pas répondu à cette question). Ils ont mentionné, à cet effet :

- Avoir pris conscience de l'histoire (à succès) et de l'importance du mouvement coopératif aux Îles, de l'existence des coopératives, de l'importance de leur volume d'affaires, de l'importance du bilan social de certaines coopératives;
- Avoir pris conscience de la renaissance de coopératives de pêcheurs, du renouveau apporté par les jeunes, de l'intérêt de la coopération entre ARUC et CQCM et de l'importance de participer pour veiller au bon fonctionnement d'une coopérative;
- Avoir pris conscience de préoccupations ou de difficultés actuelles dans le milieu, telles que :
 - Dans la population, on oublie la formule coopérative; même les acteurs de la coopération semblent y croire de moins en moins;
 - Les îles sont de plus en plus fragiles;
 - Aux îles aussi, de grosses compagnies peuvent être menaçantes;
 - Il est difficile de faire des affaires en formule coopérative dans un milieu insulaire où la proximité humaine est importante;
 - Il est difficile de trouver un équilibre entre l'intercoopération et la saine compétition;

- Avoir pris conscience de l'apport important du CERMIM pour le milieu.

8.3.2. Acquisition de connaissances

Les répondants au questionnaire, en majorité (28/33), ont répondu avoir appris quelque chose de nouveau au cours du forum (les autres répondants n'ont pas répondu à la question). Ils ont cité en exemple :

- Mieux connaître l'importance du mouvement coopératif dans le développement des Îles : l'importance économique des coopératives et la présence d'intercoopération dans l'archipel;
- Connaître mieux les coopératives des Îles : les hauts et les bas des coopératives; leur diversité; ce qui les entoure; les partenariats que font les coopératives expérimentées;
- Connaître mieux la coopération : les ressources qui existent pour soutenir les coopératives; un meilleur partage de la richesse; les défis et les moyens; l'importance de la coopération au Québec et dans le monde;
- Connaître mieux les Îles en général : mise à jour du portrait des Îles; besoin de célébrer les bons coups;
- Connaître mieux la mission du CERMIM.

8.3.3. Comportements nouveaux

Plus de la moitié des répondants (18/33) ont répondu avoir décidé d'agir de façon nouvelle dorénavant. (neuf autres ont mentionné avoir déjà des comportements « coopératifs » et cinq n'ont pas répondu). Les intentions de changement ont généralement trait :

- Au partage de l'information acquise au forum et à la transmission de ces informations dans leur milieu de travail, à la maison ou ailleurs;
- À la promotion de la coopération, de ses valeurs et du modèle d'entreprise coopérative;
- À leur engagement qu'ils veulent plus ferme envers les coopératives dont ils sont membres et envers l'intercoopération.

Conclusion

« La complexité humaine ne saurait être comprise dissociée de ces éléments qui la composent : tout développement vraiment humain signifie développement conjoint des autonomies individuelles, des participations communautaires et du sentiment d'appartenance à l'espèce humaine »

Edgar Morin (2000). **Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur**. Paris : Seuil, p. 58

Au terme de la recherche à deux temps dont il est fait rapport dans ce cahier, il est permis d'affirmer que la coopération a apporté une contribution majeure au développement social et économique des Îles-de-la-Madeleine. Tant la recherche proprement dite que le forum ont confirmé que l'organisation coopérative a été, depuis les années 30-40, une initiative collective innovante, formatrice et rentable, socialement et économiquement. Les coopérateurs ont fait évoluer le modèle coopératif, et aujourd'hui plusieurs coopératives présentent des formules d'affaires originales qui témoignent d'un souci d'adaptation aux caractéristiques du territoire insulaire et maritime et qui répondent à leurs besoins modernes. À une autre échelle, le Forum, par ses invités, a aussi permis de constater qu'au Québec, le mouvement coopératif demeure toujours très actif. On y note même une accélération dans son développement : création de nouvelles coopératives, dans des secteurs nouveaux, et augmentation importante de l'activité de celles qui sont en place.

Placée comme « étude de cas », cette démarche inspirée de la recherche-action livre des pistes de travail qu'il serait intéressant de pouvoir suivre. Pensons, entre autres, à l'intérêt de mener des études comparatives avec d'autres îles, avec un autre territoire littoral ou maritime, avec un territoire rural, ou encore avec un quartier urbain. Quelle a été et quelle est la contribution de la coopération dans ces milieux? Aujourd'hui, la coopération présente-t-elle encore un potentiel de développement social et économique pour ces territoires et communautés? Si la réflexion engagée par le projet aux Îles-de-la-Madeleine a eu l'heur de « réveiller » l'histoire, de raviver la fierté des coopérants et acteurs du développement et d'ouvrir des pistes pour les générations d'aujourd'hui, ne peut-on pas anticiper et souhaiter que semblable réflexion, ailleurs au Québec, animée par des chercheurs et des intervenants du développement, augmente la capacité de résilience, valorise la solidarité, l'engagement communautaire et l'action coopérative, et, ultimement, contribue au développement de ces milieux?

La démarche de recherche / intervention s'est soldée, sans aucun doute, par plusieurs prises de conscience :

- importance des coopératives dans le développement social et économique;
- intérêt des valeurs et des principes qui sous-tendent la coopération, au Québec et dans le monde;

- importance de l'engagement envers la communauté et du soutien des membres dans une coopérative; « Il peut y avoir coopération sans coopérative, mais il ne peut pas y avoir de coopératives sans coopération »;
- rôle que peut jouer le CERMIM [ou un organisme de recherche] dans son milieu : rapprocher les points de vue des chercheurs et des acteurs pour mieux se connaître et pour mieux connaître le monde dans lequel on vit.

En cours de recherche, on s'est demandé : La coopération est-elle un phénomène de générations? Sans avoir de réponse précise à cette question, force est de constater qu'une certaine rupture s'est produite dans la transmission de l'histoire, des valeurs et même des entreprises coopératives. Toutefois, l'existence de cet état de fait étant reconnue, les volontés exprimées et les moyens suggérés pour y remédier ont été nombreux.

À propos des pistes de développement de la coopération, le vœu exprimé par la présidente-directrice générale du CQCM résume bien les échanges du forum. Madame Simard a souhaité : « ...que vous mettiez au cœur de vos alternatives, non seulement la coopération en situation de crise, mais la coopération pour bâtir une économie ancrée, moderne et équitable ».

À l'endroit de l'intercoopération, les participants ont souligné les résultats probants de l'organisation de l'intercoopération à l'intérieur des grands secteurs de coopération (notamment *via* les fédérations), mais ils ont également souligné qu'il serait pertinent de promouvoir l'intercoopération multisectorielle au niveau territorial.

À la fin du forum, les orientations qui, selon les participants, devront inspirer l'action aux Îles-de-la-Madeleine, et ce, de façon prioritaire, comprennent :

- la promotion des réussites et la reconnaissance des coopératives et de leur diversité;
- l'éducation à la coopération et ...à la consommation;
- la concertation et l'intercoopération régionale;
- l'approfondissement de certaines formules de coopératives, en lien avec des problématiques de développement insulaire (ex. : accès à la propriété, partenariat coopératives / municipalité, transport terrestre... et aérien).

Ce cahier, ainsi que le rapport de recherche qui l'a précédé et qui lui est complémentaire, en rapportant de façon exhaustive les travaux de la recherche / intervention, souhaitent aussi rendre compte de l'importance du temps et des échanges dans toute démarche de transfert de connaissances. L'élaboration d'un langage commun, le partage de points de vue, le partage d'expériences demandent certes du temps, mais contribuent, ô combien, au renforcement des habiletés et des capacités d'action d'une communauté.

« Pour changer les choses, il est important de partager les idées et d'être solidaires ».
Un participant au forum

ANNEXES

ANNEXE I

LISTE DES PARTICIPANTS AU FORUM SUR LA COOPÉRATION, 22-23 MAI 2008

NOM	ORGANISME	FONCTION AU FORUM
Arsenault, Pierre	Magasin COOP de Havre-aux-Maisons	
Arseneau Bussières, Stéphanie	CLSC des Îles	Conférencière et animatrice
Arseneau, Ginette	CLSC des Îles	Animatrice d'atelier
Arseneau, Jean-Pierre	SADC des Îles	
Arseneau, Joël	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	Maire des Îles et président du CERMIM
Arseneau, Jules	Caisse populaire Desjardins des Ramées	
Arseneau, Maxime	Assemblée nationale du Québec	Député des Îles
Arseneau, Nicolas	Municipalité des Îles / Carrefour jeunesse-emploi	
Arseneau, Yolaine	Groupe Collégia	
Aucoin, Aurélienne	Caisse populaire Desjardins de Fatima	
Bénard-Brisson, Guy	Coopérative éolienne (en voie de constitution)	
Benoit, Léo	Coop L'Éveil	
Bouchard, Alain	Fédération des coopératives d'alimentation du Québec (FCAQ)	
Boudreau, Ann	Emploi-Québec	
Boudreau, Anne-Marie	CLD des Îles	Animatrice d'atelier
Boudreau, Ghislain	Gîte " La Butte Ronde "	
Boudreau, Lucien	Ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR)	
Bouffard, Céline	Étudiante	Secrétaire d'atelier
Bourassa, Marc-André	ARUC (Alliance de recherche universités-communautés)	
Bourgeois, Martine	L'Unité Coop	Conférencière
Bourgeois, Nathalie	CJE des Îles (Carrefour jeunesse-emploi)	Conférencière
Brassard, Marie-Joëlle	CQCM (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité)	Conférencière
Brisson, Angèle	Retraitée	
Burke, David	Cape Dauphin Fishermen's Cooperative	Conférencier
Burke, Helena	CAMI (Conseil des Anglophones madelinots)	
Champoux, Andrée	Travailleur autonome	Traductrice, secrétaire d'atelier
Chevarie, Eddy	CTMA (Coopérative de transport maritime et aérien)	
Chevarie, Gilberte	Magasin COOP de Havre-aux-Maisons	
Chevrier, Hélène	CERMIM	Coordonnatrice du CERMIM et conférencière
Chevrier-Turbide, Catherine	Étudiante	Secrétaire d'atelier
Chiasson, Cyrille	Caisse populaire Desjardins des Ramées	

NOM	ORGANISME	FONCTION AU FORUM
Chouinard, Omer	Université de Moncton	Conférencier
Cormier, Yvon	Caisse populaire Desjardins de Fatima	
Cummings, Isabelle	CLD des Îles	Animatrice d'atelier
Cyr, Albert	Coop L'Unité	
Cyr, Micheline	Coop L'Éveil	
Cyr-Rodgers, Paul	Caisse populaire Desjardins de Fatima	
D'Amours, Lucie	Cégep de la Gaspésie et des Îles	
Déraspe, Robert	Coop L'Éveil	
Déraspe, Roméo	CAD L'Essentiel (Corporation de services d'aide à domicile)	
Dupriez, Agnès	CLD des Îles	Conférencière et animatrice
Fauteux, Hélène	CFIM (Diffusion communautaire des Îles)	Journaliste
Gagnon, Jeannot	Municipalité des Îles	
Garvie, Marcel	Coop Atlantique	
Gaudet, Daniel	SADC des Îles	Conférencier
Goodwin, Samantha	CEDEC (Comité d'employabilité et de développement économique et communautaire)	
Grégoire, O'Neil	Caisse populaire Desjardins de Fatima	
Grenier, Lyne	SAEI (Service d'aide à l'emploi des Îles)	
Guay, Marie-Élaine	Amarres et Voilures, Centre d'études collégiales	
Hubert, Isaac	Magasin Coop de Havre-aux-Maisons	Conférencier
Jacob, Lise	MDEIE (Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation)	Conférencière
Jean, Bruno	UQAR (Université du Québec à Rimouski)	Conférencier
Keating, Audrey	CEDEC (Comité d'employabilité et de développement économique et communautaire)	
Lafrance, Johanne	Caisse Desjardins de Havre-aux-Maisons	
Landry, Annie	Bureau du député de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine à la Chambre des communes	
Landry, Gabrielle	CLD des Îles	Animatrice d'atelier
Lapierre, Jacques	Magasin Coop de Havre-aux-Maisons	
Leblanc, Chantale	Enseignante	
Leblanc, Gérard	CTMA (Coopérative de transport maritime et aérien)	Conférencier
Leblanc, Richard	Emploi-Québec	
Leblanc, Yves	Caisse populaire Desjardins de Fatima	
Martinet, Lise	Caisse populaire Desjardins des Ramées	
Martinet, Véronique	SAEI des Îles (Service d'aide à l'emploi)	
Mazerolle, Jean-Guy	CDRGÎM (Coopérative de développement régional de la Gaspésie et des Îles)	
Miousse, Jean-Yves	Coop L'Éveil	

NOM	ORGANISME	FONCTION AU FORUM
Monger, Richmond	Municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-St-Laurent	Maire invité
Nadeau, Michel	Caisse populaire Desjardins des Ramées	Conférencier
Noël, Linda	Coop L'Unité	
Poirier, Dany	Le Radar	Journaliste
Poirier, Yvon	Coop L'Éveil	
Pressault, Lucien	Caisses populaires Desjardins des Îles	
Régimbald, Luc	M'Îles Images	Photographe
Richard, Claude	CRÉ-GÎM (Conférence régionale des élu(e)s Gaspésie-Les-Îles)	Secrétaire d'atelier
Richard, Françoise	Magasin Coop de Havre-aux-Maisons	
Richard, Jeannine	Bureau du député des Îles à l'Assemblée nationale	
Richard, Stéphan		Preneur de son
Richard, Suzanne	CERMIM / SADC	Chargée de projet, équipe d'organisation
Rochon, Serge	Cégep de la Gaspésie et des Îles	Animateur du forum
Simard, Hélène	CQCM (Conseil québécois de la coopération et de la mutualité)	Conférencière
Solomon, Lysandre	Étudiante	Secrétaire d'atelier
St-Onge, André	CLSC des Îles	Animateur d'atelier
Thériault, Rose-Marie	Magasin Coop de Havre-aux-Maisons	
Tita, Guglielmo	CERMIM	Directeur scientifique du CERMIM
Turbide, François	ATR (Association touristique régionale)	Secrétaire d'atelier
Vinet, Christian	La Coopérative de l'Isle-aux-Grues	Conférencier

ANNEXE II

MESSAGES PUBLICITAIRES DIFFUSES A CFIM ET SUR LE RADAR

09 MAI A
LE RADAR
12



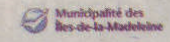
CERMIM
Centre de recherche
sur les milieux
insulaires et maritimes
Affilié à l'UQAR

Le mouvement coopératif madelinot est à l'origine de 446 emplois saisonniers et de 441 emplois annuels. Sans compter les coopératives financières, le mouvement coopératif madelinot totalisait, en 2006, un chiffre d'affaires de 92 millions.

Qu'en sera-t-il demain?

Participez au **Forum sur la coopération** en vous inscrivant au www.cermim.ca

Date limite d'inscription: le 15 mai 2008







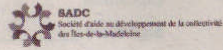
CERMIM
Centre de recherche
sur les milieux
insulaires et maritimes
Affilié à l'UQAR

La coopération et les coopératives demeurent, aujourd'hui encore, très présentes dans le développement social et économique en milieu insulaire. Au Québec, les emplois au sein d'une coopérative représentent 1% de tous les emplois. Aux Îles, c'est cinq fois plus.

Qu'en sera-t-il demain?

Participez au **Forum sur la coopération** en vous inscrivant au www.cermim.ca

Date limite d'inscription: le 15 mai 2008








CERMIM
Centre de recherche
sur les milieux
insulaires et maritimes
Affilié à l'UQAR

Aux Îles de la Madeleine, treize coopératives sont actives. Elles regroupent 20 000 membres. Bien des Madelinots sont membres de plus d'une coopérative.

Qu'en sera-t-il demain?

Participez au **Forum sur la coopération** en vous inscrivant au www.cermim.ca

Date limite d'inscription: le 15 mai 2008






2008
LE RADAR
3

N 2008
LE RADAR
7



Communiqué

Pour diffusion immédiate

L'ARUC – Développement territorial et coopération s'associe au CERMIM pour la tenue d'un important forum

Rimouski, le 23 mai 2008 – L'*Alliance de recherche universités-communautés Développement territorial et coopération* (ARUC-DTC) et le *Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes* (CERMIM) sont fiers de s'associer pour la tenue du forum sur la coopération en milieu insulaire québécois.

L'événement placé sous le thème « L'expérience coopérative en milieu insulaire : leçons du passé et perspectives d'avenir » se déroule les 22 et 23 mai au Château Madelinot, aux Îles-de-la-Madeleine.

Ce forum représente une occasion exceptionnelle de réunir des intervenants du milieu et des universitaires pour réfléchir collectivement aux enjeux de la coopération en milieu insulaire. En plus d'accorder un financement à l'événement, l'ARUC-DTC sera présente via plusieurs membres clés dont certains feront des présentations. Les deux codirecteurs de l'Alliance, Bruno Jean (directeur du *Centre de recherche sur le développement territorial* (CRDT) et professeur de développement régional à l'UQAR) et Marie-Joëlle Brassard (directrice de la R&D au *Conseil québécois de la coopération et de la mutualité* (CQCM)) seront présents. Hélène Simard (présidente-directrice générale du CQCM) sera également présente et prononcera une allocution sur le rôle de la coopération dans le développement territorial au Québec. Omer Chouinard, chercheur à l'Université de Moncton, membre de l'ARUC-DTC et spécialiste des milieux maritimes sera également présent et participera à la table ronde du vendredi après-midi.

Ce forum arrive également à point nommé pour l'ARUC-DTC qui termine sa première année d'activités et qui compte bien organiser plusieurs activités d'échanges entre communautés et universités sur des thèmes relatifs à la contribution de la coopération dans le développement territorial au Québec, au cours des cinq prochaines années.

- 30 -

Source : M. Marc-André Bourassa, coordonnateur de l'ARUC-DTC (UQAR)
(418) 723-1986 # 1247
marc-andre_bourassa@uqar.qc.ca

M^{me} Hélène Chevrier, coordonnatrice CERMIM, 969-2100 # 236



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Les Caisses Desjardins des Îles et le CERMIM : un partenariat constructif.

Havre-aux-Maisons, le 23 mai 2008. Les Caisses Desjardins des Îles et le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (le CERMIM) profitent de la tenue du *Forum sur la coopération* pour mettre en évidence les termes de collaboration qui les unissent depuis l'an dernier.

Les Caisses Desjardins des Îles et le CERMIM partagent un engagement commun envers les Îles-de-la-Madeleine, notamment celui de contribuer à la formation des jeunes et au développement local et régional.

C'est ainsi que

- les Caisses Desjardins des Îles versent annuellement, et pour 3 ans, un montant de 5 000 \$ à la Fondation de l'UQAR pour l'octroi d'une bourse de maîtrise ou de doctorat à une étudiante ou un étudiant inscrit à l'UQAR et dont les travaux d'étude portent sur un sujet d'intérêt pour les Îles-de-la-Madeleine. Le CERMIM participe à la sélection de l'étudiant et du sujet d'étude. Pour 2008-2009, la bourse a été accordée à un étudiant en maîtrise, avec stage aux Îles, portant sur la paléo-géographie (géographie ancienne) des Îles de la Madeleine;
- les Caisses Desjardins des Îles accordent un montant de 15 000 \$, pour 3 ans, au CERMIM pour la poursuite de ses activités de recherche, formation et transfert, et pour le développement de services de soutien, tel que l'implantation d'une résidence pour stagiaires, chercheurs et professeurs;
- les Caisses Desjardins des Îles ont contribué d'un montant de 3 000 \$ à l'organisation du *Forum sur la coopération*.

Le partenariat entre les Caisses Desjardins des Îles et le CERMIM, c'est non seulement coopératif, c'est constructif!

- 30 -

Pour renseignements :

M. Michel Nadeau, directeur Caisse Desjardins des Ramées
986-2319, poste 233

M. Yvon Cormier, directeur Caisse Desjardins de Fatima
986-2360, poste 222

M. Francis Simard, directeur Caisse Desjardins de Havre-aux-Maisons
969- 2266, poste 222

M^{me} Hélène Chevrier, coordonnatrice du CERMIM
969-2100, poste 236

ANNEXE V

NOTES BIOGRAPHIQUES DES CONFERENCIERES ET CONFERENCIERS INVITES AU FORUM SUR LA COOPERATION

(établies en avril 2008)

ARSENEAU BUSSIERES Stéphanie

À la suite d'un baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde, Stéphanie Arseneau Bussièrès a enseigné les langues en Écosse et en Suède, puis elle a poursuivi des études de maîtrise en anthropologie à l'Université Laval. Récipiendaire de bourses du CRSH et du FQRSC, elle s'est spécialisée dans le domaine de l'anthropologie de la santé, en étudiant le travail des « agentes communautaires de santé » des bidonvilles, au Brésil. Un contrat avec Parcs Canada l'a entraînée vers le secteur des pêches et des aires marines protégées, touchant ainsi le domaine de l'anthropologie maritime. Elle a réalisé différentes études au sein du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), l'une portant sur les communautés anglophones des Îles-de-la-Madeleine et l'autre, sur le mouvement coopératif dans l'archipel. Madame Arseneau Bussièrès a aussi acquis une expérience d'organisatrice communautaire au CLSC des Îles.

BOURGEOIS Martine

Dotée d'une formation universitaire en administration, Martine Bourgeois est, depuis quatre ans, directrice du magasin Coop l'Unité. Elle est représentante des coopératives d'alimentation du Québec au sein du conseil d'administration de Coop Atlantique.

Madame Bourgeois a toujours été impliquée dans sa communauté. Elle a siégé sur de nombreux conseils d'administration et participé à plusieurs comités organisateurs d'événements.

CHEVRIER Hélène

Originaire des Îles-de-la-Madeleine, Hélène Chevrier a exercé la fonction d'organisatrice communautaire au Centre local de services communautaires (CLSC) des Îles-de-la-Madeleine pendant plus de 25 ans. Détentrice d'une maîtrise en ethnologie de l'Université Paul Valéry de Montpellier, France, elle a développé au fil des ans un intérêt marqué pour l'environnement et pour le rapport entre l'homme et son milieu, l'île et la mer en l'occurrence. Ses engagements multiples, tant dans des dossiers du domaine culturel, environnemental, de la santé et de développement socio-économique, l'ont amenée à entreprendre des études doctorales en développement régional à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), puis à définir le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM). Depuis mai 2005, elle occupe le poste de coordonnatrice de ce nouvel organisme visant à rapprocher les connaissances scientifiques et les connaissances d'expériences, relatives aux milieux insulaires du Québec maritime.

CHOUINARD Omer

Détenteur d'une maîtrise de l'Université Laval, (1975) et d'un doctorat de l'UQAM (1992), le professeur Chouinard est rattaché au département de sociologie et au programme de maîtrise en études de l'environnement à l'Université de Moncton, programme qu'il a dirigé de 1999 à 2007.

Monsieur Chouinard oeuvre depuis plus de 30 ans au développement durable, à la participation communautaire, à la gestion des ressources naturelles ainsi qu'à la sensibilisation-éducation à l'environnement. Ses interventions dans le milieu portent sur la coopération, sur la gestion communautaire des bassins versants au Nouveau-Brinswick, sur la gestion intégrée des zones côtières, sur l'adaptation au changement climatique dans le golfe du Saint-Laurent, sur la migration des communautés rurales vers les milieux urbains, sur la nouvelle gouvernance et l'inclusion sociale des Mi'kmaq, ainsi que sur le microcrédit et ses répercussions sur le développement. Il a été cofondateur du Groupe Littoral et vie à l'Université de Moncton, professeur invité à Rennes 2, à l'Université de Quesqueya en Haiti et à l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso.

Monsieur Chouinard est chercheur ou co-chercheur dans divers programmes de recherche nationaux et internationaux. Les thématiques des programmes comprennent : la gestion intégrée et l'aquaculture (2006-2009), Social Economy and Sustainability dans les provinces atlantiques (2005-2010), la gestion des écosystèmes basée sur les communautés au Burkina Faso (2005-2010), développement territorial et coopération (ARUC 2007-2012), développement territorial (2003-2010), Building Community Capacity in the New Rural Economy (NRE 2002-2008). Il possède également une vaste expérience dans l'intervention et le conseil auprès des milieux de pêche et des gouvernements. Entre autres, il est membre du Conseil de la conservation des ressources halieutiques (CCRH) du ministère fédéral des Pêches et des Océans, et il fait partie du Réseau de recherche sur la gestion des océans au Canada OMRN/RRGO.

DUPRIEZ Agnès

Détentrice d'une maîtrise en physique, Agnès Dupriez s'est toujours impliquée dans des organismes à vocation communautaire. Ses expériences professionnelles démontrent que, pour elle, le développement local représente véritablement un choix de vie. Enseignante puis attachée politique au sein de cabinets ministériels pendant quatre ans, elle a fait une incursion dans l'entreprise privée à titre de consultante au bureau du président de CP Rail où elle a œuvré, entre autres, au développement du réseau de trains de banlieue de Montréal. Pendant neuf ans responsable des communications au sein du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, elle a travaillé à outiller et à soutenir les municipalités et leurs partenaires locaux dans la réalisation de leurs projets de développement local.

Installée aux Îles-de-la-Madeleine depuis huit ans, après un bref contrat à la Chambre de commerce des Îles, elle s'est pleinement engagée dans le développement de l'archipel à titre d'agente de développement rural au CLD des Îles.

GAUDET Daniel

Diplômé en administration des affaires de l'Université de Moncton, depuis son retour aux Îles en avril 1998, Daniel Gaudet a été agent de développement pour l'entreprise Poissons frais des Îles (avril 1998 à juillet 1999), ensuite coordonnateur de la Table filière poissons pélagiques (juillet 1999 à mai 2001) avant d'être à l'emploi de la SADC des Îles à titre de conseiller aux entreprises, poste qu'il occupe depuis mai 2001.

Monsieur Gaudet est également membre du conseil de surveillance de la Caisse Desjardins des Ramées depuis décembre 2001, administrateur de la Coopérative L'Unité de Laverrière depuis septembre 2004 et administrateur du CERMIM depuis juin 2007. Il a aussi été administrateur du Festival international Contes en Îles et de Diffusion communautaire des Îles.

JACOB Lise

Madame Jacob est détentrice d'un baccalauréat et d'une scolarité de maîtrise en sociologie à l'Université Laval. Elle a aussi complété le programme Formacadres de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Directrice, depuis 1998, de la Direction des coopératives au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) du gouvernement du Québec, madame Jacob a piloté les dossiers de la Politique de développement des coopératives, de la révision de la Loi sur les coopératives et de l'entente de partenariat entre le MDEIE et le milieu coopératif, entente de trois ans qui a été renouvelée jusqu'en 2010.

Tout au long de son parcours professionnel, à savoir son travail au Conseil de la coopération du Québec, chez Desjardins, à la Mutuelle SSQ-Vie ainsi que dans ses fonctions actuelles, madame Jacob a participé au développement de plusieurs secteurs coopératifs en plus de collaborer à des recherches et publications s'y rapportant. Madame Jacob a également été gestionnaire au Bureau de lutte contre l'évasion fiscale du ministère du Revenu du Québec. Elle a coordonné la formation des élus municipaux au ministère des Affaires municipales et la formation en industrie au Centre de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région Mauricie-Bois-Francs.

De 1999 à 2004, elle a été membre du conseil d'administration du Réseau d'investissement social du Québec, le RISQ. Actuellement, elle est membre du conseil d'orientation de l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) ainsi que du conseil d'administration du Fonds étudiant solidarité travail du Québec qui soutient les coopératives jeunesse de services.

JEAN Bruno

Bruno Jean est professeur-chercheur en développement régional à l'UQAR. Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement rural, directeur scientifique du Centre de recherche en développement régional (CRDT) et codirecteur de l'Alliance de recherche sur le développement territorial et la coopération (ARUC-DTC). Ses champs d'expertise comprennent la sociologie, le développement régional, la ruralité et d'autres thématiques connexes.

Monsieur Jean détient un doctorat en sociologie de l'École des Hautes Études en sciences sociales de Paris. Il est récipiendaire de plusieurs prix et reconnaissances nationales et internationales pour ses contributions à la recherche en développement rural.

SIMARD Hélène

Détentrice d'un baccalauréat en sciences sociales de l'Université de Montréal et d'une scolarité de maîtrise en Développement des régions périphériques, madame Simard a, au cours des 20 dernières années, œuvré au développement économique et local du Québec, notamment à titre de directrice générale du Réseau des SADC du Québec, et de sous-ministre adjointe au gouvernement du Québec. Depuis juin 2003, Madame Simard contribue, avec énergie, au développement du mouvement coopératif et mutualiste au Québec, assumant les fonctions de présidente-directrice générale du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM).

VINET Christian

Détenteur d'un baccalauréat en Agro-économie de l'Université Laval, Christian Vinet a débuté sa carrière à la Société Coopérative Agricole de l'Isle-aux-Grues à titre de directeur des ventes en 1996. En 2000, il lance un tout nouveau fromage, Le Mi-Carême, puis un an après le fameux fromage Le Riopelle. En 2001, il devient directeur général de cette coopérative. Récipiendaire de la médaille de distinction agronomique édition 2002, il supervise en 2003 les travaux d'agrandissement de la fromagerie qui visent à doubler la superficie de l'usine.

Christian Vinet est aussi conseiller municipal de la localité de l'Isle-aux-Grues.

ANNEXE VI



Forum sur la coopération

Îles-de-la-Madeleine, 23 mai 2008

DÉFINITION DES ATELIERS

OBJECTIFS DU TRAVAIL EN ATELIERS :

- Discuter de l'intérêt de la coopération dans le contexte d'aujourd'hui, notamment pour les milieux insulaires
- Élaborer des pistes d'action et de développement de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

Définition :

« Une **coopérative** est la combinaison originale d'une association et d'une entreprise qui trouvent leur raison d'être dans la satisfaction des besoins de leurs membres. Par l'association, elle vise à permettre à chaque coopérateur de grandir humainement et socialement; par l'entreprise, elle saisit des occasions de développement » (*Conseil québécois de la coopération et de la mutualité. Tiré du Manifeste de la coopération, disponible sur le site Internet du Conseil*).

« La **coopération** se distingue des entreprises étatiques ou privées, non pas par ses missions complémentaires (sociale et économique), mais par son mode de propriété, d'organisation et de fonctionnement » (*Guy Massicotte, professeur associé à l'UQAR*).

Les valeurs coopératives :

- L'adhésion volontaire et ouverte à tous
- Le pouvoir démocratique exercé par les membres
- La participation économique des membres
- L'autonomie et l'indépendance
- L'éducation, la formation et l'information
- La coopération entre les coopératives
- L'engagement envers la communauté

Les coopératives actives aux Îles-de-la-Madeleine :

- Les coopératives d'alimentation (3 : Magasin COOP de H.A.M, L'Éveil, L'Unité)
- Les coopératives de pêcheurs (2 : Cape Dauphin, Gros-Cap)
- La Coopérative jeunesse de services
- La Coopérative de solidarité en production animale (abattoir)
- La Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA)

- Les coopératives d'habitation (2 : Lavernière, les Caps)
- Les Caisses Desjardins (3 : des Ramées, Fatima, Havre-aux-Maisons)

Quelques défis d'aujourd'hui, nommés lors de l'étude du CERMIM :

- Assurer la rentabilité de l'entreprise coopérative
- Faire face à la concurrence
- Conserver des conditions de travail convenables
- Maintenir de bonnes communications dans l'ensemble de la structure coopérative
- Protéger l'environnement
- Contribuer au développement de la communauté

Quelques éléments du contexte d'aujourd'hui :

- Mondialisation des échanges économiques
- Valorisation de la réussite individuelle
- Délocalisation des activités industrielles
- Compétitivité « féroce » en affaires
- Rareté relative des ressources de base (eau, pétrole, forêt,...), crise alimentaire

THÈME 1 : CONSOLIDATION ET AVENIR DES COOPÉRATIVES EN PLACE

Questions principales :

Quels sont, selon vous, quelques-uns des principaux succès du mouvement coopératif aux îles et ailleurs? Quelles sont les conditions gagnantes?

Selon vous, comment les coopératives pourront-elles relever les défis d'aujourd'hui? Comment voyez-vous leur avenir? Pouvez-vous indiquer des actions ou des orientations qui leur seraient favorables?

(Voir la liste des coopératives actives)

Questions complémentaires :

- Est-il important de conserver les coopératives en place? Pourquoi? Comment?
- Comment peut-on conserver, voire augmenter, le sentiment d'appartenance des membres à leurs coopératives?
- Est-ce que les jeunes sont présents dans les coopératives existantes? De quelles manières? Peuvent-ils prendre davantage de place? À quelles conditions?

THÈME 2 : DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION DANS DE NOUVEAUX SECTEURS

Question principale :

Comment voyez-vous le développement de la coopération? Y a-t-il de nouveaux secteurs de développement social et économique qui pourraient bénéficier de la formule coopérative aux Îles-de-la-Madeleine?

Par exemple, dans les domaines suivants :

- les pêches et la mariculture
- les services (funéraires, de santé, touristiques, professionnels, etc.)
- l'accès à la propriété pour les jeunes familles
- le transport (du genre Allo Stop ou CommunAuto)
- autres : _____

Si oui, qui pourrait prendre l'initiative d'évaluer les besoins, d'élaborer des scénarios, de réunir les personnes concernées? Quelles stratégies ou quelles actions devraient être menées? Par qui, comment, quand?

Questions secondaires :

- Y a-t-il des secteurs ou des services dans lesquels les jeunes (20-35 ans) pourraient être intéressés à envisager la création d'entreprises coopératives?
- Y a-t-il des jeunes qui seraient prêts à tenter une expérience coopérative?
- Est-ce qu'il y a suffisamment de services de soutien au développement des coopératives?
- La coopération (ou l'engagement envers la communauté) n'est pas le propre des seules entreprises coopératives; quelles autres formes de coopération pourrait-on encourager ou développer dans le milieu insulaire?

THÈME 3 : INTERCOOPÉRATION, SERVICES FÉDÉRÉS ET AUTRES OUTILS DE DÉVELOPPEMENT

Questions principales :

- 1) Qu'est-ce que l'intercoopération pour vous? Donnez des exemples. À quels besoins peut-elle répondre? Quelles formes peut-elle prendre?
- 2) Comment l'éducation coopérative pourrait-elle être mise en œuvre? (ex. : à l'école? auprès des membres coopérateurs?)
- 3) On a cru remarquer que la présence de services fédérés apportait un soutien technique et professionnel important pour les coopératives locales. Qu'en pensez-vous? Comment les coopératives qui ne bénéficient pas de tels regroupements pourraient-elles se doter de mesures de soutien équivalentes?

Questions secondaires :

- Les fédérations sont souvent situées géographiquement loin des coopératives. Est-ce un avantage ou un désavantage? Les fédérations actuelles sont des fédérations sectorielles (caisses, alimentation, etc.). Devrait-il y avoir des sortes de fédérations par territoire? Comment voyez-vous de tels services?
- Des discussions autour de la coopération ont amené le comité d'accompagnement du forum à souhaiter que l'esprit de coopération se manifeste plus largement que dans les coopératives. Ainsi, il a été souhaité :
 - que les gens connaissent mieux leur milieu, ses structures, ses organismes et ses potentiels de développement social et économique;
 - qu'on développe une plus grande conscience citoyenne, c'est-à-dire la conscience que « Dans une communauté, chaque personne est importante mais ce sont les liens tissés entre les personnes qui créent la cohésion sociale; ce sont les moyens mis ensemble qui permettent de construire la société à sa mesure et à son identité ».

Qu'en pensez-vous? Comment peut-on augmenter l'esprit de coopération (ou l'engagement envers la communauté)? Qui, quels organismes peuvent y contribuer?

ANNEXE VII



Forum sur la coopération / « L'expérience coopérative en milieu insulaire : leçons du passé et perspectives d'avenir »

Îles-de-la-Madeleine, le 23 mai 2008

Questionnaire de fin de forum

Le *Forum sur la coopération* constitue le deuxième volet d'une recherche-action menée par le CERMIM en collaboration avec des universitaires regroupés dans une *Alliance de recherche universités-communautés* (ARUC) – *Développement territorial et coopération*. L'organisation de cette recherche comprenait deux parties : une recherche proprement dite et un forum.

La **recherche-action** se soucie des changements qui sont apportés par le contact entre des chercheurs et une communauté ou un groupe d'individus concernés par les enjeux de cette recherche.

Dans cette perspective, afin de vérifier l'impact que le *Forum sur la coopération* aura eu sur les participants, le CERMIM souhaite recueillir votre point de vue sur l'apport de cet événement.

1. Entre votre inscription au début du forum et la fin du forum, diriez-vous :

a. J'ai pris conscience de certaines réalités. OUI ____ NON ____ Expliquez :

b. J'ai appris quelque chose de nouveau. OUI ____ NON ____ Donnez des exemples :

c. J'ai décidé d'agir de façon nouvelle à l'endroit de la coopération ou des coopératives.

OUI ____ NON ____ Précisez :

2. À votre point de vue, est-ce que la coopération peut encore jouer un rôle dans le développement territorial insulaire? Si oui, comment?

3. Pouvez-vous nous dire ce que vous retenez de plus important à la fin de ce forum?

4. Selon vous, quelle devrait-être la principale action à mettre en œuvre dans le domaine de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine à la suite du forum?

5. Si le CERMIM voulait faire d'autres travaux sur la coopération, quels sujets lui proposeriez-vous en priorité?

6. Quelle est votre appréciation de la formule : Recherche – Forum (données de recherche / discussions)?

Avez-vous des commentaires ou suggestions à faire à l'endroit de l'organisation générale du *Forum sur la coopération*? (*logistique, documentation, présentations, repas et pause, etc.*)

Dans quelle catégorie de participant vous situez-vous? (*encerclez*)

- i. Membre d'une coopérative en place
- ii. Chercheur
- iii. Ministère
- iv. Organisme de développement
- v. Municipalité
- vi. Individu intéressé par la coopération
- vii. Autre :

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

ANNEXE VIII

COMPILATION DES QUESTIONNAIRES DE FIN DE FORUM

33 questionnaires ont été remplis.

1) Entre votre inscription au début du forum et la fin du forum, diriez-vous que :

a) Vous avez pris conscience de certaines réalités?

oui/32 non/0 sans réponse/1

Les réalités dont on a pris conscience :

- Conscience de l'apport important du CERMIM pour le milieu!
- Les coopératives existantes
- Le renouveau, les jeunes
- La renaissance des coopératives de pêcheurs
- L'importance du mouvement coopérateur aux îles (3)
- Même les acteurs de la coopération semblent y croire de moins en moins
- Meilleure connaissance de l'histoire coopérative (2)
- Préoccupation
- L'importance en termes de volume de transactions par les coopératives
- La formule coopérative s'oublie dans la population
- De plus en plus la fragilité des îles
- L'importance de participer pour veiller au bon fonctionnement
- La force du mouvement coopératif (2)
- La lecture du rapport de recherche
- Intercoopération-ARUC-CQCM
- Importance du bilan social de certaines coopératives
- La menace de grosses compagnies aux îles
- L'histoire à succès des coopératives des îles
- La difficulté de faire des affaires en formule coopérative dans un milieu insulaire où la proximité humaine est importante
- La difficulté de trouver un équilibre entre l'intercoopération et la saine compétition

b) Avez-vous appris quelque chose de nouveau?

oui/28 non/0 sans réponse/5

Exemples :

- L'importance économique du mouvement coopératif dans l'archipel (2)
- Les hauts et les bas des coopératives
- La diversité des coopératives
- Les coopératives expérimentées qui font des partenariats
- Approfondi mes connaissances sur la coopération
- Que l'intercoopération était présente
- Mise à jour du portrait des îles (2)
- Un meilleur partage de la richesse
- Peut-être pas appris mais de plus en plus conscient
- Le besoin de célébrer les bons coups
- Les défis et les moyens

- L'importance du mouvement coopératif dans le développement des îles (5)
- Les ressources qui existent pour supporter les coopératives (2)
- L'importance de la coopération au Québec et dans le monde
- Tout ce qui entoure les coopératives! (2)
- La mission du CERMIM

Sans réponse/11

c) J'ai décidé d'agir de façon nouvelle à l'endroit de la coopération ou des coopératives.

oui/19 non/9 sans réponse/5

Voici les façons nouvelles façons d'agir de ceux qui ont répondu « oui »

- Davantage de coopération!
- Je vais favoriser la propagation de coopérative de coopératives
- Me recentrer sur l'importance de la coopération
- Transmettre les valeurs coopératives dans mon entourage (3)
- Partager l'éducation coopérative dans mon emploi (cégep, polyvalente, SAEI...)
- Cela me convainc de mes valeurs coopératives
- En étant membre des coopératives de ma communauté (3)
- En parler davantage surtout aux jeunes
- Me pousse à m'impliquer (2)
- Partager mes connaissances
- Valorisation de l'engagement
- Envisager la formule coopérative pour...
- En étant informée
- Faire la promotion du mouvement
- Établir des liens plus serrés entre les coopératives en place

Commentaires de ceux qui ont répondu « non »

- J'étais déjà bien conscient de cette manière de penser
- Je suis déjà vendu au mouvement coopératif
- Déjà assez impliqué
- Priorisais déjà ses achats dans ces lieux
- Je prône la coopération depuis des années
- Je continue de participer (2) à la vie associative dans les coopératives dans lesquelles je suis membre

2. À votre point de vue, est-ce que la coopération peut encore jouer un rôle dans le développement territorial insulaire? Si oui, comment?

- En se dotant d'une vision permettant de détecter les besoins non seulement individuels mais collectifs
- Création d'un conseil regroupant l'ensemble des coopératives du territoire
- Les jeunes, les emplois, les éoliennes
- En favorisant les coopératives expérimentées à faire des petits
- Un outil de plus à l'économie des îles
- Secteur éolien, transport aérien
- Par d'autres occasions d'échanges
- Comme contrepoids au modèle capitaliste
- En prenant de l'extension vers les extrémités est et ouest des îles
- Oui parce que l'individualisme rend accès à la propriété inabordable
- En revoyant son fonctionnement en s'adaptant aux nouvelles réalités économiques et sociales
- En regroupant des ressources, des idées pour se prendre en charge
- Au niveau agricole
- En occupant de nouveaux secteurs d'activité

- En ayant une meilleure visibilité
- Oui service de proximité
- Dans les coopératives de tourisme et de protection de l'environnement
- Dans des territoires plus larges que les îles (Ex. : Gaspésie, Îles, N.B., I.P.E.)
- Comme levier de développement qui permet une telle prise en charge collective et qui met de l'avant des valeurs communautaires
- Les besoins sans réponse sont toujours renouvelés et la coopération est souvent la réponse la plus judicieuse
- Les expériences du passé démontrent que les coopératives sont une solution pour les îles
- En instaurant des coopératives pour les nouveaux projets
- Éveiller les coopérateurs aux problèmes des insulaires et des façons d'y remédier
- Un must pour l'avenir
- Maintien des acquis et support dans de nouveaux créneaux (2)
- En renforçant des liens
- Les coopératives en consommation devraient investir davantage en intercoopération
- Moyen de s'approprier notre territoire
- En faisant la promotion de la formule
- Support des coopératives en place
- Crucial pour soutenir le développement de notre communauté

sans réponse/1

3. Ce que vous reprenez de plus important à la fin de ce forum :

- Les valeurs d'une coopérative (3)
- Ne pas attendre d'être en situation de crise pour agir (2)
- Qu'il faut un groupe solidaire pour changer les choses (2)
- L'importance de promouvoir l'éducation coopérative (2)
- Une meilleure compréhension des coopératives et de leur manière de fonctionner (2)
- L'importance de partager nos idées (2)
- Les coopératives partent à partir d'un besoin du milieu
- L'impact de la coopération dans un milieu insulaire
- Volonté de redorer le blason de la coopération
- Alimenter le réseau
- Les contacts établis avec les participants
- L'importance de reconnaître et de célébrer le succès
- De plus en plus de recherche
- Développement du secteur coopératif
- L'histoire de la coopération aux îles
- La volonté de soutenir le mouvement coopératif comme levier de développement
- La coopération est plus vivante que l'on pense
- Le bilan des coopératives
- L'implication de la jeunesse en perte de vitesse
- L'intérêt des Madelinots pour leurs coopératives
- Prise de conscience de l'état actuel
- Importance auprès de la jeunesse
- Le potentiel des jeunes coopérateurs et coopératrices des Îles

sans réponse/4

4 Selon vous, quelle devrait être la principale action à mettre en œuvre dans le domaine de la coopération aux Îles-de-la-Madeleine, à la suite du forum?

- Miser sur la concertation entre coopératives via un Conseil ou une table de concertation formelle (5)
- Avec approche territoriale (1)
- Mettre en valeur ou faire redécouvrir les coopératives existantes et leurs membres (4)
- Aider et parrainer les jeunes
- Nommer tous les petits gestes et les bons coups (2)
- Éducation, information et sensibilisation auprès de la communauté et des jeunes en particulier (9)
- Offrir programmes de formation, stages et ateliers sur la formule coopérative (3)
- Évaluer les besoins
- Mettre en valeur l'engagement
- Créer des groupes de travail
- Étude d'opportunité
- Consolidation des trois coopératives agro-alimentaires (Coop des Îles)

sans réponse/5

5. Si le CERMIM voulait faire d'autres travaux sur la coopération, quels sujets lui proposeriez-vous en priorité?

- Faire connaître les coopératives existantes et les valoriser
- Favoriser les partenariats municipalité et coopératives
- Valoriser des partenariats (privé/coopérative) et l'intercoopération (2)
- L'éolien
- Le sentiment d'appartenance, le réveil à la coopération (2)
- L'expression des émotions sur une île
- Les services à la famille
- Suivi pour impliquer les jeunes (2)
- Outils pédagogiques pour faire l'éducation coopérative
- Célébrer les succès
- Comment la coopération s'adapte aux nouvelles réalités
- Améliorer les coopératives existantes avant d'en ajouter de nouvelles
- Recherche sur des expériences de coopération ailleurs
- Transport, hébergement
- Le développement de la coopération dans de nouveaux secteurs (2)
- Agir sur chacun des thèmes abordés au forum
- Alimentation
- Coopération et développement durable des îles
- Étude de prospective
- Le domaine culturel
- La coopération dans les loisirs et le bénévolat
- Le partage des ressources humaines
- Comment faire grandir les valeurs coopératives dans la communauté (2)
- Intégration des jeunes et des individus étrangers
- Défis de la vie associative en coopérative dans le contexte d'extrême proximité humaine

sans réponse/9

6. Quelle est votre appréciation de la formule : Recherche – Forum (données de recherche / discussion)?

Très bien (5)
Excellent (5)
Bien (3)
Très enrichissant
Bravo
Très bien organisé
Bien organisé
Beaucoup aimé
Partage de l'information : appropriation !
Excellent en petits groupes
Les présentations étaient très fournies en informations
Permet le partage des résultats de la recherche
Permet de stimuler des initiatives intéressantes
Agrément surprise par l'implication universitaire
La recherche par Hélène et Stéphanie était très intéressante
Les ateliers étaient bien, mais trop courts
Aimerait être en mesure de consulter toutes les recherches
Bien de partager notre point de vue
Intéressante mais trop dense à mon avis
La brochette d'invités était très enrichissante
Une recherche sans partage des connaissances n'a pas de pertinence sociale
Bel échange d'idées
Super formule permettant aux citoyens-coopérateurs de s'approprier la réflexion sur les enjeux de la coopération dans les Maritimes
sans réponse/7

Commentaires et suggestions à faire à l'endroit de l'organisation générale du *Forum sur la coopération* (logistique, documentation, présentations, repas et pause, etc.) :

C'est très bien. Bravo (3)
Excellente logistique mais le programme était trop chargé (2)
Augmenter le temps en ateliers et diminuer celui des présentations (2)
Bravo ! Beau travail ! (2)
Respecter l'horaire (2)
Excellente logistique
Animation professionnelle
Période de l'année bien choisie
Super !
Trop court pour le nombre d'invités
Un peu long
Bonne formule pour les forums discussions
Tout est parfait
Place à amélioration pour les locaux
Tables trop hautes
Les présentations de vendredi matin étaient un peu trop longues
Prévoir plus de temps pour un si vaste sujet
Envoyer plus de détails sur le déroulement avec l'invitation
Tout était formidable

Sans réponse/10

Participants, par catégorie, qui ont répondu au questionnaire :

Membres d'une coopérative en place 12

Organisme de développement 8

Individu intéressé par la coopération 6

Chercheur 3

Ministère 1

Organisme d'employabilité 1

OSBL 1

Autre (non précisé) 1

Relevé sur un questionnaire :

Pensée du jour :

« Il peut y avoir coopération sans coopérative, mais il ne peut y avoir coopérative sans coopération ».

Publications de l'ARUC-Développement territorial et coopération

Série « Recherches »

- REC-01-2008 ARUC – Développement territorial et coopération (2008), *Programme préliminaire de recherche*, Cahiers de l'ARUC – Développement territorial et coopération, Série «Recherches» n° 1, septembre 2008, 32 pages.
- REC-02-2008 FAVREAU, L. (2008), *Coopératives et développement durable et solidaire des territoires : éléments d'une problématique*, Cahiers de l'ARUC – Développement territorial et coopération, Série «Recherches» n° 2, septembre 2008, 42 pages.
- REC-03-2008 BRASSARD, M.J. et M. ARTEAU (2008), *Coopératisme et développement territorial : quels liens?*, Cahiers de l'ARUC – Développement territorial et coopération, Série «Recherches» n° 3, septembre 2008, 30 pages.

Série « Études »

- ETU-01-2009 CHEVRIER, H. (dir.). *L'expérience coopérative en milieu insulaire*. Actes du Forum sur la coopération tenu les 22 et 23 mai 2008 aux Îles-de-la-Madeleine (Québec) précédés d'extraits du rapport de recherche. Îles-de-la-Madeleine (CERMIM) et Rimouski (ARUC-DTC) : Cahiers de l'ARUC - Développement territorial et coopération, Série « Études » n° 1, janvier 2009; vi, 99 pages.
- ETU-02-2008 MCSWEEN, N. et L. FAVREAU (2008), *La contribution du commerce équitable au Burkina Faso : l'apport des organisations de type coopératif*, Cahiers de l'ARUC – Développement territorial et coopération, Série «Recherches» n° 4, Décembre 2008, 26 pages.

Série « Conférences »

- CON-01-2008 ARUC – Développement territorial et coopération (2008), *Compte rendu du séminaire de lancement*, Cahiers de l'ARUC – Développement territorial et coopération, Série «Conférences» n° 1, septembre 2008, 36 pages.

Série « Débats et propositions »

Aucune publication à ce jour.

POUR NOUS JOINDRE :

**Alliance de recherche universités-communautés
Développement territorial et coopération (ARUC-DTC)**

Université du Québec à Rimouski

300, allée des Ursulines

C.P. 3300, Succ. A

Rimouski (Québec) G5L 3A1

418 723-1986 poste 1247

aruc-dtc@uqar.ca

<http://aruc-dtc.uqar.qc.ca>

Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM)

37, chemin Central

C.P. 2280, Havre-aux-Maisons

Îles-de-la-Madeleine (Québec) G4T 5P4

418 969-2100

cermim@uqar.qc.ca

<http://www.cermim.ca>